

**«Plus jamais le déluge»
Une campagne stimulante...
...pour les enfants aussi**



Très plaisant le calendrier de la Campagne de Carême. Plus mince et moins austère que les années précédentes: invitation à découvrir et à respecter la beauté de la création, il se présente lui-même de belle façon. Sûrement que les enfants auront du plaisir à le regarder et à essayer les activités qui leur sont proposées. Dire que les enfants vont y trouver leur compte ne signifie en aucun cas que les adultes vont perdre leur temps à feuilleter le calendrier; il fait bon recevoir, de façon agréablement présentée, des textes bibliques souvent trop connus pour qu'ils retiennent encore l'attention des lecteurs; cela permet d'en percevoir l'actualité à une époque où l'efficacité est parfois devenue un dieu autorisant tous les sacrifices.

A disposition en plus du calendrier, un cahier d'animation comprenant notes théologiques, propositions d'animation liturgique et une importante liste de matériel audio-visuel.

... Et un concours pour les petits bricoleurs.

Que les plus jeunes - de 8 à 16 ans - n'hésitent pas à se procurer le règlement à notre secrétariat. C'est à leur habileté que l'on s'adresse cette année.

Signalons...

...La réédition de la brochure «L'honneur perdu des évêques argentins». Rédigé par Albert Longchamp, Alain Perrot et Sylvain de Pury, cette brochure de 120 pages lève le voile sur une page très sombre de l'histoire récente de l'Eglise: l'attitude des évêques argentins sur la répression: soutien aux tortionnaires parfois, souvent silence, trop rarement protestation. Dans ce bulletin, lors de la première édition, nous avons mis en question non pas le fond de cette brochure mais la manière. Il nous avait semblé que ceux qui, dans les rangs de l'Eglise, avaient eu le courage de la résistance, auraient mérité une plus large place. Nous sommes donc sensibles au fait que les rédacteurs aient ajouté, au-dessus de la liste de ceux qui ont donné leur vie, «l'honneur sauvé des catholiques argentins».

«L'honneur perdu des évêques argentins.» 2e édition, 120 pages, Fr. 10.-. A disposition au secrétariat.

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve — 1205 Genève — Tél. 29.26.81 — CCP 12-21551
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol, Honoré Kponton et Françoise Lardera

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont d'Arve
1205 Genève

**Commission des droits de l'homme
Des chambres s'il vous plaît**

Le service international pour les droits de l'homme nous lance un appel: en février et mars la session annuelle de la Commission des droits de l'homme va avoir lieu à l'ONU. Ce qui veut dire l'arrivée à Genève de nombreuses personnes, des témoins et victimes notamment, pour qui un séjour à l'hôtel est hors de possibilité. Faut-il le souligner, recevoir un de ces hôtes, ce n'est pas seulement rendre service, c'est, le

plus souvent, accueillir aussi la possibilité d'un regard nouveau sur un pays du monde.

Toutes les personnes qui peuvent envisager d'héberger quelques jours un visiteur peuvent s'adresser au «Service international des droits de l'homme»; 1, rue de Varembe; tél. 34.65.23 et 33.51.23



Une date à retenir

Jeudi 2 mars à 20 h.30,
la Cotmec propose dans ses locaux 16, bd du Pont-d'Arve sa rencontre trimestrielle «foi et solidarité» sur le thème:

**Le récit de la création (Gn.2)
un cri d'espérance né dans la déportation.**

Dans la mouvance de la rencontre Justice Paix et Sauvegarde de la création, il nous a paru important de reprendre un texte biblique bien connu, en tentant de repérer les fronts auxquels il s'opposait au moment de sa rédaction. Découvrir sa force de protestation nous aidera à y puiser le courage d'un regard renouvelé sur la nature et les traitements que nous lui faisons subir, chez nous et dans le tiers monde.

En toute simplicité rappelons que ces rencontres trimestrielles foi et solidarité, qui ne nous semblent pas faire double emploi avec d'autres propositions dans le cadre de l'Eglise, n'ont pas encore l'écho qu'elles pourraient avoir!

Disponible au prix de 3.-

**«JUSTICE, PAIX
ET SAUVEGARDE DE LA CRÉATION»
Le mois de mai approche...**

Demandez le document de travail

Du 15 au 21 mai prochain aura lieu le rassemblement œcuménique européen à Bâle sur le thème «Justice, paix, sauvegarde de la création.» De nombreuses personnes et mouvements se sont déjà mis au travail. Mais les lecteurs intéressés peuvent encore apporter leurs réactions au document de travail. Et ceci jusqu'au 28 janvier. Il leur suffit de le demander à notre secrétariat. Ajoutons que ce document est très accessible même pour les gens qui ne sont pas familiers à ce thème.

Une brochure créée à Genève

Depuis un certain temps déjà les Commis-

sions tiers-monde se sont demandé comment apporter leur pierre à cette réflexion. Un groupe s'est mis en place qui a décidé de promouvoir une sensibilisation à la base. C'est ainsi qu'une brochure de 60 pages vient de paraître. Du côté catholique, elle a été envoyée aux paroisses, les personnes qui désirent se la procurer peuvent la demander à notre secrétariat; elles y trouveront, de façon agréablement présentée, une réflexion sur l'origine de ce thème «Paix, justice et sauvegarde de la création», des pistes d'animation biblique et des textes pouvant être utilisés dans la liturgie.



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 111

Mensuel

Janvier 1989

*«Ne vous souvenez plus des premiers événements, ne ressassez plus les faits d'autrefois. Voici que moi (le Seigneur) je vais faire du neuf qui déjà bourgeoise; ne le reconnaissez-vous pas?»
(Es. 43, 18-19)*

Et maintenant faisons un pas de plus dans la réflexion. Celui qui a prononcé cette phrase est déporté à Babylone avec quelques 15'000 de ses compatriotes. Et cela depuis près de 50 ans (de 587 à 538 avant J.-C.) C'est un peuple exténué que le prophète tente de soutenir.

Quelle est cette nouveauté que Dieu prépare et que les exilés peinent à reconnaître? C'est le fait qu'un prince perse, Cyrus, s'apprête à envahir Babylone, permettant ainsi aux déportés de rentrer chez eux. Une excellente nouvelle donc; seulement voilà, Cyrus est un païen... Comment penser que Dieu peut libérer son peuple avec le concours des païens?

L'année qui vient de s'achever a été fertile en bonnes surprises. Des surprises venues souvent de là où l'on avait pris l'habitude de ne plus rien attendre. Pensons aux initiatives de désarmement de Mikhaïl Gorbatchev par exemple; certes ne s'agit pas de perdre tout sens critique et l'Evangile qui invite à la simplicité de la colombe demande aussi la prudence du serpent. Et pourtant.

Cette parole du prophète Esaïe, nous voudrions que vous l'accueilliez comme une carte de vœux au seuil de cette année nouvelle.

Le prophète invite à reconnaître les authentiques nouveautés, d'où qu'elles viennent. Et qui plus est, il demande de les reconnaître quand elles sont encore en bourgeons. Cette parole n'aurait-elle pas quelque chose à nous dire aujourd'hui?

Scandaleux pour des chrétiens de prétendre que Gorbatchev, l'athée, puisse être artisan de libération? N'était-ce pas infiniment plus scandaleux pour les auditeurs d'Esaïe de s'entendre dire, de la part de Dieu, à propos d'un prince païen: «voici mon serviteur que je soutiens, mon élu que j'ai moi-même en faveur, j'ai mis mon Esprit en lui»? (Es.42,1)

L'année qui commence a plus de chance d'être «une bonne année» si nous nous autorisons à repérer les bourgeons de libérations partout où ils poussent et pas seulement dans notre propre camp. Et cela quelle que soit la façon dont nous le délimitons.

A.F.

**AVEC GARANTIE SUISSE
Superbarrage sans électricité**

Manantali: un village de 60 personnes totalement inconnu il y a quelques années; aujourd'hui s'y élève le troisième plus grand barrage d'Afrique, inutilisable pour l'instant, vu l'absence de centrale électrique et de réseau de distribution par manque de crédits...

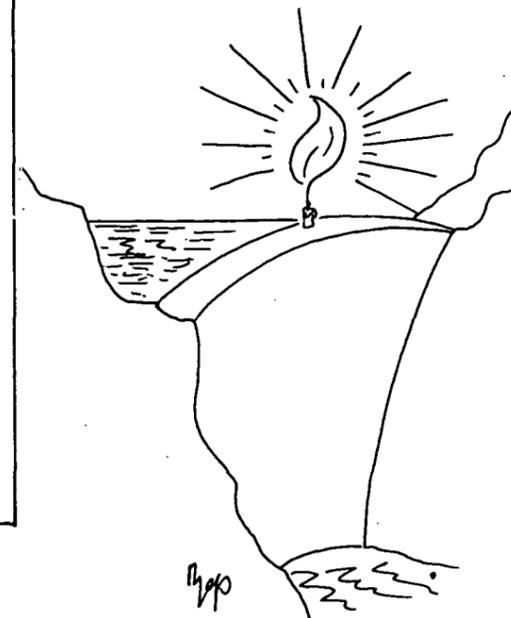
Une affaire qui ne nous concernerait que de loin si la Suisse n'avait pas directement contribué à ce projet visiblement surdimensionné. En effet, la société suisse «Losinger» a effectué le 29% des travaux pour 165 millions de francs suisses. Or, pour se couvrir contre le risque de non-paiement, Losinger a obtenu en 1984 la

GRE (garantie contre les risques à l'exportation) de la Confédération, malgré l'opposition, à l'époque, de la Commune de travail des œuvres d'entraide suisses. Une fois de plus nous assistons à l'ambiguïté de la Suisse en ce qui concerne ses relations avec certains pays du Tiers-monde: l'octroi d'une GRE à une entreprise qui réalise un projet totalement en opposition avec la politique de développement menée par la DDA (Direction de la coopération au développement et l'aide humanitaire.)

Quelques précisions encore sur ce superbarrage de Manantali. Electricité ou pas,

«La santé en Suisse et dans le tiers monde»

Signalons à nos lecteurs la session qui aura lieu les 2 et 3 février prochain à l'école de soins infirmiers du Bon Secours. Son thème est en effet de nature à les intéresser. Elle sera animée par Madeleine Clavijo-Musy, infirmière enseignante, et Jean-Luc Pittet, ingénieur agronome et permanent à la Déclaration de Berne. Ajoutons que l'un et l'autre intervenant ont travaillé plusieurs années dans le tiers monde.



le Mali doit rembourser sa construction à raison d'environ 10 millions de francs par an jusqu'en 1991, puis 20 millions jusqu'en 2004. Entre-temps, quelques 11'000 personnes habitant 46 villages ont été déplacées et ont donc dû quitter les terres et les tombes de leurs ancêtres. Par ailleurs, vu le manque de temps, seule la moitié des hectares boisés évacués ont pu être déboisés; malgré le sérieux manque de bois de cette région sahélienne, le reste a simplement été inondé.

(d'après un article du BRI paru dans le «Courrier»)

BRÉSIL

Une femme du peuple à la mairie de Sao-Paulo

Le 15 novembre dernier avaient lieu des élections municipales au Brésil qui ont vu une percée massive du «Parti des travailleurs» (PT), et l'arrivée à la mairie de Sao Paulo d'une de ses représentantes en la personne de Luiza Erundina; une femme du peuple qui a dû interrompre ses études pour contribuer à élever 3 frères et 6 soeurs à la mort de son père.

A une période où l'impératif du spectacle a de plus en plus de place dans les élections, particulièrement dans un Brésil où le culte du corps a tant d'importance, comment cette femme de 54 ans, dépourvue d'attraits physiques et des ressources de la grande finance, est-elle parvenue à occuper la place de Maire à la tête de la 4e métropole mondiale ? Le mystère n'est pas encore totalement expliqué. Cela tient largement à un ensemble de facteurs conjoncturels. La bénéficiaire de cette élection en est tout à fait consciente. Luiza Erundina a commencé à travailler dans les favellas comme assistante sociale, puis s'est engagée dans la voie syndicale avant d'entrer en politique; et tout cela non comme on monte les échelons d'un podium, mais comme on répond à une exigence d'efficacité dans le combat pour la justice. Elle a bien conscience de bénéficier de décennies d'engagement populaire commencé sous la dictature et poursuivi ces dernières années.

Un tour en hélicoptère

Après la victoire, ses amis l'ont emmenée faire un tour en hélicoptère afin de survoler l'immense étendue de sa municipalité qui, rappelons-le, compte ses habitants par millions. Son entourage a pu constater qu'à son retour, elle était gagnée par une grande émotion. C'est vrai que la tâche est démesurée. Un véritable défi pour les forces qui veulent un changement social. Un défi aussi pour l'Eglise, tant les Communautés ecclésiales de base sont parties prenantes dans l'engagement de Luiza. Les observateurs s'accordent à trouver qu'elle s'est entourée de conseillers de valeurs. Cela ne dit encore rien sur l'issue de l'entreprise mais donne des indications sur les moyens mis pour la tenter. Un des conseillers de Luiza est d'ailleurs bien connu à l'étranger, et particulièrement dans notre pays, où il a travaillé de nombreuses années au COE tandis que le Brésil l'avait expulsé; nous voulons parler de Paulo Freire, une autorité mondiale dans le domaine de l'éducation.

«Une victoire à savourer»

Dans une interview Luiza Erundina constatait, qu'au Brésil, après une élection, il est de coutume que ceux qui ont soutenu le candidat victorieux viennent chercher leur part d'avantages. Dans son cas, la grande majorité des visiteurs est venue pour lui offrir leurs services. N'est-ce pas

un signe éloquent d'un changement en profondeur ? Un évêque brésilien écrivait à ses amis suisses «qu'il était en train de savourer» la large progression du Parti des travailleurs. Pourquoi, une fois n'est pas coutume, l'actualité politique n'aurait-elle pas quelques traits de ressemblance avec le Magnificat ? Et si c'est le cas, comme nous aurions tort de ne pas nous en réjouir !

Il est encore temps...

...de s'inscrire au week-end qui aura lieu à Notre-Dame de la Route (Villars-sur-Glâne) les 25 et 26 février.

«Penser la résistance à partir de notre foi».

Un thème qui devrait retenir l'attention des lecteurs de ce bulletin.

SAHEL-NOËL 88

«Le Père-Noël est beau comme un camion»

La période de Noël aura été l'occasion pour la radio suisse-romande de diffuser de nombreux reportages en direct de l'expédition Sahel-Noël 88, une colonne de camions convoyant 35 tonnes de matériel de Lausanne au Burkina-Faso. Cette opération est un geste certes plein de bonnes intentions face aux populations de l'un des pays les plus démunis du globe. Par ailleurs, un effort particulier a été réalisé pour tenter de sensibiliser la population suisse aux réalités vécues quotidiennement par les Burkinabés.

Et pourtant, Sahel-Noël 88 peut offrir parallèlement le flanc à de sérieuses critiques. Par exemple, une partie du matériel acheminé était composé de pelles, pioches et brouettes. Autant d'objets qui sont habituellement fabriqués et vendus sur place. N'aurait-on pas mieux fait d'envoyer tout simplement de l'argent, permettant ainsi aux indigènes de s'approvisionner sur place et de contribuer à la création et au maintien de petites entreprises locales ? Le responsable africain des groupements villageois «Naam» qui ont notamment bénéficié de ce matériel a répondu de manière très pragmatique à cette critique: «Si nous avions demandé de l'argent, nous n'aurions finalement pas autant reçu». Espérons que ça n'aurait effectivement pas été le cas...

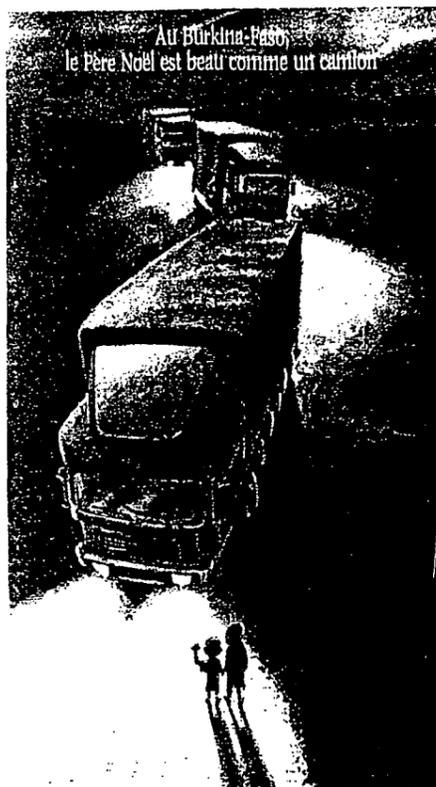
Plus globalement, le développement ne se résume pas en un envoi de dons en matériel à de pauvres noirs démunis, comme le laisse suggérer le dessin publicitaire ci-contre paru dans la revue «L'Hebdo». Le concept d'aide a depuis longtemps déjà été systématiquement remplacé par celui de coopération lorsqu'il s'agit de développement. Les auditeurs auront-ils compris la nuance ?

ANNÉE DES VOCATIONS

Ecouter le tiers-monde

Notre diocèse a choisi, cette année, de mettre l'accent sur le besoin de vocations au ministère ordonné. Cotmec-Info n'a pas pour tâche première de s'étendre sur cette question. Nous voulons simplement apporter notre contribution au débat en citant un extrait de notre brochure «La théologie de la libération sur la sellette». Il s'agit d'une citation de Mgr Lorscheider, archevêque de Fortaleza (Brésil) (p.23.)

Aujourd'hui, je vois aussi d'une façon différente le problème des vocations dans l'Eglise. Le problème consiste beaucoup plus à créer de petites communautés ecclésiales vivantes et apostoliques que d'enrôler des gens pour les couvents et les séminaires. Des petites communautés ecclésiales vont jaillir des divers ministères et services dont le peuple de Dieu a besoin. Il y a toute une nouvelle structure de vie ecclésiale qui naît. Le problème actuellement préoccupant, c'est celui de la façon de former ces ministres et serveurs dans l'esprit du Christ et de l'Eglise.



SAHEL

Le salaire de la détermination

En dépit d'un environnement écologique difficile, de sa dégradation...

En dépit de l'avancée inexorable du désert et des chutes de pluies capricieuses...

Malgré les risques de pénuries que provoquent chenilles et autres criquets pèlerins...

la volonté et la détermination au travail du paysan sahélien sont payantes: 9'213'000 tonnes de céréales ont été récoltées pendant la campagne agro pastorale de 1988. Petit mil, sorgho, maïs, riz paddy et fonio se trouvent maintenant en quantité suffisante dans les greniers et sur les marchés. «La production agricole du Sahel a atteint cette année un record historique de plus de 9'000'000 de tonnes» écrit à la «Une» le quotidien Nigérien d'information.

La situation alimentaire au Niger, au Tchad, au Sénégal, en Mauritanie, au Mali, au Cap Vert, en Guinée Bissau, en Gambie, au Burkina Faso s'en trouve améliorée.

Le mérite en revient, faut-il le dire, aux populations paysannes de la sous-région; populations qui ont été, pendant longtemps, les «damnés de la terre», les premières victimes de la sécheresse et de la famine.

Quelle est la part produite par les femmes ? Le calcul est aisé à faire lorsqu'on sait qu'elles produisent au moins le 90% des ressources alimentaires du continent !

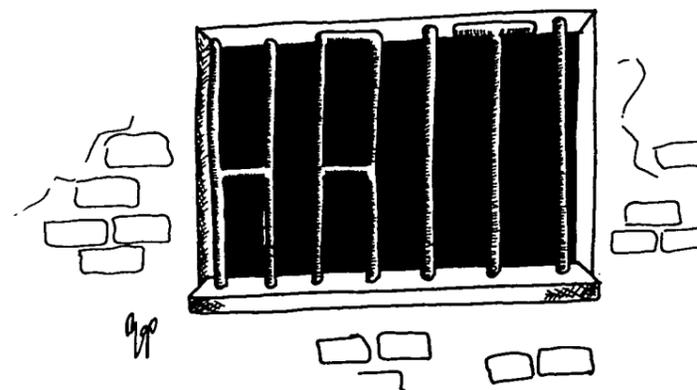


Ecole instrument de paix Jacques Mulhethaler passe le flambeau

Le 15 décembre, au cours d'une réception pleine de bonhomie et dans laquelle les allocutions s'étaient résolument faites discrètes pour laisser la place aux contacts fraternels, Jacques Mulhethaler a pris congé de l'Association qu'il avait créée 30 ans auparavant : l'Ecole Instrument de Paix. «Trente années de croisade»... comme il l'écrit dans son dernier édito, pour que l'école ne soit pas seulement le lieu de l'apprentissage du savoir mais aussi celui du «vivre en commun», avec tout ce que cela suppose de sens de la justice et de la responsabilité.

Tous nos vœux pour lui et bonne route à Monique Prindeviz et Daniel Frémond qui ont reçu mission de poursuivre la tâche.

Les personnes qui souhaitent être tenues au courant de l'activité de l'Ecole Instrument de Paix peuvent recevoir le bulletin «Ecole et paix». Pour cela s'adresser à Monique Prindeviz, EIP, 5, rue du Simphon. 1207 Genève (022/35.24.22)



HAÏTI

Un bouillant défenseur de la justice exclu de sa congrégation

Le père Aristide n'est pas inconnu des téléspectateurs suisses. Ils se souviennent de ce prêtre qui ne craignait pas d'utiliser l'espace liturgique pour dire, dans un langage qui n'avait rien de diplomatique, les responsabilités qu'il reconnaissait à notre pays quant à la misère du sien.

Dans cette île qui sortait du silence interminable imposé par la dictature, on comprend que le courage de crier haut et fort l'injustice a valu au Père Aristide une véritable ferveur, notamment de la part des jeunes. Au cœur du conflit politique, le religieux est devenu un leader de premier plan... et une cible de choix pour ceux qui redoutent, plus que tout, une émancipation des couches populaires. Au point que le 11 septembre, un incendie et un massacre avait lieu lors d'une célébration dominicale.

La vocation du religieux est-elle compatible avec celle du leader politique ? En lui demandant de partir avant le 17 octobre au Canada pour y poursuivre son ministère, les supérieurs du Père Aristide avaient sûrement l'intention de le protéger, mais probablement autant le souci de le voir rentrer dans le rang. Il s'en est suivi une grande effervescence à Port-au-Prince avec manifestation devant la nonciature.

Le 7 octobre, dans une lettre pastorale, la Conférence des évêques haïtiens, s'en prenait à «une Eglise populaire orientée vers la violence et la lutte des classes». Et le 8 décembre le Père Aristide recevait un avis d'exclusion de l'Ordre des salésiens.

Dans le communiqué que l'Ordre a fait paraître à cette occasion nous relevons un paragraphe qui précise la source du malaise.

(...)En particulier, les déviations qu'on voulait voir corrigées sont les suivantes :
a/ Par son choix de vie et d'action, le Père Jean Bertrand Aristide s'est éloigné toujours davantage des exigences communautaires concrètes, explicitement indiquées par les constitutions salésiennes.
b/ Le type d'engagement politique qu'il a assumé est en contraste avec la claire volonté du fondateur. En outre, l'incitation à la haine et à la violence et l'exalta-

tion de la lutte des classes s'opposent directement à cette fidélité au magistère de l'Eglise qui est partie vivante de l'esprit salésien.

c/ La profanation de la liturgie, qui semble vouloir mettre l'Eucharistie et les sacrements au service de la politique disqualifie l'exercice de son ministère sacerdotal, ordonné par sa nature même à promouvoir l'unité et l'amour.

d/ la rupture de la communion dans la vie ecclésiale, en contraste explicite avec les pasteurs légitimes, fait de lui un protagoniste de la déstabilisation de la communauté des fidèles; et cela de manière constante, publique, et tellement incisive, que des organes de presse et des groupes d'origines diverses le présentent comme le chef de file de l'Eglise populaire en Haïti. Les idées inspiratrices, les lignes doctrinales, la stratégie opérative et les finalités de la soi-disant «Eglise populaire» ont été énergiquement dénoncées et condamnées par la Conférence épiscopale d'Haïti elle-même. (7 octobre 1988). (...)

Difficile appréciation

Comment évaluer ce douloureux incident ? à distance il est aisé de souhaiter une clarification entre l'activité pastorale et l'engagement politique. Mais dans le contexte de violence qui est celui d'Haïti ces distinctions ne sont sûrement pas faciles à tenir. L'histoire de l'Eglise n'est-elle pas jalonnée de ces personnages excessifs, disant dans un contexte excessif des paroles qui ne l'étaient pas moins ? Le temps seul permet d'évaluer. Gageons que, sur ce volcan qu'est devenu Haïti, il ne doit pas non plus être facile d'être évêque. Ces derniers ont pesé de tout leur poids dans cette exclusion, en dénonçant l'invitation à la lutte des classes. Ce faisant ne s'en sont-ils pas pris moins à la maladie elle-même qu'à celui qui voulait la soigner ? On peut se poser la question. Ajoutons qu'un appel à la modération a davantage de chance d'être compris, si celui qui le prononce montre clairement que l'injustice le blesse encore plus que les excès dans la façon de la combattre. La plupart des signataires de cette déclaration pastorale n'ont pas encore donné des signes évidents à ce sujet.

D'après des documents de DIAL

MGR CASALDALIGA La flûte et l'orgue

Monseigneur Casaldaliga, l'évêque de Sao Félix (Brésil), fait partie des personnes qui ont été heurtées de plein fouet par l'actuel mouvement d'«involution» - le mot est de l'intéressé - de l'Eglise catholique. (cf. Cotmec-info de déc. 1988). Il s'en explique dans une longue lettre publiée par l'agence Dial : sept pages touchantes de liberté et de lucidité avec cette note de chaleur que prennent ces mots lorsque celui qui parle est habité par l'Evangile. Nous enverrons volontiers ce document à ceux qui en feront la demande. Plutôt que de tenter un résumé nous préférons en extraire le poème ci-dessous qui reflète si bien l'esprit de cette lettre.

MOI PÊCHEUR ET EVÊQUE

*Moi pêcheur et évêque, je m'accuse
d'être arrivé à Rome avec une massue
indienne
d'y surprendre le vent parmi les colonnades
et de tâter de la flûte à la barbe de l'orgue;
je m'accuse d'être arrivé à Assise
entouré de coquelicots.*

*Moi pêcheur et évêque, je m'accuse
de rêver de l'Eglise
Je m'accuse de croire en l'Eglise
malgré l'Eglise, parfois;
de croire au Royaume, en tous cas,
dans la marche en Eglise.*

*Moi pêcheur et évêque, je m'accuse
d'avoir vu Jésus de Nazareth
annoncer aussi la Bonne Nouvelle
aux pauvres de l'Amérique latine,
et de dire à Marie: «Mère paysanne, notre
mère, salue!»;
je m'accuse de célébrer le sang de ceux qui
ont été fidèles,
d'aller de pèlerinage en pèlerinage...*

*Moi pêcheur et évêque, je m'accuse
d'aimer le Nicaragua, le gamin à la fronde.*

*Moi pêcheur et évêque, je m'accuse
d'ouvrir chaque matin la fenêtre du temps,
de parler aux autres de frère à frère,
de ne pas perdre le sommeil, ni les chants ni
les rires,
de cultiver la fleur de l'espérance
entre les plaies du Ressuscité.*

Ce poème fait partie d'un recueil que Mgr Casaldaliga a intitulé «Les coqs de l'Araguaia» à paraître prochainement aux éditions du Cerf. Nos remerciements à ceux qui nous ont autorisé à le reproduire.

Dial

Signalons à l'intention des plus jeunes...

Un numéro de la revue «Terres Lointaines» spécialement consacré aux droits des enfants. Trente pages alertes, pleines de dessins, de photos, de chants et de jeux mais aussi une approche de ce que les grands appellent les «droits» et qui concerne aussi les petits.

LA POLITIQUE «UN DROIT ET UN DEVOIR»

Les conclusions du Synode sont publiées.

Les évêques s'étaient réunis en Synode en 1987 à Rome pour réfléchir au rôle des laïcs dans l'Eglise. A partir des fruits de leur travail, le pape a produit une exhortation apostolique qui se présente comme une longue méditation (200 pages) sur le baptême et ses conséquences pour celui qui le reçoit. Dans le sens de la préoccupation majeure de ce Bulletin, nous retiendrons ce qui nous est dit de l'engagement politique auquel est appelé tout baptisé.

(...) Les Pères du Synode l'ont affirmé à plusieurs reprises: tous et chacun ont le droit et le devoir de participer à la politique; cette participation peut prendre une grande diversité et complémentarité de formes, de niveaux, de tâches et de responsabilités. Les accusations d'arrivisme, d'idolâtrie du pouvoir, d'égoïsme et de corruption, qui bien souvent sont lancées contre les hommes du gouvernement, du parlement, de la classe dominante, des partis politiques, comme aussi l'opinion assez répandue que la politique est nécessairement un lieu de danger moral, tout cela ne justifie pas le moins du monde ni le scepticisme ni l'absentéisme des chrétiens pour la chose publique. (...)

Dans le contexte des transformations qui se produisent dans le monde du travail et de l'économie et le bouleversent, que les fidèles laïcs soient parmi les premiers à s'employer à la solution des problèmes très graves du chômage croissant, qu'ils luttent pour venir à bout des nombreuses injustices qui découlent d'organisations incorrectes du travail, qu'ils s'efforcent de faire du lieu de travail un lieu où vit une communauté de personnes respectées dans leur particularité et dans leur droit à la participation, qu'ils tâchent de développer de nouvelles solidarités entre ceux qui participent au travail commun, de susciter de nouvelles formes d'entreprises et de provoquer une révision des systèmes de commerce, de finance et d'échanges technologiques. (...)

BHOPAL L'heure des comptes

Comme nous l'ont appris les journaux, le 13 février est tombé le verdict de la Cour suprême indienne à propos de la tragédie de Bhopal. Elle a condamné la firme «Union Carbide» à verser un montant de 470 millions de dollars au gouvernement de New Delhi. Le nombre des morts est, selon le communiqué de l'agence A.P. de plus de 3'300.

Il n'est pas inutile de rapprocher cette information de l'interview accordée au journal français «La Croix l'Evénement» par un témoin de premier plan: l'évêque

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro:
Dominique Biedermann, André Fol, Honoré Kponton et Françoise Larderaaz

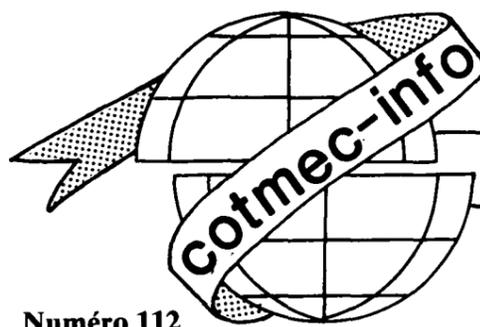
Signalons...

Le camp biblique œcuménique de Vau-marcus qui se déroulera du 9 au 15 juillet et qui aura pour thème :

Le roi nu, David et le pouvoir

de Bhopal, Mgr Eugène D'souza. Il répondait aux questions de Jean-Charles Duquesne. C'est un extrait de cet interview publié dans le numéro du 1er février que nous reproduisons ci-dessous.

- Combien y a-t-il eu de morts?
- Mes renseignements me permettent d'affirmer: au moins 12'000 (le gouvernement dit 2'000), peut-être 20'000. Entre 60'000 et 80'000 personnes ont été plus ou moins gravement touchées, pour la plupart aux poumons et aux yeux.
- Comment jugez-vous l'attitude d'Union Carbide?
- Ses responsables n'ont peut-être pas pris toutes les mesures de sécurité nécessaires, mais, aujourd'hui encore, on ne connaît toujours pas les véritables causes de la tragédie.
- Et le gouvernement de l'Etat du Madhya Pradesh?
- Il a commis de graves fautes, permettant d'abord de construire l'usine en pleine ville, puis des milliers de logements de fortune à proximité. Il ne s'est pas non plus préoccupé de l'orientation des vents: c'est précisément sous les vents dominants que se sont édifiées les habitations qui ont été le plus touchées.



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 112

Mensuel

Février 1989

APPOCALYPSE = DÉVOILEMENT

Le moment est venu, pour les chrétiens de notre pays, de relire le livre de l'Apocalypse; particulièrement le chapitre 11. Dans les limites de cet éditio, qu'on nous pardonne de le parcourir à grandes enjambées.

Il est question de deux témoins qui ont la rude tâche de se mettre au service de la vérité et de la justice. Et ce qui devait arriver arrive: la bête finit par les détruire. Une fin ignominieuse qui est en même temps, remarque l'évangéliste Jean, le signal de la fête. «Les habitants de la terre se réjouiront à leur sujet, ils seront dans la joie, ils échangeront des présents, car ces deux prophètes leur avaient causé bien des tourments».

Seulement voilà, au moment-même où les habitants croyaient avoir la paix, la catastrophe fond sur la Cité...

De témoins qui, dans notre pays, se sont étonnés, ont dénoncé, ont crié «casse-cou» face à nos pratiques financières, il n'en a pas manqué. On peut penser à des Biéler, Bernasconi, Ziegler, mais aussi à Don Helder Camara, le Brésilien, et Sengelin, le Français, et combien d'autres... Quel accueil a-t-on réservé à leurs remarques? Dans le meilleur des cas, on les a neutralisés par le silence ou traités par la dérision, au pire on a mis au pilori «ces gens qui traînaient leur pays dans la boue». A chaque fois il se trouvait un porte-parole - comme celui du Crédit Suisse l'autre matin à la radio - pour nous rassurer: «Tout va très bien, Madame la marquise...»

Elle est venue, l'heure du dévoilement. Il le faudra impitoyable. Non par je ne sais quel désir de revanche, mais parce que c'est de vie et de mort dont il est question, pas moins. Le mot «narco-dollars» est de belle apparence, mais que signifie-t-il d'autre que la mort - la mort en col blanc - qui frappe en amont et en aval? En amont, dans le tiers monde, comme nous l'écrivait le mois passé Xavier Arbex, prêtre genevois au Pérou: «...s'il n'y avait pas les narco-dollars, on n'aurait plus de «Sentier lumineux» (ce mouvement de guérilla terriblement destructeur. ndr) car eux, ils en tirent tout leur arsenal». En aval, ce sont ces morts par overdose de jeunes gars ou filles, au petit matin, dans quelque toilette publique de Zürich ou de Genève.

Reconstruire «plus beau qu'avant», comme le chalet de la chanson, ne suffira pas. Il s'agit de reconstruire différemment, autre chose. Il y faudra du courage, de la lucidité. Osons cette autre phrase de l'Apocalypse quelques versets plus loin: «C'est l'heure de la persévérance et de la foi des saints». Elle fera sourire et crier à l'angélisme - même dans les rangs étiquetés chrétiens; elle est simplement parole d'espérance. On veut croire qu'il existe dans ce pays un certain nombre de personnes que la mort d'un jeune ne laisse pas indifférentes et dont l'éthique est un peu plus haute qu'un siège de Conseil d'administration, un peu plus large qu'un relevé de compte.

Prétendre le contraire serait, pour le coup, traîner notre pays dans la boue.

A.F.

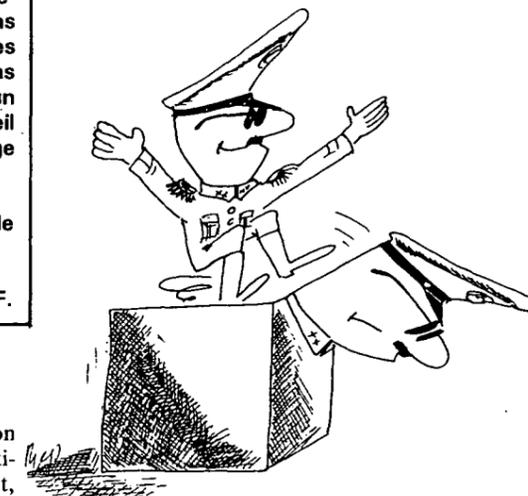
«Le temps viendra où, dans notre pays comme ailleurs, de grandes masses d'argent s'accumuleront sans avoir été gagnées ou épargnées de manière honnête; c'est alors qu'il faudra montrer les dents».

Gottfried Keller, 1878

AFRIQUE DU SUD Dites-le avec des cartes

Il y a quelques mois, M-renouveau, le groupe des coopérateurs critiques de la firme Migros, avait invité ses membres à une campagne de cartes, pour demander qu'Hotelplan raye de son programme l'Afrique du Sud.

Une information parue dans l'Hebdo nous annonce que c'est chose faite, mais -selon le porte parole de la firme- «pour des raisons purement économiques». Reste à savoir si l'envoi des cartes n'a pas quand même pesé dans cette décision...



PARAGUAY La joie et l'incertitude

Ce sont 35 ans de dictature qui ont pris fin le 2 février dernier au Paraguay. Une dictature bon teint, dans laquelle l'Etat de siège était pratique courante, où répression intérieure, asile accordé aux anciens nazis et autres bandits internationaux, et commerce de la drogue allaient de pair.

C'est bien sûr dans la joie que le peuple a accueilli la nouvelle du départ en exil du vieux général; cet exil auquel il avait con-

damné plus du quart des habitants de son pays ! Mais une joie teintée de scepticisme. L'auteur de ce nettoyage en effet, le général Andréas Rodriguez, est un personnage qui a été mêlé trop longtemps à toutes les atrocités du régime pour ne pas les avoir cautionnées. «A-t-il vraiment été touché par la grâce démocratique après avoir été l'un des plus fermes soutiens du dictateur déchu ? » se demande Christian Rudel dans l'hebdomadaire «Témoignage chrétien». Et la précipitation mise à orga-

niser des élections qui auraient lieu le 1^{er} mai n'est pas nécessairement de bon augure.

HORS DES PASSAGES CLOUTÉS

► Mgr Gaillot

Dans un de ses livres, le prêtre et écrivain Jean Sullivan remarquait que chaque fois qu'un de ses amis était devenu évêque sa parole s'était mise à «chercher les passages cloutés». Mais il arrive que certains souhaitent en sortir. Ainsi Mgr Gaillot évêque d'Evreux. Avec le risque de tomber sous les feux des médias et, trop sollicité, de trop parler de tout. Avec la chance de pouvoir faire entendre quelque chose de l'Évangile à tant de gens qui ne s'approcheront jamais des officines patentées. Fallait-il que l'Évêque d'Evreux accorde un article à un journal tel que «Lui» ou le «Gai-Pied»? Il ne nous appartient pas de nous prononcer à ce propos; en revanche nous pensons utile de mettre à disposition des lecteurs de «Cotmec info» ces articles. Ils pourront ainsi se faire une idée du sens évangélique de cet évêque devenu une cible facile pour certains commentateurs de la vie de l'Église aujourd'hui.

► 172 théologiens de langue allemande

Hors des passages cloutés également cette longue déclaration signée par 172 théologiens et théologiens de langue allemande, tous professeurs dans des facultés catholiques. «L'expression d'un ras-le-bol... Cologne est une déclaration de résistance à l'arbitraire romain» commente Albert Longchamp dans Témoignage chrétien. Principaux points épinglés par la déclaration: Les nominations d'évêques, les autorisations ecclésiastiques d'enseignement et, surtout, la place de la théologie de Jean-Paul II dans la théologie contemporaine et sa «manière autoritaire d'ériger quasiment en dogme ses convictions personnelles...»

Dès la sortie de cette déclaration, le 27 janvier, des voix se sont fait entendre pour minimiser la portée de ce cri. Pas sûr qu'elles parviennent à l'étouffer si facilement. Surtout si les théologiens qui ressentent le même malaise dans les autres aires linguistiques sortent de leur silence.

► Aux personnes intéressées nous enverrons volontiers un petit dossier de presse contenant: Un article de J. Delumeau sur Mgr Gaillot paru dans le Monde, les deux articles de l'évêque d'Evreux parus dans «Lui» et le «Gai-Pied» ainsi que les extraits de la déclaration de Cologne parue dans Témoignage Chrétien.

Jeudi 2 mars à 20 h.30

La Cotmec propose dans ses locaux 16, bd du Pont-d'Arve sa rencontre trimestrielle «foi et solidarité» sur le thème:

Le récit de la création (Gn.2)
un cri d'espérance né de la déportation.

PAUVRETÉ À GENÈVE

Assurer un «double» minimum vital

De temps à autre, un coup d'oeil dans un miroir ne fait de mal à personne. Au contraire, cela peut aider à prendre conscience d'une réalité qui avait été plus ou moins volontairement oubliée. C'est ce qu'a fait dernièrement le Conseil municipal de la Ville de Genève au cours d'un débat sur la pauvreté... au sein de notre propre société.

Dans un premier temps, la tentation est grande de limiter la définition de la pauvreté à sa dimension quantitative. Ainsi, on dénombre par exemple, rien qu'en Ville de Genève, 3500 personnes âgées vivant avec moins de 1'400 francs par mois. Face à cette situation, les conseillers municipaux ont demandé à l'unanimité au Conseil administratif d'établir des critères précis pour la définition d'un minimum vital d'environ 20'000 francs par an. Quoique nos élus semblent clairement décidés à fixer un tel minimum, ils restent encore divisés sur les moyens à envisager afin de l'assurer pour tous. Alors que certains préconisent notamment l'exonération fiscale pour tous les contribuables au-dessous de ce «seuil de pauvreté», d'autres envisagent d'aider directement les personnes concernées en leur versant diverses allocations sociales. Cependant comme l'a relevé G.O. Segond, maire de la ville, la pauvreté a également sa dimension qualitative: situation familiale déséquilibrée, santé déficiente, instruction lacunaire, sont autant de domaines favorisant l'installation de la pauvreté de manière souvent beaucoup plus rapide qu'on ne le pense.

Enrayer la pauvreté de chez nous ne peut donc uniquement se faire par le versement d'une allocation sous forme monétaire à certaines personnes, afin de leur garantir un minimum. Ce sont tous les dysfonctionnements de notre société qu'il s'agit de corriger. La tâche apparaît alors beaucoup plus importante. En effet, cela implique de redéfinir, par exemple, les conditions de travail (congé pour les parents seuls, législation en matière de licenciement,...), les conditions de logement (nombre minimum de pièces...) et les possibilités d'accès au crédit (législation sur les petits crédits...). Par ailleurs, une grande victoire sur la pauvreté sera la prise de conscience par toute la population que la pauvreté existe, peut-être même dans son propre immeuble ou sa propre famille... En effet, aucun service social ne pourra rivaliser avec la grand-mère, la tante ou la cousine qui acceptera de garder l'enfant d'un ménage mono-parental, ou la voisine faisant régulièrement la causette, les courses, voire le ménage d'une personne âgée.

La lutte contre la pauvreté implique donc clairement d'assurer un double minimum vital: quantitatif et qualitatif. Cela n'est cependant possible qu'avec une prise de conscience et une implication concrète de tous.

BURUNDI

Dépasser les haines tribales

Août 1988; Burundi: un événement produit l'effet d'un couperet: encore une fois, Hutus et Tutsis s'entre-déchirent. Ceux-là même qui partagent les mêmes coutumes, la même langue, les mêmes fêtes traditionnelles. Que dire des liens de parenté qui se sont tissés: lors des massacres, un Hutu assassiné met en deuil des Tutsis et vice versa.

Témoignage Chrétien publie dans son numéro du 29 janvier 89 une interview de Mgr Bernard Bududira évêque du Burundi sur ces tragiques événements.

L'homme d'Église se refuse à choisir entre la minorité tutsi au pouvoir et la majorité hutu. Il croit en la réconciliation dans la justice: «(...) suite aux événements, les évêques se sont réunis et ont décidé, entre autres, d'envoyer des prêtres et des religieuses pour instaurer la confiance, créer un climat de réconciliation (...)

A la question de savoir si une réconciliation est possible, et quel rôle peut jouer l'Église qui compte 65 % de fidèles parmi les Hutus et les Tutsi, l'évêque a répondu: «(...) la réconciliation est une nécessité, une condition de survie..., quant à l'Église, il faut qu'elle ait un discours clair. Le sens de la justice et du bien commun doit être enseigné et vécu dans toutes ses institutions. Elle doit être porteuse d'espérance... Les exigences du pardon passent par des actes, y compris par des actes de restitution quand il y a eu spoliation (...)

Une voix calme et sereine dans le tintamarre des discours de discorde et de mésintelligence.

Savez-vous...

La Cotmec vous donne rendez-vous chaque premier mercredi du mois à 8 h.15 et 22 h.15 sur les ondes de Radio-Cité dans le cadre de l'émission «présence au monde». Le premier mercredi de mars sera essentiellement consacré à donner un écho au week-end «Foi et résistance».



Communautés de base à Genève

Dans son numéro de janvier, sous la plume de Paul Jubin, la revue Bethléem consacre un article à une présentation des Communautés de base à Genève. Nous l'enverrons volontiers à ceux qui nous en feront la demande.

RACISME

Un bon document romain

Daté du 3 novembre, fête de St-Martin de Porres - un Péruvien né d'un Espagnol et d'une esclave noire - un document de la Commission pontificale Justice et Paix est sorti ces jours derniers. 45 pages éclairantes pour celui qui veut comprendre l'origine et l'actualité du racisme, tout comme son lien avec l'enseignement biblique.

Plus récent qu'on le croit.

Dans une première partie, le document rappelle utilement que le racisme n'est pas si vieux qu'on serait tenté de le penser. L'antiquité ne connaissait pas le racisme. C'est avec la colonisation et les exactions qu'elle a entraînées qu'il a bien fallu construire un arsenal de justifications affirmant que «les peuples soumis appartenaient à des races intrinsèquement inférieures quant à leur qualités mentales, morales ou sociales». Ce survol est l'occasion de rappeler de beaux textes de la tradition de l'Église qui attestent que des hommes de foi ont très vite perçu le danger. Peut-être aurait-on pu signaler que ces belles prises de position ont, le plus souvent, été noyées dans un flot de paroles allant en sens opposé?

A commencer par l'Apartheid

Une deuxième partie présente les «formes du racisme aujourd'hui». Le projecteur s'arrête tout d'abord sur l'apartheid. «L'Afrique du Sud est un cas extrême d'une vision de l'inégalité des races. La prolongation de l'état de répression dont la majorité de la population est victime est de moins en moins tolérée». Le document mentionne ensuite la situation des aborigènes, la tendance à l'ethnocentrisme qui peut amener à défendre son identité en dénigrant celle des autres. Dans un paragraphe, il est fait remarquer utilement que «la différence n'est pas grande entre ceux qui considèrent d'autres hommes comme leurs inférieurs à cause de leur race, et ceux qui traitent en inférieurs leurs concitoyens dont ils exploitent la force de travail».

Renforcer ses convictions.

Face à de tels défis, il importe que les chrétiens aient des «convictions profondes». Et c'est à cela que s'emploie la troisième partie. En rappelant à grands traits la doctrine biblique sur l'égalité de dignité de tout homme; en précisant que la tâche de l'Église ne consiste pas seulement à énoncer un enseignement mais à aider à ce qu'il s'incarne dans les comportements.

Jusqu'à subir les brimades et la prison

La quatrième et dernière partie est un appel aux chrétiens à «promouvoir, avec les autres, la fraternité et la solidarité entre les races». Par le témoignage, mais aussi par la dénonciation et l'action politique s'il le faut: «Il ne suffit pas d'exposer la doctrine ou de montrer l'exemple. Il faut défendre les victimes du racisme, partout où elles se trouvent. Les actes de discrimination (...) doivent être mis en évidence

AMÉRIQUE LATINE

Un «guide» qui fait peur

Tandis qu'à Washington un nouveau Président défait ses cartons, on s'interroge sur les changements à attendre; notamment en ce qui concerne la politique en Amérique latine. Des bruits réjouissants semblaient indiquer que Georges Bush s'entourait d'experts capables d'une approche plus fine et plus respectueuse à l'égard du sous-continent latino-américain que son prédécesseur. Or voilà que l'Agence Dial vient de diffuser ce qui se veut être «un guide sur le chemin à suivre» pour reprendre les derniers mots de ce document intitulé «Santa Fé II».

Issu d'un courant vieux de vingt ans...

Santa Fé est une ville du Sud des États-Unis. C'est là qu'en 1980 a été rédigé, à l'intention du Président Reagan notamment, un document intitulé «Une nouvelle politique interaméricaine pour les années 1980.» On y faisait état du danger de la théologie de la libération qu'il s'agissait d'affronter car l'Église «est devenue une arme politique contre la propriété privée et le système capitaliste de production». On se trouvait dans la ligne inaugurée par le Rapport Rockefeller qui, en 1969, avait relevé que «l'Église catholique est devenue une force appliquée au changement, y compris révolutionnaire si nécessaire». Ces rapports ne sont pas restés sans effet: Dans les seules années septante, deux évêques, neuf religieuses, quatre religieux ou missionnaires laïcs et cinquante-neuf prêtres ont payé de leur vie leur engagement au service de l'Évangile. Sans compter les catéchistes et délégués de la Parole ou chrétiens que l'on renonce à dénombrer.

....« Santa Fé II »

C'est dans cette même ville que les mêmes experts ont récidivé en concoctant le document de Santa Fé II intitulé «Une stratégie envers l'Amérique latine pour les années rapport aborde des questions de politiques agricoles et financières qui appelleraient de nombreux commentaires. Dans l'extrait ci-dessous, nous nous en tiendrons à ce qui est dit de la théologie de la libération.

Si vraiment le nouveau Président choisit de suivre ce «guide» l'Église, en ses secteurs les plus dynamiques, n'aura d'autres alternatives que de rentrer à la sacristie ou d'enterrer de nouveaux martyrs.

sans complaisance et réprouvés avec vigueur, de façon à susciter des comportements, des dispositions législatives et des structures équitables. (...) (Cet engagement) amène parfois à braver les répressions de certains pouvoirs ou au moins les pressions d'une opinion publique sectaire, et à affronter les brimades et la prison. Les chrétiens n'hésitent pas, avec le nécessaire discernement, à prendre leur part dans cette dignité de leurs frères, en donnant toujours la préférence aux moyens non violents».



...Fidèles à cette règle, les mouvements marxistes en Amérique latine ont été dirigés par les intellectuels et les étudiants, et non par les travailleurs.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la théologie de la libération: comme une doctrine politique camouflée en croyance religieuse à connotation anti-papale et anti-libre entreprise, dans le but d'affaiblir l'indépendance de la société face au contrôle étatique. La théologie de la libération est un retour au gallicanisme du 17e siècle, quand les souverains de droit divin recherchaient la façon d'assujettir l'Église traditionnellement indépendante. Nous voyons le fait nouveau de la greffe de la doctrine marxiste sur un vieux phénomène culturel et religieux.

L'attaque n'est pas seulement dirigée contre tel ou tel aspect de la culture. Elle est menée sur un large front, en cherchant à redéfinir l'ensemble de la culture selon une terminologie nouvelle. De même que le catholicisme est redéfini par les théologiens de la libération, de même l'art est-il transformé, les livres sont-ils réinterprétés et les programmes d'étude revus.

Tamié a besoin d'un appui

C'est une certitude pour nous que la contemplation n'est pas un handicap pour l'engagement mais, bien au contraire, une source d'approfondissement et de durée. C'est pourquoi il nous semble opportun de signaler que l'Abbaye cistercienne de Tamié, à quelques 80 kilomètres de Genève, entreprend des transformations pour assurer à la fois l'accueil largement ouvert et le silence pour ceux qui le souhaitent. Mais cela nécessite des moyens relativement importants. Nous tenons à disposition des personnes intéressées une description du projet et des indications pour ceux qui veulent le soutenir.

PAIX ENTRE ISRAËLIENS ET PALESTINIENS

Un moment prometteur

L'Agence «Soepi» publie ci-dessous des extraits du discours prononcé le 1er février par le représentant de la Commission des Eglises pour les Affaires internationales (CEAI) du Conseil oecuménique des Eglises (COE), Ghassan Rubeiz, sur la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine, dans le cadre de la 45e session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU (30 janvier - 10 mars 1989).

Le Conseil oecuménique des Eglises est un ami des peuples de Palestine et d'Israël. Parmi plus de 300 Eglises membres du COE de presque toutes les nations du monde, existe l'engagement de respecter les droits de ces deux peuples et de leur accorder le même degré de sympathie et de solidarité.

Le secrétaire général du COE, le pasteur Emilio Castro, s'était félicité, le 1 décembre 1988, de «La déclaration d'indépendance faite par le Conseil national palestinien le 15 novembre 1988, et de la déclaration politique, qu'il a qualifiées de mesures importantes offrant de nouvelles chances de résoudre le conflit israélo-palestinien et d'apporter la justice pour toute la région». L'occupation israélienne de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est est illégale et doit cesser, afin de permettre l'établissement d'un Etat palestinien voisin de l'Etat d'Israël; Israël devrait se voir garantir la paix et la sécurité par ses voisins et la communauté mondiale.

La répression des Palestiniens par les autorités israéliennes des Territoires occupés dans le cadre de la lutte contre l'Intifada (soulèvement) depuis décembre 1987 et l'escalade des mesures punitives pour essayer de briser la résistance ces dernières semaines est moralement inacceptable et enfreint les Conventions de Genève de 1949. Le fait que des manifestants armés soient abattus, que les maisons des enfants qui ont lancé des pierres soient fermées, que des dissidents soient expulsés, que des milliers de personnes soient jetées en prison pour être liées directement ou indirectement au soulèvement, toutes ces mesures brutales visant à soumettre une société occupée en colère, ne peuvent qu'échouer et exposer Israël à une pression renforcée et même à l'isolement de la part de la communauté internationale.

Signalons...

Le week-end qui aura lieu les 20 et 21 mai à Vaumarcus sur le thème

«Nos Eglises face aux défis des années 90»

Organisée par le Comité suisse de la Mission Populaire Evangélique de France, cette rencontre se déroulera avec la participation de Jean-Pierre Ghelfi, économiste, Jean-Pierre Molina, animateur biblique et Jean-Pierre Thévenaz, théologien.

Renseignements à notre secrétariat.

Le COE entrevoit un nouveau moment historique porteur de paix entre les Palestiniens et les Israéliens. La déclaration de décembre du président Arafat d'accepter Israël comme un Etat voisin et la volonté expresse de la majorité des juifs israéliens de voir leur gouvernement négocier avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est un signe nouveau du changement des temps. Cette année devrait représenter une percée dans l'édification de la paix. Les Palestiniens ont pris des initiatives significatives qui méritent une réciprocité positive de la part d'Israël. (...)

SOEPI

Le Père Varillon honoré

Lyon n'est pas loin de Genève. Nombreux sont les habitants de notre pays à avoir bénéficié de l'apport du Père Varillon. Et ceux qui ne l'ont pas approché ont peut-être lu un de ses livres dont le titre, à lui seul, dit un autre regard sur Dieu et sur l'homme : «L'humilité de Dieu et la souffrance de Dieu», «Beauté du monde, souffrance des hommes»... Associé à l'origine des Cahiers de Témoignage Chrétien, aux heures sombres de l'occupation, cet intellectuel brillant et ce spirituel d'envergure n'a jamais déserté les engagements des hommes.

On peut donc se réjouir de ce que la municipalité de Lyon ait choisi de marquer le dixième anniversaire de sa mort en donnant son nom à une place de la ville.

NOUVELLES DU TIERS-MONDE

Du nouveau

Bientôt dans la presse romande, la qualité et le nombre des informations sur les pays du Tiers-Monde augmenteront. Bientôt, dans cette presse, l'accent sera mis sur les questions humaines, culturelles, sur des situations concrètes que vit le Tiers-Monde.

Sur ces questions, les journalistes du Sud prendront leur plume et s'exprimeront directement dans les journaux romands. Bientôt un vaste réseau de correspondants se constituera. Des bureaux régionaux en Afrique, en Amérique Latine, en Inde, seront fonctionnels comme le sont déjà ceux de Tunis, Dakar, Johannesburg, New Dehli et Antananarivo. Et tout ceci grâce à l'initiative d'INFOSUD à Lausanne. Une agence de presse soutenue financièrement par les quatre oeuvres d'entraide suisses.

Cette tentative d'INFOSUD, visant à permettre à l'information de première main de circuler, sans entrave, du Sud vers le Nord doit être encouragée et mérite large appui des publications romandes.

INFOSUD Lausanne
tél. 021 27 43 53

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve — 1205 Genève — Tél. 29.26.81 — CCP 12-21551
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermaun, André Fol, Honoré Kponton et Françoise Larderaaz

Bon succès à «la Calebasse»

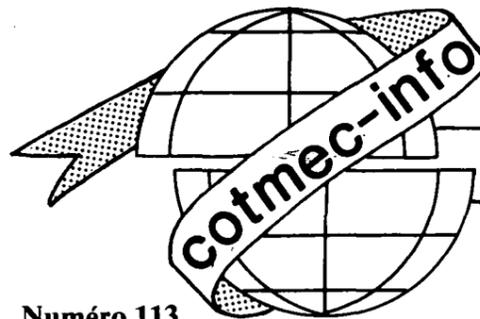
Le samedi 4 mars a eu lieu, à Carouge, l'inauguration d'une boutique pas comme les autres appelée «la Calebasse». Vous y trouverez des denrées alimentaires de Magasins du Monde (miel, café, sucre... mais aussi des objets d'artisanat du tiers-monde ainsi que des jeux et de la documentation. C'est que la Calebasse a un objectif plus ambitieux que celui de faire du chiffre d'affaires. Elle veut d'abord être, dans notre ville, un instrument au service de l'échange et de la compréhension, deux éléments clé de la solidarité.

On notera que cette initiative est le fruit d'une concertation. La Déclaration de Berne, Genève tiers-monde, le Groupe-ment la Florida-Pérou, Magasins du monde, le Mouvement populaire des familles (Comar) ainsi que Terre de Hommes ont mis en commun leurs forces.

Le démarrage s'est fait sur les chapeaux de roue, et le nombre des personnes présentes ce premier samedi a dépassé les prévisions les plus optimistes. Un début prometteur.

Heures d'ouverture : Mardi à vendredi de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h.30. Samedi de 9 à 12 h.

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 113

Mensuel

Mars 1989

LA RÉSURRECTION UNE JOIE POUR QUI ?

N'allons pas imaginer la Résurrection à la façon d'un ras de marée. Ils n'étaient pas bien nombreux à la fête, la première fête de Pâques chrétienne... Une poignée d'hommes et de femmes qui avaient suivi le Nazaréen. En traînant les pieds le plus souvent et sans comprendre, comme les disciples d'Emmaüs, ou pire en reniant comme Pierre... N'empêche : ils avaient tous «engagé» (au sens économique du terme) quelque chose de leur vie, de leur espérance sur le prophète Jésus. Jusqu'à tout perdre un certain vendredi. Ce sont ceux-là et non pas les autres qui ont fait l'expérience, quelques jours plus tard, de cette parole qui allait leur rendre vie : «N'ayez pas peur, il s'est relevé.»

Aujourd'hui en irait-il différemment ? La nouvelle de la Résurrection va s'adresser en priorité à ceux qui ont «engagé» quelque chose de leur vie pour le Nazaréen et pour les pauvres en qui, nous a-t-il dit, il faut chercher son visage.

Pour ne prendre qu'un exemple évoqué dans ce bulletin, ceux qui ont «mouillé leur chemise» en faveur d'un requérant d'asile dont les droits étaient bafoués, partageant avec lui espoir et déception, confrontation et joie ne vont-ils pas parcourir de façon renouvelée le chemin qui conduit du vendredi-Saint à Pâques ?

Et il y a les autres. Ceux qui n'ont pas osé sortir du camp des vainqueurs. Il y a aussi - il faut oser nous l'avouer - cette partie de

nous-mêmes qui s'est mise à l'abri, qui n'a pas voulu risquer...

Eh bien ceux-là - et rappelons-le, la frontière nous traverse - n'entendront pas la Bonne Nouvelle de Pâques. Pas par punition, mais par impossibilité. Comme il est impossible à celui qui sort de table de sentir le goût d'une tranche de pain. Pour reprendre les mots de Jésus : «Ils ont déjà leur récompense» (Matthieu 6.2)

Comme celui qui a gardé le blé dans son grenier et refusé de le semer, redoutant de le perdre en le confiant un hiver à la terre; il a déjà sa récompense, ses sacs sont au sec. Quant à la joie des moissons, elle ne lui est pas destinée.

... Et pourtant, n'allons pas oublier ce qui est arrivé à Paul, le futur apôtre: pour le moins que l'on puisse dire, il n'avait pas suivi le chemin des chrétiens; et lorsqu'ils ont massacré le premier d'entre eux, Etienne, les meurtriers avaient pu compter sur Paul pour garder leurs vêtements. Or n'est-ce pas au même Paul qu'il fut donné de rencontrer, et de quelle façon, le Ressuscité ?

Personne - ni aucune partie de nous-mêmes - n'est à l'abri de l'irruption de la Résurrection. Voilà en effet ce qu'il convenait d'ajouter... même si cela contredit toute la réflexion qui précède !

A.F.



→ sont également persuadées qu'augmenter les importations de sucre des PVD peut se faire sans encourager les monocultures ou conduire à des conditions de production misérables.

Par cette modification de l'arrêté sucrier, la Suisse a enfin concrétisé une occasion d'orienter ses activités commerciales dans un sens qui contribue à sortir les PVD, par leurs propres moyens, de la crise de l'endettement dans laquelle ils sont plongés. C'est avec satisfaction que nous constatons que commerce et développement peuvent se retrouver, de temps à autres, sur la même longueur d'onde.

AFRIQUE Mémoire à conserver

«Lorsque les populations africaines, au temps des colonies, voyaient leurs masques rituels et autres objets du culte partir pour l'Europe, elles ne comprenaient rien à ce qui leur arrivait...». Ces propos sont ceux d'un vieil instituteur de la coloniale, «muséologue» amateur qui a fait don de sa collection privée au musée national de Lomé au Togo.

Quoique les marchands d'arts privés se montrent encore plus «voraces» que les différentes administrations coloniales, aujourd'hui, ce n'est plus la «déportation» sans impunité qui menace ces objets, mais leur détérioration : attaque des insectes, humidité et lumière.

Pour des cultures fondées essentiellement sur l'oralité, la destruction en cours revêt un caractère dramatique, car masques, ensemble de costumes, objets divers sont les traces les plus tangibles d'une mémoire qui se perd.

La situation est tout aussi préoccupante au musée de Bamako qu'à celui de Conakry, d'Abidjan ou de Bujumbura, bref, partout en Afrique où un effort de conservation du patrimoine est fait.

Une formation de techniciens dans le domaine est, du reste, en cours à Rome, organisée par le Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des biens culturels, note Croissance des Jeunes Nations.

Espérons que cette formation ainsi dispensée au personnel de musées ressortissants du Tiers-Monde lui rende le service nécessaire.

Toutefois, pour les villageois âgés, la culture n'est pas objet de musée; aussi, aujourd'hui comme au temps de la colonie, ne comprennent-ils rien en voyant un masque rituel plaqué sur un mur, ou dans un bocal de verre sous la lumière d'un spot !

Puisqu'un cadeau est affaire d'intention et de sens plus que de sous...

Pourquoi ne pas offrir à vos amis un abonnement à Cotmec-info ? (Une année: 10 francs.)

«PENSER LA FOI A PARTIR DE LA RÉSISTANCE»

Un week-end stimulant

Les 25 et 26 février, dans le cadre accueillant de Notre-Dame de la Route, un week-end de réflexion a eu lieu sur le thème «Penser la résistance à partir de notre foi».

Proposer à des personnes, engagées, par la force des choses, et dont l'agenda est souvent trop plein, de consacrer deux jours à la réflexion, cela tenait du pari. La présence de 40 participants a montré qu'il avait été bon de le tenter.

Le week-end a commencé par un moment de partage sur les expériences de chacun. Que de richesses de créativité et de courage, que d'étonnements aussi de la part de ceux qui s'exprimaient, sur leur propre trajectoire. C'est que l'on ne naît pas «résistant»: le plus souvent, ce sont des circonstances surprenantes qui amènent à le devenir.

Le second temps de la démarche était confié au Père Friedli, OP, professeur à l'université de Fribourg. Son propos a consisté d'abord à enquêter sur les traductions du mot «amour» dans le Nouveau Testament. Repérer la distinction entre l'amour d'amitié et l'amour de charité, ce n'est pas fuir le terrain de la résistance, c'est s'en rapprocher. Ce mot de «charité» qui dit un amour qui n'est pas fondé sur l'affection peut enraciner un espace illimité à la résistance, en empêchant de désespérer de ceux qui nous font face. Puis c'est à la suite de Gandhi que Richard Friedli a entraîné ses auditeurs pour repérer les étapes et les stratégies de la résistance. Dans la bouche d'un intervenant si bouillant, le mot «non-violence» ne court aucun risque d'être perçu comme une passivité...

C'est ensuite le pasteur Daniel Corbaz, médiateur Eglise-réfugiés pour l'Eglise protestante vaudoise qui est intervenu. Avec la force de conviction tranquille de celui qui se dit lui-même «résistant à la résistance», il a fait découvrir que, si toute désobéissance n'était pas «résistance», la loi elle-même ne laissait pas le citoyen sans résistance. Mais les choses ne vont que rarement jusqu'au tribunal: l'incompréhension, les menaces et les intimidations provoquent le plus souvent l'étouffement des mouvements à leur début. «Chez nous, la résistance est une vilaine manière» a dit l'orateur avec finesse. Il conduisit ensuite, à travers quelques scènes-clés de l'Evangile, à repérer le potentiel de résistance contenu dans les attitudes de Jésus. En conclusion de son propos, on pouvait retenir que, tant à partir de la loi que de l'Evangile, la résistance est «ni un malin plaisir ni une maladie honteuse, mais un titre de noblesse». L'Etat démocratique, qui prétend exercer son autorité sur des citoyens libres, n'a rien à y perdre. Quant aux chrétiens, ils peuvent y trouver un enri-

chissement pour leur spiritualité. Longtemps, ils ont résisté pour défendre la liberté de leur Eglise; aujourd'hui que, dans notre pays, celle-ci leur est acquise, sauront-ils mettre leur capacité de résistance au service des autres? Là est la question.

On notera encore, dans le déroulement de ce week-end, un temps de célébration simple, riche d'être vécue à partir d'un cheminement commun. Le dernier moment de la rencontre a consisté, par groupes régionaux, à choisir quelques chemins, limités mais concrets, pour assurer un lendemain à nos découvertes.

Qui, il y a vingt ans, pouvait prévoir que la question des réfugiés prendrait tant de place dans la réflexion des chrétiens et dans la vie de leur communauté? Nous ne choisissons pas les défis auxquels nous sommes confrontés, mais nous pouvons choisir de nous donner des moyens pour les relever dans la lucidité et la confiance. Notamment en s'aménageant un temps pour l'écoute de l'Ecriture et le partage, œcuménique évidemment, de nos questions et de nos découvertes. C'était le but de ce week-end.

Petite nouvelle

Le 23 février dernier, Honoré Kponton, qui met à disposition de notre commission une partie de son temps pour la documentation et qui collabore à la rédaction de ce Bulletin, a défendu son projet de recherche dans le cadre de l'Institut Universitaire d'études et de développement. En présence de Dominique Perrot, professeur à l'Institut et de Jean-Philippe Rapp, le responsable de Tmidji, Honoré a proposé avec chaleur et compétence les pistes de recherches qu'il entendait suivre pour traiter de la question de la Presse écrite dans son rapport au développement en Afrique. Et ceci à partir de la situation au Ghana. Nos félicitations au candidat et nos vœux pour sa recherche; une recherche pas facile, comme l'a souligné Jean-Philippe Rapp qui revenait d'un colloque de la Presse en Tunisie et qui avait pu mesurer l'espace étroit dans lequel doit évoluer le journaliste africain.

Pour la Cotmec, cette bonne nouvelle a son revers: elle hâte le moment où Honoré Kponton retournera dans son continent, privant notre commission d'une présence discrète, souriante et convaincante. Les jeunes des cycles d'orientation qui, de plus en plus nombreux, viennent chercher de la documentation chez nous ne nous contrediront pas!

Mais n'anticipons pas, le temps est aux félicitations, pas encore aux adieux.

UBS - SBS - CS Le prix de l'apartheid

Les trois grandes banques suisses viennent d'être exclues d'un syndicat d'émission (regroupement de banques) dont le but est de lancer un emprunt obligataire de 500 millions de dollars canadiens. Cet emprunt servira au financement des installations hydroélectriques de la province canadienne de l'Ontario; or, depuis deux ans, cette dernière ne traite plus avec les institutions ayant des relations d'affaires avec l'Afrique du Sud, afin de sanctionner sa politique raciste.

La grande majorité des entreprises et des banques suisses a toujours déclaré vouloir rester neutre face au problème de l'apartheid. Comme on peut le constater cette attitude est de plus en plus comprise, par la communauté internationale, comme un soutien indirect au régime de Pretoria: un mauvais calcul, également du point de vue économique.

AFRIQUE DU SUD Une loi contre la solidarité

La commission nationale Justice et Paix est très préoccupée par les conséquences que pourrait avoir le projet de loi concernant le financement étranger des organisations non gouvernementales déposé récemment par le gouvernement de la République sud-africaine.

Cette loi (Foreign funding Bill) permettrait aux fonctionnaires de contrôler de manière totale les activités d'organisations ou de personnes bénéficiant d'un soutien matériel de l'étranger. Les sommes reçues devraient être déclarées, ainsi que leurs affectations. Si l'argent devait être utilisé à d'autres fins, une autorisation du gouvernement devrait être sollicitée. Or la répression est telle dans ce pays que beaucoup de projets doivent être modifiés en cours de réalisation. Par cette loi le gouvernement pourrait donc paralyser un grand nombre d'activités.

Comme le relève la commission pontificale «Justitia et Pax» dans sa récente publication sur «L'Eglise face au racisme», «L'Afrique du Sud est un cas extrême d'une vision de l'inégalité des races». L'état de répression quasi permanent n'est plus toléré par la population. Pour éviter que la situation actuelle ne dégénère en guerre civile il est urgent que de réels changements surviennent. Or cela ne peut se faire en vase clos. La solidarité internationale est nécessaire au dépassement des injustices actuelles.

C'est pourquoi la commission nationale Justice et Paix proteste énergiquement contre ce projet de loi et espère que le parlement sud-africain aura la sagesse de le refuser définitivement. Elle réitère également son soutien à tous ceux qui luttent contre le racisme érigé en système de gouvernement. (...)

Justice et Paix

UNE SUISSE SANS ARMÉE ?

Au seuil d'un débat

Au mois de novembre, que cela nous plaise ou non, nous serons appelés à nous prononcer sur l'opportunité de l'armée dans notre pays. Cette consultation va-t-elle répondre aux vœux des initiants en faisant avancer la cause de la non-violence? Ne va-t-elle pas, au contraire, être l'occasion d'un plébiscite pour l'armée? La question peut légitimement se poser lorsqu'on se rappelle un certain nombre d'initiatives qui, dans un passé récent, ont abouti à solidifier ce qu'elles voulaient mettre en question.

Mais le fait de désapprouver le lancement d'une telle initiative ne doit pas empêcher de soulever le débat s'instaura. Cela ne sera pas facile car la nécessité d'une défense armée constitue un des premiers articles de la «profession de foi civique» des habitants de notre pays. Au point que certains ressentiront sacrilège l'idée-même d'une discussion à ce sujet.

Pourtant le propre d'une démocratie est que personne n'occupe, à lui tout seul, la place du «vrai». Par le fait même, personne non plus n'est en position de déterminer les questions qui n'ont pas droit de cité. Aucune raison donc de repousser a priori l'ouverture d'un large dialogue; aucune raison non plus pour les chrétiens de se retirer du forum. Car ils ont des choses à apporter.

Des points de repère

Leur premier apport est sans doute un souffle de liberté. Pour eux, Christ est Seigneur, César ne l'est pas. Entendez par là que toute forme d'organisation sociale est affaire humaine, donc sujette à réévaluation. La remarque vaut pour une organisation de défense armée comme pour une stratégie de défense non-violente: l'une et l'autre sont donc légitimement «discutables» au sens propre du terme.

Témoins du «shalom»

Autre point de repère: les chrétiens ont à être, dans le monde d'aujourd'hui, témoins du «shalom» de Dieu; c'est-à-dire d'une paix qui va infiniment plus loin que la seule absence de guerre. Elle consiste à une harmonie avec la création, avec les autres hommes, avec Dieu... On peut en déduire une grande attention à la sauvegarde de la création. Il importe de le rappeler, car souvent la défense armée face à des ennemis potentiels a conduit à négliger les menaces actuelles qui pèsent sur un pays. Conservation des sols, sauvegarde de l'environnement, respect de la qualité de l'air...

Roger Berthousoz, OP, théologien et Dominique Biedermann, économiste animeront une soirée sur le thème «interdépendance et solidarité», la question sociale suivant la dernière Encyclique de Jean-Paul II.

mardi 18 avril à 20 h.30 au Centre St-Thomas, 4, av. St-Paul.

Etre témoins du «shalom» de Dieu, c'est aussi avoir le souci que les ressources de la création puissent profiter à tous les hommes et soient donc gérées avec rigueur. On peut évoquer là des textes de référence du Vatican, du COE etc... qui ont attiré l'attention sur le gaspillage insensé que représente la course aux armements. Il faudra relire ces documents.

Mais il importe tout autant de rappeler que le «shalom» de Dieu demande de prendre très au sérieux le besoin de sécurité. Sans cette dernière, la vie de l'homme, et particulièrement celle du plus faible, ne peut s'épanouir.

Riches d'une mémoire

Dernière remarque: il appartiendra aux chrétiens de faire état de leur mémoire. Pensons à François d'Assise, à Nicolas de Flûe... En 2000 ans de christianisme, combien, en effet, de défis authentiquement relevés, avec réalisme et respect de la justice, pour qu'une tension trouve d'autres moyens de règlement que celui des armes!

Mais la mémoire des chrétiens est lourde aussi de toutes sortes de sacralisations, de légittimations... Souvent il leur est arrivé de mobiliser Dieu au service de leur cause. Leur mémoire enfin est chargée d'idées mal remises à jour: On a pu écrire au Moyen Age des réflexions brillantes sur la guerre qui, aujourd'hui, sont non seulement sans utilité, mais même dangereuses, comme un médicament périmé. C'est que les mots «armée», «guerre» n'ont aucuns points communs lorsqu'ils servent à évoquer la bataille de Morgarten et celle de Dien Bien Phu.

L'approche de Pâques nous amène à ajouter une dernière remarque. Avec le théologien orthodoxe Olivier Clément, nous pensons que nous devons reconnaître cette angoisse fondamentale qui habite les humains que nous sommes, et qui fait que nous avons «besoin» d'ennemis. Ce besoin va se localiser sous des formes qui pourront se modifier au cours des âges. Or, si le Christ est ressuscité, l'angoisse peut faire place à la confiance, et le besoin d'ennemis disparaître. Ceci dit non comme un plaidoyer pour l'inconscience mais, au contraire, pour guérir notre lucidité en lui évitant de se tromper d'objet.

Encore une fois ce ne sont là que des miettes qui voudraient alimenter le débat.

La Cotmec

Le samedi 6 mai, de 14 à 16 h.30 env. à la salle paroissiale catholique de Carouge, rue du Collège, une rencontre sera organisée par le mouvement «Vie et foi» sur le thème:

«Justice-paix-don-pardon»

Avec la participation de Bernard Bonvin, OP, théologien et de Jean-Claude Huot, secrétaire romand de Justice et Paix.

RÔLE DES MÉDIAS Une importante rencontre

Des chaînes de télévisions du monde entier se sont retrouvées à Genève du 4 au 7 avril dernier pour confronter leur expérience quant au rôle des Médias et leur influence sur les situations politiques et le développement.

L'un des moments forts de cette rencontre a été la conférence-débat animée par l'écrivain Sud-Africain André Brink sur le cas de l'Afrique du Sud. Le conférencier devait déclarer : «... si l'on veut formuler une appréciation globale, il importe de s'intéresser aussi à la situation des médias en Afrique du Sud elle-même. Il me paraît fort significatif que l'une des premières initiatives du gouvernement du parti national, après son accession au pouvoir en 1948, ait été de nommer une commission chargée d'enquêter sur la situation de la presse, en particulier sur les relations existant entre certains journalistes sud-africains et les médias étrangers, et dont l'effet aurait été de créer une «image négative» du pays... A plusieurs reprises - et c'était chaque fois après l'une de ces contractions périsaltiques qui ont marqué l'histoire de la résistance violente à la violence institutionnelle du régime - le gouvernement a brandi contre la presse la menace de plus sévères mesures de contrôle. En 1984, lorsque la violence explosa dans tout le pays, on dénombrait déjà en Afrique du Sud plus d'une centaine de lois régissant le fonctionnement de la presse. A la poursuite de la première déclaration de l'état d'urgence dans le pays, en juin 1986, la censure se renforça à tel point que la survie même des médias s'en trouva menacée. (...)(*)

De l'Afrique du Sud, il en a encore été question à travers deux films qui ont été primés : «Changing this country» (Pays à changer) et «Chain of tears» (Chaînes de larmes).

Le premier proposé par le BIT, est le témoignage de quatre travailleurs sud-africains inscrits aux deux grandes fédérations syndicales, le COSATU et le NACTU. Ils prennent des risques et sont exposés à des mesures de rétorsion : licenciement, chômage, arrestation, détention. Ils en appellent à la communauté internationale et demandent de réelles décisions économiques contre leur pays.

Le deuxième est d'une extrême beauté : c'est une suggestion, celle de l'irréversible souffrance des enfants du Mozambique, du Botswana, d'Angola et aussi d'Afrique du Sud. Suggestion à partir du dessin d'un enfant de cinq ans : les yeux d'une mère d'où perle un chapelet de larmes, coulant jusqu'au bas d'une feuille blanche.

Oui la souffrance des enfants est présente dans ce film de Toni Strassburg : premières victimes d'une guerre sans fin, orphelins, ils sont torturés pour un hypothétique aveu, mutilés à vie par les mines, parfois même enlevés, détenus, entraînés à tuer. C'est un génocide perpétré par l'apartheid, contre toute une génération.

Parmi les nombreux films présentés, trois seulement venaient du Sud : il s'agit de «Ingénieur du Sahel» (Burkina Faso), «La pirogue» (Sénégal) Une participation trop faible pour être récompensée valablement par un prix. Une parole d'encouragement est toutefois venue de M. Léo Rampen, directeur des programmes de Radio-Québec : les télévisions du Sud ont peu de moyens techniques, nous voulons dire à ces télévisions : la qualité de votre reportage est faible, mais ce que vous dites est génial...».

(*)Le texte intégral en français est disponible au secrétariat de la COTMEC. Quant aux films concurrents et hors concours, ils peuvent être visionnés. Renseignements à l'IUED, rue Rotschild 24, 1201 Genève, Tél. 731.59.40



Bravo aux parrainages...

qui, grâce à leur ténacité, ont réussi - avec l'appui des autorités genevoises - à faire revenir la jeune réfugiée zairoise (dont le mari est à Genève) et dont le renvoi avec son enfant avait soulevé, en octobre dernier, l'indignation de nombreuses personnes en Suisse.

Une nouvelle publication

L'enfance missionnaire en Suisse romande vient de sortir une petite revue destinée aux enfants. Présentation d'un pays, illustrée de très belles photos, bande dessinée, conte, prière, tel est le contenu du premier numéro. Abonnement à milAmi : Grand-Rue 34, 1700 Fribourg; fr. 10.- pour 5 numéros par an.

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Michel Bavarel, Dominique Biedermann, André Fol, Dominique Froidevaux, Honoré Kponton et Françoise Lardetaz

J.A. 1231 CONCHES
Changements d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève



Rencontre foi et solidarité

La prochaine rencontre organisée par la COTMEC aura lieu le mercredi 7 juin de 20 h.30 à 22 h..
Sous-sols, 16, bd du Pont d'Arve,
Thème : **Evangeliser aujourd'hui ?**

Le pouvoir et la désobéissance

Tel est le thème de la semaine de formation qui aura lieu du 10 au 15 juillet au Centre du Louverain, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane. (Tél. 038/57.16.66).

Salon du Livre

Si vous allez visiter le Salon du Livre, ne manquez pas de faire une visite au stand de la Fédération Genevoise de Coopération, dans lequel la COTMEC exposera quelques publications.

Le rendez-vous est à la COTMEC

En vous branchant sur Radio-. Cité le premier mercredi de chaque mois, à 8 h.15 ou à 22 h.15 vous serez en liaison avec la COTMEC; **mercredi 3 mai, interview de Jean-Charles Roulin sur le Sénégal.**



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 114

Mensuel

Avril 1989

LE DENIER DE CESAR

Il est bien connu, le passage d'Evangile dans lequel Jésus est mis devant la question : faut-il payer l'impôt à l'occupant? Le livre de Gerd Theissen «L'ombre du Galiléen» nous a rappelé que cette question était d'un enjeu social dramatique : répondre oui, c'était sembler approuver non seulement l'occupation de César sur la terre d'Israël, mais sa divinisation puisqu'un denier le représentait avec, sur la tête, la couronne de l'immortalité. Sacrilège suprême pour un juif pieux. A l'inverse répondre non, c'était faire le jeu des zélotes et choisir le camp de l'affrontement déclaré à l'occupant.

Que va faire Jésus ? Avant même de répondre à la question, il adresse une demande : «Faites-moi voir une pièce d'argent...» (Luc 20.24). Et ses interlocuteurs lui en montrent une. L'ont-ils tirée de leur poche ? C'est probable. En tous les cas, ils en avaient une à portée de main. Et c'est bien cela qu'il s'agissait de reconnaître avant toute chose.

Produire un denier, l'avoir sur soi, c'est reconnaître - que cela nous plaise ou pas - que l'on se trouve sous occupation romaine. C'est de là, et non en théorie, qu'il s'agit de poser la question. C'est maintenant, et pas demain quand les armées de César seront parties, qu'il s'agit de trouver un espace de liberté, un chemin de cohérence.

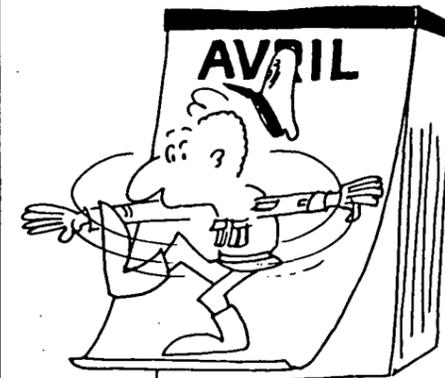
Réglage fin, à distance du «tout ou rien»; position peut-être particulièrement difficile pour les chrétiens. Dans

l'Evangile, ils puisent un idéal d'une grande exigence; prenez par exemple la parole de Jésus : «Soyez parfaits comme votre Père est parfait.» Le risque est grand, en marchant le regard pointé vers un tel horizon, de passer toute sa vie à chercher, sans jamais le trouver, le monde où enfin ils pourront vivre la totalité de leur conviction. En attendant, comme l'albatros du poète, leurs ailes de géant les empêchent de marcher.

Pour le dire en d'autres mots : entre l'idéal, séduisant mais inatteignable, générateur de déceptions, de culpabilité, de rancœurs... et la compromission qui épouse sans critique la réalité, il y a un chemin à inventer. Il y a place pour «le compromis». Il est, ce pas, possible aujourd'hui-même. Celui qui le fait ne se leurre pas : il ne quitte pas des yeux son idéal. Au contraire, il y tient trop pour remettre à demain le fait d'avancer, ne fût-ce que de quelques centimètres, dans sa direction.

Tous, quel que soit notre emploi - enseignant ou employé de banque, artisan ou chimiste ... ou permanent au service de l'Eglise - nous avons en poche le denier de César. Tous, nous sommes dans un système qui, à des degrés divers, nous est imposé; un système opposé, sous tant d'aspects, à la Bonne Nouvelle des Béatitudes. Et c'est pourtant là qu'il s'agit de trouver aujourd'hui notre espace d'action politique ou économique. Notre espace de vie et de liberté.

A.F.



- 7 février 1986 : Jean-Claude Duvalier, «Bébé Doc», successeur de son père «Papa Doc», est chassé du pouvoir. Le général Namphy prend la tête d'un conseil national de gouvernement composé de trois militaires et de deux civils.

- 29 mars 1987 : Une nouvelle Constitution est approuvée par le peuple.

- 29 novembre 1987 : les élections sont annulées à la suite de massacres perpétrés contre les électeurs par les «duvaliéristes», alors que l'armée reste passive.

- 17 janvier 1988 : M. Leslie Manigat est élu président au terme d'un nouveau scrutin organisé par l'armée et boycotté par la plus grande partie de la population.

- 19 juin 1988 : Le général Namphy dépose M. Manigat et constitue un gouvernement militaire.

- 18 septembre 1988 : après un massacre à l'église Saint-Jean Bosco, où officie le Père Aristide, le général Prosper Avril, chef de la garde présidentielle et ex-homme de confiance de Duvalier, renverse le général Namphy et annonce de nouvelles élections, à une date indéterminée.

Observations.

- La population haïtienne est restée indifférente et n'a pas pris parti. L'affaire concernait essentiellement les militaires.

- Les Etats-Unis ont fortement soutenu le général Avril, parce qu'il promet des élections. Egalement parce qu'il a fait mine de lutter contre le trafic de drogue.

- Le contrôle du trafic de drogue et de la contrebande a sans doute été l'un des enjeux de la tentative de coup d'Etat du dimanche 2 avril et des troubles qui ont suivi.

clame l'état d'urgence. En plus des Léopards, les casernes Dessalines - situées au centre de Port-au-Prince - se sont soulevées. Vendredi 7 et samedi 8, de violents combats ont lieu entre la garde présidentielle et les casernes Dessalines, en pleine ville, à coup de canons, de mortiers et d'armes automatiques. La garde finit par occuper les casernes Dessalines et le calme revient. Bilan : une quarantaine de morts, pour la plupart des soldats et une centaine de blessés, des civils pour la moitié.

Il est bien difficile, à distance - et peut-être même sur place - de voir clair dans ces événements. On se bornera ici à un rappel et à quelques observations. D'abord, les grandes étapes de l'histoire récente de Haïti.

HAÏTI

Militaires et drogue

Pour le général du même nom, première semaine d'avril difficile en Haïti. Le dimanche 2, l'unité d'élite des léopards s'empare du président Prosper Avril et l'emmène à l'aéroport, pour l'envoyer en exil. En chemin, le convoi est intercepté par les blindés de la garde présidentielle et le général Avril ramené au Palais national. Echec du coup d'Etat. Le lundi 3, les léopards s'emparent de l'aéroport, prennent le contrôle de la télévision et de la radio nationale pour obtenir la libération de leur chef, le colonel Rebu. Quatre «Léopards» sont tués par la garde présidentielle. Mercredi 5, le général Avril pro-

- Autre élément : les jalousies entre militaires. Les officiers de la promotion 1971-1973 manifestaient de la grogne depuis plusieurs semaines. Les soldats des casernes Dessalines se plaignaient du traitement de faveur accordé à la garde présidentielle. Des proches du général Avril ont pu, semble-t-il, s'enrichir rapidement.

- Mercredi 5, un groupe de militaires des casernes Dessalines a demandé le remplacement du général Avril par un civil, le président de la Cour de cassation et le retour à la constitution de 1987. Existe-t-il une tendance «démocratique» au sein de l'armée haïtienne ?

En Haïti - comme aux Philippines ou ailleurs - il ne suffit pas de chasser le dictateur honni pour régler tous les problèmes...

COMMERCE SUISSE AFRIQUE DU SUD

Cela marche bien...

L'année 1988 a fortement marqué les échanges commerciaux entre la Suisse et l'Afrique du Sud. Les importations suisses ont en effet plus que doublé (+ 102%), alors que les exportations suisses se sont accrues d'un sixième (+ 16%). Par ailleurs, le tableau ci-contre montre bien que la progression spectaculaire des importations suisses ne se limite pas à l'année passée, mais reflète une évolution qui a conduit à multiplier les achats de produits sud-africains par quatre, au cours de ces trois dernières années. Il est fort probable qu'une partie des importations en provenance d'Afrique du Sud ne soient pas consommées en Suisse, mais réexportées vers des pays tiers qui, officiellement, ont décidé de limiter leurs échanges commerciaux avec le régime de Pretoria. La Suisse sert ainsi de plaque tournante pour ce commerce, non sans s'allouer une partie des profits dégagés.

ETHIQUE ET ECONOMIE : indissociables

Le principal dossier du numéro de mars du mensuel économique de la Société de Banque Suisse, «Le Mois», a été consacré à l'éthique économique. Le choix du sujet est particulièrement bienvenu à un moment où la place financière suisse est secouée par son implication directe dans différentes affaires de blanchissage d'argent «sale».

L'auteur de l'article, le Professeur P. Ulrich, titulaire de la nouvelle chaire d'éthique économique de l'Ecole de Hautes Etudes Economiques de St Gall, montre clairement que les enjeux de notre système économique sont tels qu'ils ne permettent plus de se réfugier derrière une séparation étanche entre l'éthique et le monde des affaires. Bien plus : les règles d'une éthique économique ne constituent pas que de simples «gardes-fous», mais doivent être considérées comme une réelle plate-forme déontologique. A cet effet, une réflexion éthique se doit notamment de préciser les valeurs qui sont engendrées par une activité économique (richesse, pouvoir, solidarité, responsabilité,...) et de définir une hiérarchie au sein de ces valeurs. Ainsi, quoique tout le monde est généralement d'accord sur la finalité d'une activité économique, à savoir l'amélioration de la qualité de la vie, l'échelle de valeurs pour y parvenir diverge souvent fortement entre individus ou entre entreprises.

Une des valeurs que de plus en plus de dirigeants se veulent de privilégier est un «management responsable». Initiative certes positive, mais qui fait également ressortir nombre d'ambiguïtés au sujet de la notion de responsabilité. Cela peut être illustré à travers l'intervention de W. Frehner, Président du directoire de la SBS, qui précise (dans «Le Mois» sous le

titre «Savoir prendre ses responsabilités»), au sujet du commerce de l'or avec l'Afrique du Sud : «Le commerce international s'est de tout temps moqué des barrières politiques (...) c'est la raison pour laquelle nous rejetons toute forme de boycott, quelles qu'en puissent être les raisons».

Par ailleurs, nous pouvons souvent observer que la notion de responsabilité n'a pas la même signification s'il s'agit d'une affaire traitée chez nous ou dans le tiers-monde. La mise sur le marché, par Sandoz, de l'Optalidon (un produit antidouleurs) nous en fournit un bon exemple. Malgré que la vente de ce produit n'est pas autorisée en Suisse car il engendre une dépendance psychique et physique du patient, Sandoz le vend régulièrement dans les pays du tiers-monde. Relevons ici que certains de ces pays, tel le Pakistan, ont tout de même décidé d'en interdire la vente.

Il est encourageant de constater que la réflexion éthique s'insère toujours davantage dans les milieux économiques. Toutefois, pour en apprécier les effets, il est important de cerner l'échelle de valeurs précise qui s'en dégage.

CINEMAS DES 3 MONDES

Nouveau départ

Du 21 au 23 avril, le «Cinéma des trois mondes» a présenté une dizaine de films sur le thème : «Cinéma des migrations». Des oeuvres signées de cinéastes du Tiers-Monde (Turquie, Inde) mais aussi de réalisateurs occidentaux (de RFA, des USA, de Suisse) tentant de saisir la situation des migrants de l'intérieur, à partir de réalités vécues.

Ce Ciné-Club redémarre ainsi cette année avec plein de projets et un grand désir d'ouverture. Fondé en 1985 par des membres de l'Association des étudiants de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED), il s'est donné pour principal objectif d'encourager la diffusion de films qui sont souvent exclus des circuits de distribution dominants, en particulier des productions de réalisateurs du Tiers-Monde. Non pas seulement des documentaires qui parlent de ces pays, mais différentes formes de créations cinématographiques qui y voient le jour et témoignent du dynamisme culturel qui leur est propre.

Jusqu'à fin 1988 le «Cinéma des trois mondes» avait pu organiser une quarantaine de soirées, présentant plus d'une trentaine de films différents. Mais il avait fonctionné un peu dans l'ombre : disposant de trop peu de moyens pour diffuser son information, il s'était surtout fait connaître dans les milieux plus ou moins proches de l'IUED. Or, il y a actuellement dans le public un vif intérêt pour le cinéma du Tiers-Monde. Ayant participé à la mise sur pieds du dernier festival des films du Tiers-Monde, certains membres de «Cinéma des trois mondes» ont été encouragés par son succès (plus de 10'000 spectateurs en 15 jours). Comme ce festi-

val n'a lieu que tous les deux ans ils ont pensé que leur Ciné-Club pourrait organiser quelque chose de complémentaire : des petites sessions de deux ou trois jours sur des thèmes bien ciblés, avec une animation, des débats, et pourquoi pas, ultérieurement, des groupes de musique invités. Pour lancer ce premier Week-end sur les «Cinéma des migrations» les organisateurs ont bénéficié du soutien financier des groupes genevois de la Déclaration de Berne et de l'appui technique de Fonction Cinéma, association genevoise pour le cinéma indépendant disposant de nouveaux locaux à la Maison du Grütli. A l'avenir le Ciné-Club compte élargir son soutien financier, établir de nouveaux contacts aussi bien avec des réseaux de distribution qu'avec des propriétaires de salles et atteindre de nouveaux publics, parmi les jeunes surtout.

Prochaine manifestation : c'est pour le mois de juin déjà, en lien avec «Coopération coup de main». Thèmes annoncés : «Les enfants de la rue», «La condition de la femme et des enfants dans le Tiers-Monde». On se réjouit et on en reparlera avec des précisions sur les dates dans notre prochain numéro.

RENCONTRE AU ZAÏRE

Au Zaïre, son pays, «Lola» signifie «Paradis». Pour certains «partir à Lola» ça veut dire tenter de gagner l'Europe, la Belgique plus précisément ou peut-être la Suisse... Lola, c'est son nom à lui, le paradis, il ne le voit pas dans des voyages lointains; il n'a ni l'argent ni les relations qui lui permettraient de quitter la région, son royaume, pour le moment, c'est la région du beach (le port), et les bateaux faisant la navette entre Kin et Brazza (Kinshasa et Brazzaville), les deux capitales qui se font face de part et d'autre du fleuve Congo-Zaïre. Il fait partie de ces meutes d'enfants et d'adolescents qui tentent, à chaque passage, de prendre à l'abordage les navires en partance ou à l'arrivée. On les appelle «les chiots» ou «les enfants des douaniers». Ils sont au service des femmes qui font le commerce entre les deux pays et qui tentent, grâce à eux, de passer en fraude un certain nombre de marchandises. Ils opèrent pendant que leurs patronnes cherchent à occuper les douaniers ou les surveillants du beach, d'où leur surnom. Ces derniers parviennent rarement à les attraper, ils se démentent comme des anguilles. Il arrive pourtant que certains se fassent tabasser. D'autres, dit-on, ont même péri noyés ou avec une balle dans le corps. Ce sont les risques du métier. Mais en général les gardes du beach ne cherchent pas trop la grosse bagarre. On tolère l'art de la débrouille. On sait combien il est nécessaire si l'on veut survivre dans la situation que connaît actuellement le pays.

«Tu vois, me dit Lola, la fille qui est là-bas, c'est la plus jeune et la plus belle de toutes les commerçantes du coin. Elle ne veut pas de moi pour l'instant. Mais j'irai un jour dans le nord du Congo. Là où il y a des terres qui donnent bien et tout et tout. Alors je serai bien et elle voudra peut-être venir avec moi, tu verras...» Salut à toi, Lola-Paradis, ami rencontré quelques instants sur les bords du grand fleuve. Et merci de m'avoir raconté un petit bout de tes rêves et de ta vie. On n'en entend pas souvent parler ici.

CUBA

Nouvelle donne

Nombreux sont les signes d'une redistribution des cartes à Cuba. Après trente années d'une révolution qui a suscité un gigantesque enthousiasme, mais aussi nombre de déceptions et d'oppositions, c'est le moment des bilans. Si personne, pas plus à l'extérieur qu'à l'intérieur, ne peut contester certains acquis de la révolution dans le domaine de l'alimentation de base, de la santé, de l'éducation, les Cubains, les jeunes en particulier, attendent maintenant autre chose. On sait aussi que l'aide du grand cousin soviétique va se rétrécir progressivement et que de nouveaux rapports sont souhaités entre les deux pays maintenant que souffle, de l'est, le vent de perestroïka. De plus, cette petite île des caraïbes s'était taillée une stature internationale en tentant d'exporter l'élan de sa révolution. Avec le retrait progressif de son aide militaire aux pays frères d'Afrique, elle se retrouve encore davantage confrontée à elle-même.

Un renouveau religieux ?

Singulièrement, sur le plan interne, la nouvelle donne se manifeste entre autre par un renouveau dans le domaine religieux. Faut-il y voir la recherche d'une dimension sacrée trop longtemps contenue ou justement la conquête de nouveaux espaces pour une liberté de parole dans un pays qui est à la croisée des chemins et qui se cherche ? Ou encore les deux à la fois ?

A ce propos Croissance des Jeunes Nations a publié récemment un intéressant témoignage de Bernard Holzer, secrétaire général du Comité catholique français contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.), au retour d'un voyage d'étude à Cuba. En voici quelques extraits résumés :

«Il est incontestable que quelque chose bouge dans le domaine religieux. Nous avons pu assister à diverses manifestations que nous n'aurions pu imaginer. Par exemple le pèlerinage de St Lazare, un saint très populaire là-bas : un immense rassemblement - environ 300'000 personnes nous a-t-on dit - dans lequel plus des trois quarts des participants étaient des jeunes de 25 à 35 ans. On remarquait dans cette foule toutes les attitudes typiquement hispaniques que sont les cheminement à genoux, ou pieds nus, ou en traînant de lourdes pierres... Ces pèlerinages, on les fait souvent à la suite d'un vœu et, parmi les pèlerins, il y avait un certain nombre d'anciens de la guerre en Angola qui, là-bas, avaient fait cette promesse. Mais s'il y avait une foule pareille, je crois que c'est un signe de ce que les jeunes cherchent quelque chose d'autre que l'idéal révolutionnaire qu'on leur propose, le seul qu'ils connaissent. Cela ne leur suffit plus. (...) On constate ainsi beaucoup de manifestations d'une «religiosité populaire», mais aussi des chrétiens qui ont une foi vraiment «adulte».



(...) Ce qui est sûr, c'est que le régime a évolué, avec Fidel lui-même. Je pense que la révolution nicaraguayenne a beaucoup fait évoluer ce dernier. Comme beaucoup de chrétiens ont pris part à cette révolution, une évidence est apparue au Cubain, à savoir qu'en Amérique latine il ne pourra y avoir de changements profonds si les chrétiens ne participent pas au mouvement. A partir de cette prise de conscience, Fidel est devenu réaliste : la religion est réapparue au grand jour, elle est devenue thème de discussion. Et c'est bien ce qui m'a frappé : on en parle parce que le feu vert a été donné d'en haut. Sinon le sujet serait demeuré tabou. (...)

La quête d'une liberté de parole ?

Quant aux jeunes qui se lancent massivement dans le renouveau religieux, on remarque qu'ils se sentent un peu sur la touche sur le plan politique. Ils voudraient qu'on discute avec eux, qu'on les écoute. Ils demandent aussi une certaine libéralisation. «Spoutnik», une revue pour les jeunes soviétiques traduite en espagnol, n'eut guère de lecteurs cubains pendant longtemps. Maintenant, avec la perestroïka et la glasnost, il circule dans cette revue un petit vent de renouveau : les jeunes Cubains s'en sont vite aperçus et ils se précipitent désormais sur «Spoutnik», ce qui irrite assez les autorités, qui reprochent à la revue de n'être pas assez communiste ! Les Cubains sont assez au fait de la politique mondiale. Beaucoup ne comprennent pas très bien que l'Union soviétique, présentée jusqu'à maintenant comme la patrie de l'homme nouveau et le modèle de référence, ne soit plus suivie lorsqu'elle enclanche un mouvement de révisions et de réformes. Est-ce que le gouvernement se méfierait de ses concitoyens et en particulier des jeunes ? Pourtant, ce n'est pas être contre-révolutionnaire que d'aspirer à un peu plus de liberté. Peut-être les dirigeants ne croient-ils pas en la capacité de l'homme de prendre en main ses problèmes et son avenir. Eux seuls détiendraient-ils toujours toute la «vérité» ? Si tel était le cas, il y aurait un immense gaspillage humain de forces, d'initiatives et de dynamisme».

(Condensé des propos recueillis par C. Rudel dans CJN/no 314).

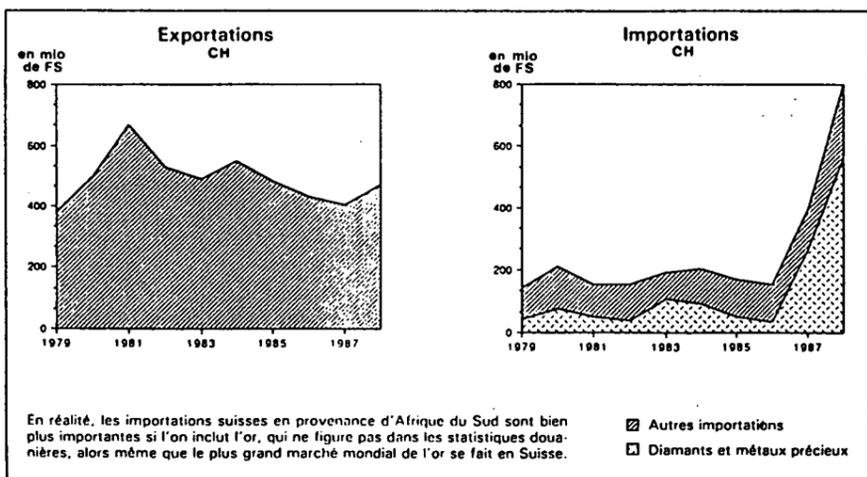


Tableau paru dans CH + 6, mars 1989.

PAIX, JUSTICE ET SAUVEGARDE DE LA CREATION Un titre à inverser

La rencontre œcuménique européenne de Bâle, organisée par la conférence des Eglises européennes et le conseil des conférences épiscopales européennes vient de prendre fin. Les médias en ont fait écho et COTMEC-Info en reparlera certainement.

Nous profitons de cet événement pour signaler que certains pays du tiers-monde avaient, au départ, critiqué la dénomination de ce rassemblement qui devait s'appeler «concile pour la paix»; s'ils ne niaient pas la gravité d'une guerre nucléaire ils affirmaient pourtant que le titre choisi visait une problématique occidentale: «Dans nos pays très peu de gens connaissent le mot "nucléaire"; vous avez peur de quelque chose qui arrivera peut-être demain, alors que nous, nous mourons tous les jours de la faim, de la malnutrition ou de conflits qui sont déjà là». Le mot "justice" fut alors ajouté à celui de paix; «il n'est pas possible» avait déclaré le pasteur Allan Boesak d'Afrique du sud, «que nous songions à nous servir de la question de la paix pour éviter les défis de la justice, du racisme, de la faim et de la pauvreté». Puis invités à une rencontre œcuménique sur la sauvegarde de la création, des représentants indigènes d'Amérique du nord et du sud, d'Australie, de Nouvelle-Zélande avaient mis en cause l'ordre dans lequel on pensait énoncer la rencontre de Bâle; ils estimaient que la priorité réside dans un changement de relations avec la création: de ce changement naîtrait le vrai sens de la paix qui permettrait de trouver la force nécessaire à l'établissement de la justice.

Le superbe livre «Pieds nus sur la terre sacrée» (1) illustre mieux que nous ne saurions le faire le respect immense d'un de ces peuples, celui des Indiens, pour la terre-mère; «une vieille sage Wintu parle avec tristesse de la destruction gratuite des terres sur lesquelles elle vivait, une région que l'exploitation des mines d'or - et plus particulièrement l'utilisation de moyens hydrauliques a dévastée»: *Les blancs se moquent de la terre, du daim ou de l'ours. Lorsque nous, Indiens, chassons le gibier, nous mangeons toute la viande. Lorsque nous cherchons les racines, nous faisons de petits trous. Lorsque nous construisons nos maisons, nous faisons de petits trous. Lorsque nous brûlons l'herbe à cause des sauterelles, nous ne ruinons pas tout. Nous secouons les glands et les pommes de pins des arbres. Nous n'utilisons que le bois mort. L'homme blanc, lui, retourne le sol, abat les arbres, détruit tout. L'arbre dit: «Arrête, je suis blessé, ne me fais pas mal.» Mais il l'abat et le débite. L'esprit de la terre le hait. Il arrache les arbres et les ébranle jusqu'à leurs racines. Il scie les arbres. Cela leur fait mal. Les Indiens ne font jamais de mal, alors que l'homme*

blanc démolit tout. Il fait exploser les rochers et les laisse épars sur le sol. La roche dit: «Arrête, tu me fais mal.» Mais l'homme blanc n'y fait pas attention. Quand les Indiens utilisent les pierres, ils les prennent petites et rondes pour y faire leur feu... Comment l'esprit de la terre pourrait-il aimer l'homme blanc? ... Par-tout où il la touche, il laisse une plaie.»

(1) Pieds nus sur la terre sacrée; textes rassemblés par T.C. Mc Luhan; photos d'Eward S. Curtis. Ed. Denoël, 1974.

ROUMANIE Des villages à adopter

La presse a suffisamment parlé de la situation en Roumanie ces derniers temps pour ne pas y revenir trop en détails. Rappelons tout de même que le Président Ceaucescu a pris l'initiative de raser environ 8000 villages. Leurs habitants, ainsi mis à la rue, seront à l'avenir «parqués» dans des blocs exigus et mal conçus, avec cuisines et sanitaires en commun à l'extrémité de chaque étage. Dramatique pour ces gens.

Dramatique aussi la disparition des églises, monuments, cimetières, écoles qui tombent sous ce vent de folie destructrice. C'est toute la richesse d'un passé culturel qui part en poussière.

Un prêtre roumain, membre de la communauté orthodoxe à Genève, a lancé dernièrement un vibrant appel: «Faites l'impossible pour sauver un peuple en train de disparaître.» Cet appel a déjà été entendu par un certain nombre de communes qui ont pris la décision d'adopter un village roumain. Seule intervention qui semble efficace à ce jour. On ne raie pas aussi facilement sur la carte un village connu à l'étranger. (A préciser que ce mouvement d'adoption de villages roumains est européen et centralisé à Bruxelles, qui a symboliquement adopté Bucarest.)

Et nous chrétiens, que pouvons-nous faire? N'avons-nous pas un rôle à jouer, en intervenant par exemples auprès de nos autorités communales pour qu'elles envisagent, si elles ne l'ont déjà fait, une adoption? Mais interpeller les autorités ne suffit certainement pas: assurons-les aussi de notre appui concret dans les démarches qu'entraînera inévitablement une telle décision.

Un exemple heureux de solidarité et d'œcuménisme: A Versoix, les deux Conseils de communauté réunis, catholique et protestant, ont demandé à leurs autorités d'envisager le parrainage d'un village roumain. Et ils se sont engagés en outre à y travailler concrètement et toujours conjointement.

N'y aurait-il pas là une idée à reprendre?

(Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat de la Cotmec).

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551-1
Rédacteur responsable: André Fol. Ont collaboré à ce numéro: Michel Bavarel, Dominique Biedermann, André Fol, Dominique Froidevaux Honoré Kponton, Françoise Lardetaz et Elisabeth Reusse.

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève

COTMEC
bd du Pont d'Arve 16
1205 GENEVE

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont-d'
1205 Genève

AU CINÉ enfance et jeunesse

En lien avec les manifestations mentionnées plus haut, Coopération Coup de Main et Cinémas des Trois Mondes se sont associés pour une série de projections et d'animations. A la base, un programme de films présentant des regards d'enfants ou sur les jeunes d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine:

- Jeudi 1^{er} juin: 3 films reprenant le thème des enfants de la rue: «A nous la rue» (Burkina Faso), «Grégorio» (Pérou) et «Salaam Bombay» (Inde).

- Les jours suivants, jusqu'au dimanche 4 juin, plus d'une dizaine de films dont certains sont présentés en première genevoise «Une femme honnête», (Chine) et «Poupée de roseau», (Maroc)

- A noter: la présentation de courts métrages le samedi 3 juin, dès 20 h., dont ceux réalisés par des membres de Coup de Main, avec exposition des activités des jeunes.

Le tout: au CAC-Voltaire et à Fonction Cinéma (Maison du Grütli, rue Général Dufour 16).

Les requérants solidaires...

d'une cause genevoise: celle des clefs de St-Pierre qui aura lieu les 9, 10 et 11 juin. En effet un stand y sera tenu par les réfugiés et les requérants, en collaboration avec l'AGORA et les parrainages; une manière originale d'inverser les rôles!



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 115

Mensuel

Mai 1989

AUJOURD'HUI LA PENTECÔTE

Il ne faut pas s'y tromper: même si la liturgie multiplie les acclamations et les alleluia, le temps pascal, pour l'Eglise, est d'abord l'acceptation d'une perte. Depuis Vendredi-Saint (et on le redira à l'Ascension sur un autre registre) l'Eglise célèbre cet homme Jésus que ses amis ne rencontreront plus, ce corps que plus personne n'approchera ni ne touchera.

Et la Pentecôte? Certes les disciples reçoivent bien un don qui les comble, qui les enivre: «Ils sont pleins de vin doux», diront les spectateurs! Mais ce qui leur est donné, c'est autre chose que ce qu'ils avaient perdu. Ils avaient perdu Jésus, cet homme en chair et en os, localisable comme peut l'être un corps humain. Et ce qui leur est redonné, c'est l'Esprit, le souffle, «insaisissable» par définition. Celui dont on ne parviendra à évoquer la venue que par des images: «comme un violent coup de vent», «comme des langues de feu». Description à peu près aussi précise que celle d'un amoureux qui vous parle de son «coup de foudre» pour celle qu'il aime...

Ce n'est pas tout. Les disciples ont perdu en Jésus une présence unique et ils reçoivent la diversité. Cet Esprit, en effet, n'a pas été confié au responsable du groupe, avec charge de le communiquer aux autres! Au contraire les apôtres l'ont reçu simultanément, chacun dans sa diversité. Et Dieu sait s'ils étaient différents, les douze: de Simon le Zélote à Matthieu le publicain! Enfin, rappelons-nous, c'est une Eglise polyglotte, dès son début, que leur prédication rassemble.

Dire: «au commencement de l'Eglise est l'insaisissable, au commencement est la diversité...». Voilà qui n'est pas très rassurant. Et l'on comprend la tendance de l'Eglise à ajouter de la sécurité, de «construire en dur», de centraliser, de baliser... Constante au cours des siècles, la tentation semble particulièrement vive aujourd'hui.

Pour en revenir aux apôtres, leur grandeur a été de vivre cette «perte» du Maître comme le point de départ d'un chemin; un chemin à découvert dans la créativité et la confiance; pour le dire d'un autre mot: dans la foi. Dans la concertation aussi, au besoin dans l'empoignade (le Nouveau Testament en relate de dinglantes...); ce qui leur a donné une liberté étonnamment communicative. Fragilité et liberté transparissent dans la lettre qu'un auteur écrit - vers l'an 200 - à son ami païen Diognète qui l'interroge sur la foi des chrétiens: «Toute terre étrangère est leur patrie, toute patrie une terre étrangère».

Vivre en chrétiens aujourd'hui, non comme les gardiens anxieux d'un territoire menacé, mais comme les témoins émerveillés d'un souffle d'amour et de liberté qui habite le monde.

Ce n'est pas seulement de la Peur que la Pentecôte veut nous libérer, mais de tout ce que l'on met en place pour la masquer.

A.F.

Radio-Cité et la COTMEC

Le prochain rendez-vous mensuel est fixé au mercredi 7 juin, à 8h.15, repris à 22h.15. Honoré Kponton parlera de son oncle rebouteux.

VOYAGES A L'ENERGIE... du coeur

Séjourner dans le tiers-monde en découvrant d'autres cultures, partager et échanger des vécus très différents, participer à un projet humanitaire: c'est l'objectif que s'est fixé JATUR, association créée il y a quelques années en marge du Cycle d'orientation et qui organise, durant les vacances d'été, plusieurs voyages dans des pays du tiers monde pour des groupes d'une vingtaine de jeunes chacun. Cet été, pas moins de 8 voyages de quatre semaines sont prévus en Afrique, en Amérique centrale et en Asie. Dans presque tous les cas, le séjour inclut la participation à la réalisation d'un projet de développement. Depuis mars, chaque participant suit des cours d'introduction au pays

où il se rendra. Outre qu'il finance lui-même son voyage, il contribue parallèlement à la récolte de divers matériel en fonction du voyage (médicaments, vêtements, matériel scolaire...). Pour JATUR, ces voyages éducatifs sont l'occasion «de faire du monde non pas un savoir, mais un vécu où l'énergie du coeur permet de revaloriser les adolescents».

SALVADOR Un diocèse sous contrôle de l'armée

Depuis 9 ans que dure la guerre civile au Salvador 70'000 personnes ont perdu la vie. Des milliers de réfugiés salvadoriens quittent aujourd'hui les camps du Honduras pour tenter de retrouver leurs villages dans les départements de Cabanas, Chalatenango et Cuscatlan. Un retour difficile qui se fait contre la volonté du gouvernement. Ainsi que l'explique l'archevêque de San Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas «le gouvernement considère le retour des réfugiés dans leurs villages - le repeuplement des villages - comme subversif, et les guérilleros du Front Farabundo Martí de libération nationale protègent comme ils le peuvent ces villages de réfugiés, si ceux-ci le leur demandent. Face à ce mouvement, le gouvernement met en place son propre programme d'aide aux réfugiés dans le cadre de sa lutte contre l'insurrection. Il l'a baptisé «unis pour reconstruire»; l'armée gouvernementale rassemble de force les réfugiés dans des villages de regroupement, instaure tout autour des zones de non-combat et oblige les gens à former des milices».

Un cordon de sécurité est ainsi placé par l'armée autour des lieux contrôlés par le Front de libération nationale. Les soldats confisquant chaussures mais et médicaments dans ces zones, tant l'évêque luthérien que l'archevêque de San Salvador soutiennent le groupe œcuménique qui essaie de faire passer à travers le cordon du matériel à destination des réfugiés.

Or, en séparant la zone de Chalatenango de l'archidiocèse du San Salvador pour y créer un nouveau diocèse, le Vatican a - depuis 1988 - gravement compromis l'action de l'Eglise qui est à San Salvador en faveur des réfugiés. Le nouveau diocèse, qui a à sa tête un évêque charismatique, Mgr Alas, va certainement créer son propre service d'entraide et sa commission des droits de l'homme; placé sous contrôle militaire il n'aura alors aucun pouvoir et la situation deviendra cauchemardesque pour les réfugiés.



LA DETTE

Du Venezuela au Togo

On ne l'a pas assez dit : «le poids de la dette du tiers-monde tue», car la patience de la frange de sa population qui ne bénéficie pas des biens du «marché mondial» n'est pas infinie. Spectaculaire exemple récent : celui du Venezuela. En deux jours, près de cinq cents personnes ont perdu la vie à Caracas. N'ayant pas même reçu quelques miettes de l'avalanche financière du boom pétrolier que le pays a connu, les laissés pour compte ont laissé déborder leur amertume lorsque la classe dirigeante s'est brusquement mise à appliquer les fameuses «recommandations» du Fonds Monétaire International (FMI).

Le schéma est classique et connaît la même évolution partout dans le tiers-monde et surtout en Afrique : une classe dirigeante rompue aux mécanismes internationaux de la finance et du commerce, de mèche avec des bailleurs de fonds et autres investisseurs, font leur beurre sur le dos des populations qui elles, n'ont en retour que le choc violent de la crise.

Exemple ? Le Togo : vers le milieu des années 70, le boom phosphatier fit accroire que le pays était riche. Cela alimenta des rêves pour l'équipe au pouvoir; des rêves d'industrialisation à l'occidentale qui attirèrent des investisseurs étrangers. Richard Gerster (Comment ruiner un pays : le cas du Togo - IFDA dossier No 71) montre que le milieu était propice : cela développa la corruption. Résultat : la dette du Togo atteint aujourd'hui 1 milliard de dollars US. Richard Gerster affirme que ce pays a été victime d'investisseurs sans scrupules; il cite des travaux effectués sans appels d'offres, des investissements surfacturés; il dénonce la carence du gouvernement national (une part des surpris a financé des dépenses socialement inutiles et la corruption) et surtout la protection des gouvernements étrangers, comme celui de la Suisse et son système de garantie aux risques d'exportation, sans lequel les projets examinés ici n'auraient pas pu être réalisés. Les faiseurs d'argent étant ce qu'ils sont, une lourde responsabilité incombe aux protecteurs officiels du mal-développement. Pour l'instant, le paysan togolais n'a pas encore refusé de s'éreinter au travail pour payer une dette à laquelle il n'a jamais été associé.

FÊTE DE COUP DE MAIN : Les enfants de la rue

Coopération Coup de Main - association de jeunes et de profs du secondaire pour l'entraide - tient bon, malgré un subventionnement public qui s'amaigrit. Pour cette fin d'année scolaire, l'association a lancé une série d'animations sur le thème des «enfants de la rue».

Avec les bénéficiaires, les organisateurs prévoient un coup double : un fond de soutien aux jeunes en difficulté à Genève et le financement de projets concernant l'insertion des enfants de la rue au Brésil, en Colombie et au Nicaragua.

UN CAPITAL DE CEREALES Histoire d'une banque

Pour fonder une banque il faut un capital. Habituellement sous forme monétaire, ce capital a été habilement remplacé, dans la région d'Yrim au Burkina-Faso, par des céréales. L'histoire de cette nouvelle banque de céréales nous est relatée dans la dernière revue «Béthléem».

«Autrefois, rappelle un ancien du village, on n'osait pas toucher aux céréales qui n'avaient pas séjourné le temps d'au moins trois récoltes au grenier. Ainsi, on faisait face aux sécheresses, aux famines, aux variations de production des récoltes. Les Blancs ont introduit l'argent et nous ont fait découvrir qu'en vendant le grain tout de suite, on pouvait acheter beaucoup de pagnes, d'outils et de bière. Et aux périodes de soudure, en cas de mauvaise récolte, nous avons eu faim. Ce vécu insupportable s'est répété et nous a obligé à réagir».

La réaction a été la création d'une banque de céréales. Au moment de la récolte, elle achète le grain au prix du marché; par contre, à la période de soudure (c'est à dire les mois précédents la prochaine récolte) elle remet en vente les céréales à un prix certes supérieur, mais fixé par le gouvernement et non au prix d'usure généralement pratiqué par les commerçants. Ainsi les paysans non seulement ne sont plus exploités, mais participent eux-mêmes au bénéfices de l'opération. Parallèlement, le fait que la banque appartienne à tous les villageois a permis de raffermir les liens de solidarité entre familles.

PEUPLE KANAK

On ne peut assassiner la paix

Yéwéné Yéwéné et Jean-Marie Tjibaou tués à bout portant, le jeudi 4 mai, par Djubelly Wéa, un homme de la tendance dure du Front de libération National Kanak et Socialiste (FLNKS). Et une fois de plus le sentiment, ici, d'un formidable espoir fichu en l'air.

Mais peut-on réellement assassiner les artisans de paix ?

Beaucoup pensaient qu'il n'y avait aucun espoir à long terme pour ces Kanaks marginalisés sur leurs propres terres. Pourtant, de nombreuses portes semblaient s'ouvrir ces derniers temps, en grande partie grâce à la tendance pacifiste du FLNKS représentée par Jean-Marie Tjibaou et Yéwéné Yéwéné. Demain, d'autres militants qui travaillent déjà dans la même voie apparaîtront à leur tour sur l'avant-scène politique.

Ces deux hommes représentaient en effet un large mouvement débordant le cadre du FLNKS, et prônant ouvertement la non-violence. Ce mouvement s'était affirmé depuis le milieu des années 80, suite à divers événements sanglants. Parmi d'autres, Tjibaou et Yéwéné

étaient entrés en contact, à ce moment-là, avec les paysans du Larzac et l'Arche de Lanza del Vasto, en France. Fortement séduit, Yéwéné avait alors résumé en une phrase toute la force que pouvait représenter l'action non-violente pour les kanaks : «Nous vaincrons, avait-il dit, parce que nous sommes les plus faibles». Depuis, on avait pu voir les manifestations de résistance civile organisée se multiplier : sit-in, boycotts, grèves de la faim, activités diplomatiques auprès des instances internationales, etc..

Un homme de paix

Jean-Marie Tjibaou avait su, auparavant déjà, s'imposer comme homme de dialogue et de paix. Il possédait, disait-on, le don de se faire aimer par ceux qui l'approchaient. Après avoir fait le Grand Séminaire en Nouvelle-Calédonie et des études de sciences humaines en France, il avait été nommé vicaire à la cathédrale de Nouméa. Peu à peu s'était posé, pour lui, un grave problème d'identité : kanak par le sang, il devait entrer néanmoins dans un moule occidental qui niait l'existence même d'une identité kanak. Il participait alors à une commission politique née d'un synode diocésain et où se discutait l'avenir mélanésien; or, celle-ci ayant été complètement marginalisée par l'évêque de l'époque, Tjibaou s'était senti de plus en plus enfermé dans une sorte de «ghetto mystico-religieux sans prise de responsabilité réelle dans la société».

Il avait quitté le ministère pour travailler plus activement à des actions constructives pour l'émancipation sociale et culturelle des mélanésiens, devenant progressivement le principal leader des indépendantistes. En chemin, il avait dû souvent poser des actes concrets de réconciliation, même dans les situations les plus écoeurantes, notamment à la mort de ses deux frères et, encore plus, au moment où leurs assassins avaient été acquittés, en octobre 1987. La même année il écrivait : «La situation actuelle est si violente, si tendue que riposter par la non-violence suppose une solide préparation morale, politique, presque mystique. Prévoir en ce moment des actions d'envergure, c'est parier sur sa propre mort pour alerter l'opinion nationale et internationale. Cela suppose que l'on se mette d'accord pour se poser en victimes, résolues à gagner sans violence. C'est prendre le risque de se faire tuer, en continuant à avancer quel que soit le nombre de victimes. Quant à moi je suis prêt. Mais à partir de combien de morts faudra-t-il changer de tactique ? Il faut que parmi les militants, il y ait une équipe solide qui tienne coûte que coûte». (Kanak, No 11, p.4).

De telles paroles et les nombreux actes posés par Tjibaou et les siens pour la justice et la paix ne prennent que plus de poids aujourd'hui.



DU NORD AU SUD

Une planète pourrie

...Est-ce ce que nous allons léguer à nos enfants ? C'est la question que se pose un dossier passionnant sur le trafic des déchets toxiques réalisé par Jean-Philippe Ceppi et le BRRI (Edition CETIM). Son titre, un rien provocant : «L'Afrique a faim : voilà nos poubelles».

Reprenant diverses affaires qui sont apparues au grand jour ces dernières années, cet ouvrage tente de dévoiler les trafics douteux qui passent par des réseaux plus ou moins secrets, sont embarqués sur des bateaux fantômes et aboutissent étrangement souvent dans les pays du Sud : la carte des décharges pour produits dangereux couvre bientôt tous les pays de la côte ouest de l'Afrique ! On découvre aussi les acteurs du drame : industries pharmaceutiques, gouvernements, sociétés spécialisées officielles ou sociétés boîtes aux lettres, personnages douteux...

Plus profondément ce dossier tente une analyse de la situation actuelle, de la logique qui y conduit : plus je produis, plus je prospère, plus je consomme et plus je rejette de déchets. Ne peut-on penser, produire, consommer autrement ? Et surtout ne voit-on pas l'urgence d'une solution plus responsable que celle de transformer le Tiers-monde en poubelle pour nos déchets dangereux, appelés pudiquement «déchets spéciaux» ? «Car il est difficilement acceptable, dit R. de Diesbach en introduction, que le monde industrialisé, qui puise dans le Tiers-monde l'essentiel des matières premières nécessaires à son industrie, lui renvoie ses ordures toxiques. Les résidus de ses privilèges».

Que le monde se réveille un peu, ce dossier le montre aussi. La Suisse fortement concernée, a joué un rôle important pour amener la communauté internationale à signer une convention qui pourrait permettre d'interdire ou de maîtriser le trafic de déchets toxiques. Chose délicate, car on agit à tout prix qu'un nouvel accord ne serve de couverture aux pirates de débris. Les enjeux et perspectives liés à cette convention sont présentés en détail. Côté industrie on indique aussi que celle-ci commence à renifler qu'il peut y avoir de l'or à gagner dans la protection de l'environnement, par le développement de technologies adaptées pour la maîtrise des déchets. Pour ce qui est d'inventer d'autres manières de produire et de vivre, là c'est plus compliqué !

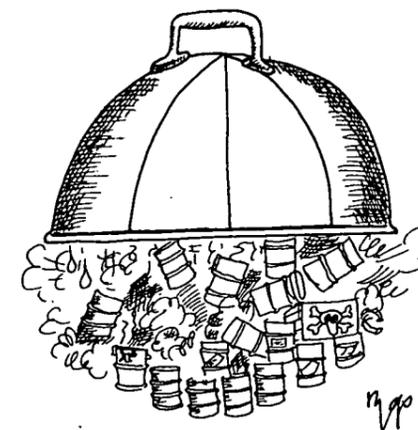
Quant pourra-t-on inscrire dans un grand livre : «Et l'homme contempla la création dont Dieu lui avait fait cadeau, il regarda ce qu'il en avait fait et il vit que cela était bon» ?

Un autre regard sur les peintres haïtiens

Le Centre haïtien de recherches et de documentation organise une exposition de peinture.

Au Forum, Centre des Unions chrétiennes, 9 av. Ste-Clotilde, jusqu'au 3 juin.

Ouverture du lundi au samedi de 16 à 22 h.00.



BRÉSIL:

Couper les vivres

Créée en 1975, la Commission pastorale de la Terre (CPT) organisme «annexe» de l'épiscopat brésilien, heurte de front les intérêts des grands propriétaires. Il n'est donc pas surprenant qu'elle n'ait cessé de faire l'objet de dénonciation calomnieuses. Il y a deux ans, de telles dénonciations ont été adressées à Misereor, l'organisme allemand qui assure 80 % des ressources de la CPT (l'Action de Carême des catholiques suisses lui accorde également une contribution). Dans l'espoir, bien sûr, de couper les vivres à cette commission si gênante.

En décembre 1988, les évêques allemands responsables de Misereor décidaient de ne plus accorder leur aide directement à la CPT, mais à travers la conférence épiscopale brésilienne (CNBB). A charge pour celle-ci de choisir les initiatives méritant un soutien. En février dernier avait lieu à Brasilia une rencontre entre des représentants de la CNBB et de la CPT. Conclusion : le travail de la CPT doit se poursuivre, parce que les forces qui s'opposent à une véritable solution du problème de la terre s'organisent, elles aussi, plus que jamais.

Il était encore décidé de procéder à une révision des statuts de la CPT, pour les rendre conformes au nouveau droit canon et aux nouveaux statuts de la CNBB. Ainsi que de désigner un évêque pour chacune des subdivisions régionales de la CPT. «La CNBB appuie courageusement la CPT, mais elle la place sous l'autorité épiscopale» commentait le journaliste José de Broucker dans le numéro de mars de l'actualité religieuse dans le monde. Par ailleurs, dans une lettre à la Folha de Sao Paulo - l'un des plus importants quotidiens du Brésil - Misereor expliquait que si elle fait désormais passer son aide par la conférence des évêques, ce n'est nullement parce qu'elle fait crédit aux accusations mensongères portées contre la CPT.

Lutte des classes

De son côté, la CPT avait adressé à Misereor un document pour réfuter les reproches qui lui ont été adressés. L'un de ces reproches était celui de favoriser la lutte des classes. «La CPT est absolument sûre d'une chose : des conflits sociaux et une lutte des classes existaient avant sa création».

tion» répond-elle. «Ce qu'a fait et ce que fait la pastorale de la terre, c'est uniquement ceci : dans une société divisée, elle fait sien le sort des plus pauvres, économiquement exploités, socialement et politiquement marginalisés. Et elle le fait pour suivre l'exemple de Jésus-Christ.»

Autre reproche, celui de se dresser contre l'autorité ecclésiastique. Voici ce que dit la CPT à ce sujet : «La CPT entend contribuer à ce qu'il y ait dans l'Eglise plus de service évangélique que d'autorité, pour encourager et organiser la participation de tous les croyants. C'est la raison pour laquelle elle avait proposé - et la CNBB approuvé - une autonomie organisationnelle et administrative. Mais non pas une autonomie pastorale. L'action des chrétiens doit être l'affaire de tous, dans une profonde communion avec le pasteur. Malheureusement, les évêques n'ont pas tous donné à leur épiscopat cette dimension. Certains préfèrent axer leur mission sur l'autorité, sur des décisions personnelles, sans dialogue et sans recherche solidaire et co-responsable. Nous ne cachons pas que, dans ces cas là, nous avons vécu comme CPT des expériences de conflit. Mais elles ne sont jamais allées jusqu'à un rejet de la mission épiscopale. Au contraire. L'objectif permanent, c'est la communion ecclésiale plus profonde et plus vraie qui peut résulter de débats entre membres de l'Eglise».

On accuse encore la CPT d'utiliser une terminologie marxiste dans ses publications. Voici sa position dans ce domaine : «Pour être chrétiens, nous devons être capables de lire les signes des temps, comme Jésus nous y a encouragés. Pour lire les signes des temps d'aujourd'hui, les chrétiens sont dans l'obligation d'utiliser les meilleurs moyens élaborés par l'intelligence de l'homme. C'est ainsi que la CPT se sert aussi de contributions élaborées par Marx pour l'analyse de la société. Elle ne s'en fait pas l'esclave ni ne se veut son disciple.»



Rencontre foi et solidarité

Comme déjà signalé dans notre précédent numéro cette soirée, placée sous le thème de «l'Évangélisation», aura lieu le mercredi 7 juin de 20 h.30 à 22 h.00, aux sous-sols de la COTMEC, 16 bd du Pont-d'Arve.

Elle est ouverte à tous.

Célébration œcuménique

A l'occasion de l'anniversaire de Soweto le groupe Eglise du MAAS et les Commissions tiers-monde protestante et catholique invitent à une célébration œcuménique le jeudi 15 juin, à 18 h.00, au Temple de Plainpalais.

Une occasion de témoigner notre solidarité, par l'intercession et la prière, avec l'Afrique du sud.

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE NESTLÉ

La responsabilité des actionnaires

La dernière assemblée générale des actionnaires de Nestlé, le 25 mai dernier, a été particulièrement importante, puisqu'il s'agissait de décider si la société allait se doter des nouveaux statuts proposés par le conseil d'administration. Ce dernier, inquiet par l'éventuelle possibilité, pour un groupe étranger, de mener une offre publique d'achat (OPA) inamicale contre Nestlé, a proposé de verrouiller le capital : il ne serait notamment plus possible de détenir un vote de plus de 3% du capital-action, toutes personnes morales unies entre elles de quelque manière que ce soit ou toutes personnes se concertant pour l'acquisition d'actions ne comptant que pour un seul actionnaire; des actionnaires regroupés dans un organisme faitier pourraient ainsi voir leurs droits limités. Par ailleurs, ces statuts ne seraient modifiables qu'avec l'accord de 3/4 des voix et en présence de 2/3 du capital-action, une limite très élevée lorsqu'on sait que Nestlé compte de nombreux actionnaires étrangers souvent non représentés à l'assemblée générale.

La Convention des Actionnaires Nestlé (CANES), regroupant environ 200 petits actionnaires, s'est fortement opposée à de telles modifications de statuts. Œuvrant originellement pour une politique commerciale de Nestlé dans le Tiers monde respectueuse des destinataires, CANES se bat aujourd'hui également pour davantage de démocratie dans la direction de cette multinationale. Or, les nouveaux statuts accorderaient un pouvoir démesuré au conseil d'administration par rapport à celui des actionnaires, c'est-à-dire des co-propriétaires de l'entreprise. Pour la CANES, un actionnaire n'a pas uniquement le devoir d'intervenir lorsque sa société est mal dirigée ou en danger, mais il a aussi la responsabilité morale de ce qu'elle entreprend. Il est toutefois difficile d'exercer ces responsabilités d'actionnaire si l'on est limité dans son droit de vote à l'assemblée générale.

Dans le cadre de la prise de conscience de telles responsabilités, certains actionnaires n'ont pas apprécié que la direction de Nestlé ait dernièrement pris des décisions particulièrement importantes sans auparavant en référer à eux : par exemple, la possibilité pour les étrangers d'acquiescer des actions nominatives, décision qui, par son annonce inopinée et maladroite, a conduit en novembre dernier à de fortes fluctuations du cours des actions des principales sociétés suisses cotées en bourse, sans pour autant que leurs activités aient été modifiées. Relevons également que la politique d'OPA (sur les géants Carnation et Rowntree notamment) devraient pouvoir être discutée dans ses grandes lignes en assemblée générale.

En fin de compte les nouveaux statuts ont été acceptés massivement par les actionnaires.

pendant, rien n'est encore joué puisque la CANES, considérant qu'une partie de ces statuts portait atteinte aux droits des actionnaires, a décidé d'adresser une demande d'opposition à leur inscription auprès du Registre du Commerce de Vevey. La modification des statuts de Nestlé est donc portée devant la justice dont la décision ne sera probablement pas connue avant plusieurs semaines. Affaire donc à suivre.

Rappelons qu'il suffit d'acquiescer une action Nestlé nominative ou au porteur pour pouvoir adhérer à la CANES (case postale 20, 1261 Trélex).

INITIATIVE «POUR UNE SUISSE SANS ARMÉE» Des arguments éthiques

La Fédération des Eglises protestantes de la Suisse et la Commission nationale Justice et Paix ont entrepris une réflexion conjointe au sujet de l'initiative «Pour une Suisse sans armée»; initiative qui, tout en suscitant parfois des réactions violentes, permet aussi d'ouvrir de manière positive un large débat sur le sens et la nécessité d'une défense nationale militaire. C'est toute la question d'une politique suisse de paix qui est ainsi posée et qui demande à être abordée sans discriminations.

C'est cette réflexion éthique qui est proposée en vue d'approfondir et de rendre plus objectif le débat à l'intérieur et à l'extérieur des Eglises. Les arguments éthiques qui y sont développés visent à permettre de dépasser la stérile alternative du oui/non à l'initiative.

Comme le dit la page de présentation du document, «on ne bâtit pas une paix et une sécurité durable sur les armes, mais bien plutôt sur l'établissement, dans le monde entier, de relations de confiance garantissant plus de justice et de solidarité. La guerre n'est pas un moyen propre à résoudre les conflits; il faut y renoncer. Dans les conditions actuelles, on peut cependant en toute bonne conscience voter pour ou contre l'initiative. L'armée représente encore, pour une bonne partie de la population, une réponse à son besoin de sécurité».

Mais le document met en évidence que, d'un point de vue éthique, il est inconcevable d'opter pour une défense nationale sans, parallèlement, lutter de toute son énergie contre l'injustice et la pauvreté dans le monde; sans non plus chercher de manière durable à résoudre les tensions par des voies pacifiques.

Ce texte publié a été élaboré après de longues discussions avec les autorités des Eglises. Il est diffusé au nom des deux commissions, non comme étant «leur dernier mot dans ce débat, ni comme une consigne de vote». Plus modestement la réflexion tente de fournir quelques points de repère à ceux qui souhaitent se pencher sérieusement sur ce problème.

Document de 4 p. disponible gratuitement à notre secrétariat.

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551-1
Rédacteur responsable : André Fol, Ont collaboré à ce numéro :
Dominique Biedermann, André Fol, Dominique Froidevaux, Honoré Kponton,
Françoise Larderez et Monique Ribordy.

Lire la Parole à partir de nos engagements

Depuis trois ans déjà un petit groupe se réunit à la COTMEC pour parcourir un livre biblique, en l'interrogeant à partir de nos propres questions; évangile de Marc, apocalypse et Livre de Job ont déjà été ainsi étudiés dans des rencontres qui ont lieu une fois toutes les trois semaines, de 12h.15 à 13h.15.

Ceux qui souhaitent se joindre au groupe dès cet automne peuvent retenir la date du 15 septembre à 12h.15, au 16, bd du Pont d'Arve.

En participant à cette première rencontre ils pourront donner leur avis quant au choix du livre et au calendrier.

La COTMEC est au micro

chaque premier mercredi du mois, sur Radio-Cité, à 8h.15 (reprise à 22h.15). Le 5 juillet Dominique Froidevaux parlera du Congo avec pour thème : «Le retour à la terre».

Avec tous nos vœux...

Pour ce temps de vacances nous vous rappelons que notre bulletin ne paraît pas en juillet et août. Cette fin d'année scolaire est pour nous l'occasion de remercier très chaleureusement les jeunes qui, fidèlement, plient et expédient COTMEC-Info; merci aussi aux éducateurs qui les accompagnent; que ces mois d'été soient pour eux et vous tous occasions de rencontres, d'admiration, de contemplation.



commission tiers-monde de l'église catholique

Numéro 116

Mensuel

Juin 1989

DANGEREUSES LES RELIGIONS?

Dans la revue «L'événement du Jeudi» du 13 avril, Jean-François Kahn donne à son dossier un titre en forme de question: «Les religions sont-elles dangereuses?» question provocante, certes, mais qui oserait la dire non pertinente? Au regard du présent Liban, Palestine, Sri Lanka, Irlande... et bien sûr l'appel au meurtre qu'avait lancé l'Ayatola Khomeiny contre Salman Rushdie. Et face au passé, n'est-elle pas plus pertinente encore? Dans les limites de cet éditorial, relevons quelques éléments d'appréciation à partir de la perspective chrétienne.

Chaque année, avec la traversée pascale, nous sommes placés pour savoir que la religion est chose dangereuse. N'est-ce pas largement à cause d'elle que Jésus de Nazareth a été mis à mort? Et si le mot grec qui signifiait «témoin» est devenu dans notre langue «martyr», ce n'est pas par hasard.

La religion est dangereuse, et cela dans la mesure-même de son pouvoir de révélation. En écrivant, me revient en mémoire la photo d'un paysan du Guatemala qui était catéchiste; on le voyait, la poitrine traversée par deux longues brûlures faites en forme de croix par des militaires ou paramilitaires. En révélant à cet Indien sa dignité de personne, en l'invitant à relever la tête, la religion l'a sûrement exposé au danger.

Et pour les autres, la religion chrétienne est-elle dangereuse? Mettant à part, les situations où la violence serait utilisée pour défendre la vie, le christianisme pourrait-il encore être dangereux au nom de la foi qu'il s'agirait de défendre? Un épisode de l'Evangile est, à ce propos,

éclairant, Mal accueillis dans un village, Jacques et Jean demandent à Jésus s'il veut qu'ils fassent tomber le feu du ciel. «Mais lui, nous dit le texte, se retournant, les réprimanda»; et certains manuscrits ajoutent «vous ne savez pas de quel esprit vous êtes car le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre la vie des hommes mais pour la sauver» (Luc 9.54).

A en croire ce passage, la tentation de violence n'a pas épargné les proches de Jésus, et lui a clairement pris position vis-à-vis de son emploi. Celui qui a mis l'homme au centre de tout et rappelé que la loi était faite pour lui et non l'inverse; celui qui s'est dit fils d'un Père qui fait pleuvoir sur les justes et les pêcheurs, comment aurait-il pu avoir recours à la violence, fût-ce pour promouvoir ou défendre les valeurs les plus hautes?

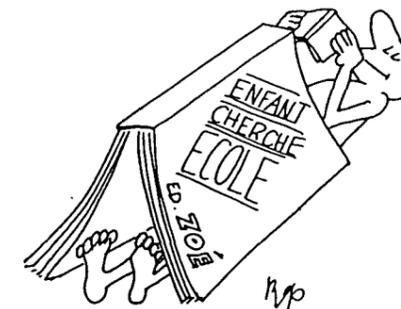
Seulement voilà. Le chrétien qui met ses pas à la suite de Jésus ne cesse pas pour autant d'être un homme. Un homme à qui le Décalogue ne croit pas inutile de dire: «tu ne tueras pas», tant il le sait habité par des pulsions de meurtre. D'ailleurs, faire commencer nos célébrations par la confession des péchés, n'est-ce pas une façon de reconnaître nos connivences avec ce qui détruit, et affirmer notre désir de l'endiguer?

Aucune violence exercée sur la personne de l'autre ou sur sa conscience ne peut se réclamer du témoignage à rendre au Dieu de Jésus-Christ. Au contraire elle constitue un blasphème à son égard. Savoir cela ne nous met pas à l'abri de la violence, mais cela nous retire du moins la divine autorisation d'y céder!

A.F.

LECTURES Des idées pour l'été

- Alex La Guma: «Les résistants du Cap», L'Harmattan, 1988, 201 p. Un jeune Sud-Africain face à son avenir (roman)
- Pierre Pradervand: «Une Afrique en marche» Plon, 1989, 336 p. Livre né d'un long parcours à l'écoute des groupements paysans africains.
- Non-violence actualité «Pour une éducation non-violente» Montargis, 1988, 128 p. Un dossier où l'éducation à la paix et à la solidarité a une bonne place.



- Christiane Perregaux et Florio Togni: «Enfant cherche école» Ed. Zoé, 1989.

ONG EN EUROPE Risques de neutralisation

Les organisations non-gouvernementales (ONG) européennes travaillant dans le domaine de la solidarité et de la coopération Nord-Sud jouent un rôle déterminant en tant de canaux d'information, organes de sensibilisation ou groupes de pression. Pour bien remplir ces diverses fonctions, leur principal atout est leur indépendance vis-à-vis des gouvernements. C'est ce qui leur donne tout leur poids lorsque, par exemple, elles prennent position sur une politique de paix en Amérique centrale ou au Proche-Orient, sur les sanctions à prendre face à l'apartheid ou sur les solutions de la crise de l'endettement international.

Or, plusieurs gouvernements européens cherchent aujourd'hui à réglementer les activités des ONG en restreignant notamment leur liberté d'action dans le domaine éducatif ou politique. C'est le cas en Allemagne et au Royaume Uni, où Mme Thatcher et M. Kohl tentent d'introduire une législation sur les ONG dans le but, probablement, de dépolitiser certaines d'entre elles jugées trop progressistes. Par ailleurs on constate que la plupart des gouvernements, en Europe, favorisent de plus en plus les ONG qui se réfugient sous la neutralité apparente et l'aide caritative «pure». Cela se traduit principalement au niveau des crédits gouvernementaux attribués prioritairement à l'aide d'urgence ou à certains projets de développement défendus par ce type d'organisations non gouvernementales.

Plusieurs ONG d'Europe occidentale commencent à s'organiser pour parer au risque de neutralisation auquel elles sont confrontées. On parle de lancer une déclaration ou une charte des ONG précisant l'identité qu'elles entendent elles-mêmes promouvoir, énonçant peut-être un certain nombre de droits les concernant et exigeant des garanties quant à leur respect. De quoi préserver une marge d'autonomie sans laquelle elles n'ont aucune chance de continuer à jouer un rôle politique ou éducatif pourtant vital pour leurs partenaires du Sud.

- Armand Lombard et Alain Perrot: «Argent sur table»: de la possession au don. Presses bibliques universitaires, 1989.
- Revue Vivant Univers: «L'esclavage aujourd'hui»; No 381, mai-juin 1989. (écrire à Vivant Univers, 3968 Veyras-Sierre; tél. (027) 55.90.35).

BANQUE ALTERNATIVE SUISSE Une alternative bienvenue

La place financière suisse se retrouve de plus en plus souvent sous le feu des critiques : recyclage d'argent sale, politique de placement, politique commerciale. Malgré tout, la politique menée par les grandes banques n'évolue guère. Face à cette situation, toujours d'avantage de personnes, soucieuses de l'utilisation qui est faite de leur épargne, cherchent une alternative efficace à la collaboration avec le système bancaire traditionnel. Il semble que cela sera bientôt possible à travers la Banque Alternative Suisse. Cette banque est actuellement en voie de création; à cet effet, pour obtenir l'autorisation de commencer à effectuer des opérations bancaires, la Commission fédérale des banques impose notamment un capital minimal de 5 millions de francs. Pour y parvenir, il a été fondé l'Association de soutien pour la Banque Alternative de Suisse qui propose, aussi bien au public qu'à des communautés ou organismes, de souscrire à de futures actions de la banque pour un montant de 1000 francs chacune. Si, à court terme, ces actions ne rapporteront pas de dividende, elles offriront une voix à l'assemblée générale, permettant ainsi de contribuer directement à l'orientation des activités de la banque. Parallèlement, il est possible d'adhérer à l'Association de soutien afin de participer à l'élaboration du projet définitif de la banque.

Le but de la banque Alternative est de réaliser des opérations bancaires fondées sur des impératifs éthiques responsables. La banque sera ainsi amenée à favoriser la réalisation de projets axés de manière générale sur le respect de l'homme, et plus particulièrement dans des domaines tels que les énergies douces, l'agriculture et l'alimentation biologique, la coopération au développement, la construction de logements orientée contre la spéculation immobilière, les médias parallèles, etc... Il s'agit ainsi d'éveiller, au sein du public, le sens des responsabilités au niveau social et écologique, tout en suscitant une nouvelle prise de conscience du rôle de l'argent dans notre société.

Pour de plus amples informations, contactez l'Association de soutien pour une Banque Alternative en Suisse, Secrétariat romand, case 74, 1218 Grand-Saconnex (tél. 022/798.39.08)

Engagez-vous ...

La Coordination genevoise pour le droit d'asile cherche des personnes qui seraient disponibles, soit régulièrement, soit occasionnellement, pour assurer une permanence organisée en vue de faciliter la prise de contact et l'accompagnement des candidats à l'asile nouvellement arrivés à Genève.

Pour tout renseignement, écrivez à Coordination droit d'asile, 9, av. Ste-Clotilde, 1205 Genève.

Des racines pour préparer demain

Tel est le thème de la nouvelle volée de l'AOT (Atelier œcuménique de Théologie) qui débutera en septembre pour une durée de deux ans, à un rythme de deux heures par semaine. «Tenir debout dans un temps foisonnant d'idées mais dépourvu de certitudes, fréquenter ensemble une Parole qui n'a pas dit son dernier mot» tel est le défi lancé pour ce nouveau parcours.

Pour tout renseignement s'adresser à l'AOT, 18, rue J.-Dalphin, 1227 Carouge; tél. 43.39.04 de 14h. à 18h.00, du lundi au vendredi.

RADIO-CITÉ Recherche de bénévoles

Cette «radio des chrétiens de la région genevoise» est toujours à la recherche de collaborateurs prêts à donner un peu de leur temps, soit pour un simple coup de main, soit pour des prestations plus régulières : présence à un stand lors de manifestations, expédition du bulletin ou mise sous pli de circulaires, mise en page, travaux de secrétariat, de comptabilité, recherche d'annonceurs, aides techniques diverses...

Pour toute suggestion, téléphonez au 47.32.00 ou écrivez à Radio-Cité, case postale, 1227 Carouge.



Bravo...

Aux groupes jeunes de la Coordination pour l'Asile : ils lancent actuellement une pétition adressée au Conseil d'Etat pour permettre à tout enfant habitant Genève d'aller à l'école, quel que soit le statut de ses parents.

Renseignements complémentaires et pétitions disponibles à notre secrétariat.

La COTMEC aussi en vacances ...

Du 10 juillet au 14 août nos bureaux seront fermés.

PROJET «SONGHAÏ» AU BÉNIN Interaction et solidarité

A «Ouando», immédiate banlieue nord de Porto-Novu, capitale de la République du Bénin, se réalise depuis quelques années un projet original sous la direction du Père Nzamujo Ugwuegbulam, dominicain : le projet «Songhaï», du nom d'un illustre empire ouest africain qui a prospéré du XIV au XVIIIème siècle.

Sur quelques hectares, des bassins de pisciculture avoisinent des cages à lapins ; on élève des canards, des chèvres et des moutons, des porc enfin. On cultive diverses denrées : manioc, patate et tarot ainsi que le haricot et quelques arbres fruitiers. Tout ceci est soigneusement entretenu ; fourrage et déjections sont parcimonieusement récupérés pour entrer dans la préparation du compost à réintégrer dans le circuit de production.

C'est d'une entreprise agricole qu'il s'agit, mais une entreprise qui intègre pisciculture, élevage et agriculture suivant le principe écologique de synergie et de complémentarité : la pisciculture «fournit» l'eau nécessaire à la production végétale qui sert à l'élevage, lequel, à son tour, permet de nourrir les poissons avec sa déjection et le tout produisant du biogaz.

«Songhaï» n'est pas seulement une entreprise ; c'est aussi un lieu d'apprentissage de méthodes adaptées aux conditions africaines pour des jeunes de 18 à 35 ans. L'originalité du projet Songhaï», rapporte Témoignage Chrétien du 11 juin 1989, «vient de ce que la synergie entre les trois secteurs de production se retrouve au niveau humain dans la solidarité nécessaire de tous les étudiants et animateurs. Le travail des uns est complémentaire au travail des autres et conditionné par lui. A cet égard, Songhaï est aussi école de formation humaine, apprentissage des responsabilités et exercice concret de solidarité.»

Une conception, voire même une philosophie du développement soutend cette activité : le développement ne se fait pas tout seul et n'est pas l'oeuvre de la nature laissée à ses propres forces. Il requiert des acteurs, des énergies humaines qui ont priorité sur tout autre facteur.

Eglise, refuge et résistance...

tel est le thème d'une journée organisée par l'Action parrainage de requérants d'asile. Cette rencontre aura lieu le **samedi 16 septembre de 14h.00 à 20h.00, au Cénacle, promenade Charles-Martin à Genève**

avec la participation d'Eric Fuchs, de Bernard Bonvin et les aumôniers de l'AGORA.

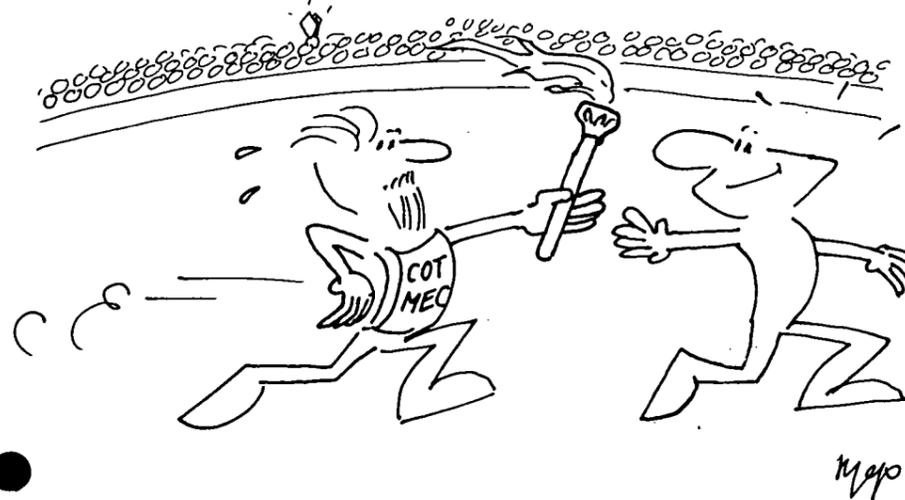
Inscription à l'AGORA: tél. 771.28.45. Prix: fr. 25.— (avec souper compris)

15 ANS DE FIDÉLITÉ Merci André

Pendant les premières années de son existence la COTMEC ne rassemblait que des bénévoles, convaincus et engagés, mais manquant parfois de compétence et souvent de temps. Dans un tel contexte l'arrivée d'André Fol fut particulièrement bienvenue : alors que nous n'osions rien demander ni rien espérer, le Secrétaire de la Pastorale nous offrait ce jeune prêtre, ayant suivi les cours de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement, comme responsable, permanent à 50 %.

Grâce à André la COTMEC s'est donné peu à peu les outils indispensables à son bon fonctionnement : un local, une secrétaire, un(e) documentaliste, un bulletin mensuel, des contacts fréquents et confiants avec nos homologues protestants.

Au fil des mois et des années nous avons de plus en plus apprécié la place centrale qu'il accorde à la Parole qui doit être accessible pour dire la foi aujourd'hui ; apprécié aussi sa recherche théologique, sa faculté de communication, ses convictions «contagieuses» sur le lien fondamental entre foi et solidarité internationale, un lien qui nous provoque à poser



des signes concrets; apprécié encore son inlassable souci de toujours tenir ensemble «annonce et dénonce». Les rencontres trimestrielles «foi et solidarité», les matinées de réflexion théologique et éthique pour la Commission, la création de COTMEC-info, le petit groupe biblique (pour ne citer que ces exemples) illustrent bien la passion d'André à partager la Bonne Nouvelle.

Animateur plein d'initiatives André, qui est aussi un frère bienveillant, à l'écoute des opinions diverses au sein de la Commission, ne cherche pas à se montrer surhumain : s'il partage régulièrement ses espoirs et ses soucis, il ne cache pas ses éternuements lorsqu'une cause lui paraît digne d'être défendue : il se fâche, il pâlit, il pince le nez...

AU MOMENT DE PASSER LE TÉMOIN

La COTMEC me demande d'écrire quelques lignes au moment de passer le flambeau. Ce sera non pas pour faire un bilan d'activités - il aurait sûrement été possible de faire tellement plus, tellement mieux - mais pour partager quelques découvertes.

Découverte de la Parole

La première, sans nul doute, est celle d'une redécouverte de la Parole de Dieu et de sa force formatrice. Comme le dit un proverbe brésilien: «L'Évangile, c'est comme la canne à sucre, soit on la mange crue et cela donne des forces, soit on la distille et cela produit un alcool qui met la tête dans les nuages». D'avoir relu

Après avoir mis en place une structure qui permette à la COTMEC de fonctionner par elle-même et d'effectuer un travail cohérent André, suivant sa vocation, remet maintenant le gouvernail en d'autres mains; il a cherché avec nous et trouvé un successeur laïc : Dominique Froidevaux, la trentaine, marié et père de famille, sociologue, ayant suivi les cours de l'IUED et participé à plusieurs projets dans le Tiers-Monde. André - qui va prendre en charge la direction catholique de l'Atelier Œcuménique de Théologie - reste cependant membre de la COTMEC, collaborateur à COTMEC-Info, théologien disponible.

Un autre changement à signaler : depuis un an nous bénéficions de la compétence d'un documentaliste béninois, Honoré Kponton; il va retourner en Afrique pour l'étude d'un projet : c'est Dominique Froidevaux qui reprendra également cette tâche, ce qui lui donnera un engagement à trois-quarts de temps.

Un grand merci - aussi en votre nom - à toi André, à toi Honoré; et bienvenue à toi, Dominique.

Le Bureau

la Parole dans des situations extrêmes m'a fait trouver en elle une vigueur que je ne lui connaissais pas. Et tous ces témoins de passage à la COTMEC qui nous disaient : «Chez nous, la Bible est une force de transformation, et en Suisse qu'en est-il?» Croyez qu'ils ont inscrit en moi une redoutable et féconde interrogation.

Découverte de mon Eglise

Après les premiers numéros de COTMEC-info, un ami - avec le sourire de circonstance - m'avait souhaité «bonne chance», persuadé que l'Eglise n'allait pas laisser publier longtemps ce genre de bulletin... C'est vrai que celui qui dans une Eglise locale, veut être témoin de la solidarité est comme l'ami inopportun de la parabole (Luc 11): il vient toujours au mauvais moment, avec des questions dont on se serait bien passé. Et, qui plus est, des questions formulées dans un langage marqué par l'impatience devant l'urgence des causes qu'il s'agit de défendre.

Or la COTMEC a été souvent approuvée par les instances locales, d'autres fois interpellée, très rarement limitée dans son action. L'honneur revient à l'Eglise d'avoir su faire preuve d'un tel accueil. Ma redécouverte de l'Eglise, je la dois aussi à la rencontre de l'Eglise du tiers monde. Gardons-nous de l'idéaliser, mais reconnaissons, comme certains l'on dit, «qu'il est des pays où le christianisme n'est pas fatigué». D'être à leur écoute a aussi contribué à renouveler mon regard sur l'Eglise.

Découverte œcuménique

Ces années de présidence de la COTMEC ont été enfin une expérience de collaboration œcuménique. Sans doute, sur le terrain de la solidarité, le contraire eût été étonnant. Je tenais tout de même à le signaler et à dire qu'avec Rudolf Renfer, pasteur qui préside la commission soeur, je n'arrive pas à me souvenir qu'un nuage ait affecté notre collaboration.

Un gène de liberté...

La COTMEC, il y a quelque vingt ans, a été voulue par des personnes pour qui la fidélité à l'Eglise était indissociable du souci de l'homme et de la justice, indissociable d'une expérience de liberté. Pour ne citer que quelques confrères, je pense à Lucien Mauris, aujourd'hui décédé, à Albert Maréchal, à Charles Devaud, à Jacques Sallet... Ce gène de liberté dans le sang de la COTMEC, je l'ai perçu dès ma première réunion, il y a douze ans de cela. J'ai essayé de lui garder sa vigueur et suis persuadé qu'il en sera de même pour Dominique Froidevaux. A lui vont tous mes vœux pour que cette tâche de présidence soit, pour lui aussi, l'occasion d'une découverte dans sa vie d'homme et de chrétien; je veux aussi l'assurer que la confiance dont j'ai pu bénéficier de la part des membres de la Commission lui est entièrement accordée.

André Fol

pas miraculeusement les problèmes. L'espoir est difficile à entrevoir. Il réside peut-être dans un effort long et patient qu'on engagé certains mouvement sociaux pour recréer un tissu solidaire; les groupes de défense des droits de l'homme qui, malgré les dangers, recensent et dénoncent les violations; certains réseaux syndicaux qui osent le combat contre un système d'exploitation particulièrement inique; des communautés chrétiennes de base qui tentent un travail apparemment impossible pour la pacification des conflits, la lutte contre la corruption et l'amélioration des conditions de vie dans leur milieu... Des petits riens qui ne peuvent que profiter d'une moins grande indifférence de notre part.

(Sources: Croissance des Jeunes Nations, SOEPH).

DROIT D'ASILE Troisièmes assises européennes

Elles se tiendront à Genève les 7 et 8 octobre prochains, au Centre Médical Universitaire. Les premières assises (Lausanne, 1985) étaient centrées sur l'écoute de certains groupes de réfugiés qui, pour la première fois, ont pu expliquer leur situation devant un forum européen. Les secondes assises (Bruxelles, 1987) ont eu un aspect plus militant. Elles ont été marquées par la présentation de diverses actions de résistance à certaines formes d'arbitraire des autorités face à l'accueil des réfugiés. Ces nouvelles assises de Genève, seront plus particulièrement consacrées à l'étude de la situation qui prévaut actuellement dans les pays d'Europe, au moment où la plupart de ceux-ci s'engagent dans un processus de concertation pour harmoniser leurs pratiques en matière d'asile. Face au risque de voir ces démarches plus ou moins secrètes déboucher sur l'alignement pur et simple par rapport aux pratiques les plus restrictives, les assises de Genève se proposent de lancer un débat public et démocratique ouvert sur ces questions, avec le concours de représentants d'organisations s'occupant des réfugiés et d'experts de toute l'Europe.

Urgent : Le mouvement de parrainages cherche des logements pour les participants à ces assises. Toute offre est bienvenue. S'adresser à Catherine Luthy-Magnenat, 6, rue de la Dôle, 1203 GE, Tél.: 45 94 73

RÉSISTANCE: Désobéissance civile... provocation?

Samedi 18 novembre 1989 Session avec des spécialistes du droit et de la théologie : T. Béguin, J.-J. Beljean, Ph. Bois, A. Brandt, P. Bühler, F. Reymond, P. Zuber

Programme et inscription: Le Louverain
2206 Les Geneveys sur Coffrane,
tél. 038/57 16 66

BRAVO à... la ville de Delémont

Le législatif de cette ville a en effet décidé depuis fin juin de ne plus traiter avec les trois grandes banques suisses tant qu'elles continueront à faire trop d'affaires avec l'Afrique du Sud, contribuant ainsi à détourner les sanctions économiques prises par d'autres pays pour condamner le régime d'apartheid. Plus : Delémont a renvoyé à la SBS un don de 20.000 francs que la banque lui avait adressé. Il faut une certaine détermination !



ABOLIR L'ARMÉE ?

Geste prophétique ou inconscient, signe de confiance, de réalisme, de maturité, ou mise en péril de notre vie et de notre société ? Réflexion politique et sociale, recherche d'une lumière de l'Evangile, avec A. Fankhauser, F. Jeanneret, (conseillers nationaux) et A. Longchamp (théologien).
Vendredi 13 octobre 1989 à 20 h. au Louverain, tél.: 038 57 16 66.



LIRE LA BIBLE à partir de nos engagements

Un nouveau fil conducteur pour cette année : **Les Actes des Apôtres**. Les rencontres ont lieu à la COTMEC, toutes les trois semaines entre 12 h.10 et 13 h.10, autour d'un pic-nic. Prochaines rencontres à partir du **vendredi 29 septembre 1989**. Renseignements à notre secrétariat.

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551-1
Rédacteur responsable : Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro : André Fol, Dominique Froidevaux.

MENACE SUR les indiens Yanomami

Film et conférence sur le problème du génocide d'une tribu indienne d'Amazonie. Avec Pierrette Birraux et Volkmar Ziegler.

Genève, Uni Dufour
le 29 septembre à 20h.20
et le 30 septembre à 18 h.

S.O.S.: L'AGORA CHERCHE Habits + linges de bain

Avant de pouvoir déposer leurs demandes d'asile les requérants doivent attendre plusieurs jours. La plupart de ces femmes, hommes et enfants manquent de vêtements et surtout de sous-vêtements et de serviettes de toilette. L'Aumônerie Genevoise et Oecuménique auprès des Requérants d'Asile lance un appel pressant pour en trouver. Apportez-les aux paroisses protestante et catholique du Lignon ou à l'abri de protection civile situé sous le Collège Henri-Dunant (entrée Bd. des Franchises) jusqu'à 10h. et dès 16h. Et on recherche des bénévoles.

Renseignements:
Sr. Bernadette Porte, tél.: 792 87 86
Maurice Gardiol, tél.: 771 28 45



Numéro 117

Mensuel

commission tiers-monde de l'église catholique

Septembre 1989

COTMEC Les défis d'hier et d'aujourd'hui

Ouverture sur le monde. Souci de la solidarité, intérêt pour les enjeux vitaux de notre temps. Ecoute des femmes et des hommes de par le monde qui ont quelque chose à nous dire de leurs vies, de leurs espérances et de leurs combats. Voilà, en quelques formules ramassées, le noyau des préoccupations de la COTMEC. Avec, au devant et au cœur de son action, ce formidable don de Dieu dont parlent les évangiles : la promesse d'une plénitude d'existence pour tout un chacun, aimé de Dieu. Aujourd'hui comme hier ce noyau de préoccupations demeure primordial. Mais les défis auxquels la COTMEC doit faire face se renouvellent sans cesse au gré des événements qui font le monde dans lequel nous vivons. Il importe de toujours rester sensibles à cette marche du temps. Au moment de reprendre le flambeau au service de cette commission Tiers-Monde et de l'Eglise, il m'a paru important de réfléchir avec ceux qui ont participé à la création de la COTMEC sur les défis passés et à venir. Une manière pour moi non seulement de rendre hommage au travail déjà accompli, mais aussi de dire mon souhait de rester proche du souffle qui a animé le travail de cette commission jusqu'à maintenant. Je vous propose ici quelques extraits d'un entretien que Pierre Dufresne m'a accordé à ce propos dans le cadre d'une émission pour Radio-Cité.

D. F.

*Cette émission intitulée «COTMEC, le temps de la mémoire» est faite d'entretiens avec Monique Ribordy, André Fol et Pierre Dufresne. Un enregistrement est disponible en prêt à notre secrétariat.

Depuis la création de la COTMEC, quels ont été les changements dans l'approche des rapports Nord-Sud et en particulier dans les manières de dire et de penser la solidarité ?

Pierre Dufresne : «dans la mentalité chrétienne, le concept de charité ou d'aide charitable a longtemps prévalu. Excellent dans son principe, ce concept occultait ou omettait les causes de l'injustice, de la misère et de l'oppression. Le concept d'aide au développement était déjà un progrès car il prenait en compte les acteurs du développement, la nécessité qu'ils prennent leur destin en mains. Mais il a bien fallu voir ce qui se passait derrière cette croisade positive : les processus induits par des structures commerciales, financières et culturelles mises en place par les plus forts dans leur propre intérêt. Des processus destructurants, débilissants, exploitants. Un des enjeux de l'action de la COTMEC sur le plan de l'information a donc été de privilégier la notion «cesser de nuire» par rapport à la notion «aider». Mais la notion «cesser de nuire» est culpabilisante; elle implique une analyse socio-politique lucide suivie d'actions découlant de cette analyse. Cela inquiète les pouvoirs en place et provoque leur durcissement. Alors que la notion «aider» est bien mieux reçue car elle valorise et renvoie de soi une image flatteuse. Pas facile donc de faire passer un autre message, même s'il est mieux centré sur l'exigence évangélique de la justice.»

Et dans le contexte actuel, quels sont à ton avis, les défis majeurs pour l'action de la COTMEC ?

Pierre Dufresne : «La tâche n'est pas plus facile aujourd'hui qu'hier. Par exemple, on assiste depuis quelques années à un retour en force de la charité-spectacle, totalement inopérante sur le plan de la réforme des structures d'injustice que Jean-Paul II appelle «les structures de

péché». Non seulement cette charité spectacle est inopérante, mais elle est encore funeste, nocive, car elle constitue un alibi de taille pour les consciences qui n'aiment pas être dérangées. D'autres part les bénéfices recueillis aboutissent souvent à une aide de type débilissant qui fait des assistés là où il faudrait au contraire des hommes debout. Plus grave : cette mentalité néo-paternaliste jouit d'une médiatisation extraordinairement plus importante que le combat pour un partenariat respectueux de l'autre. La COTMEC est par nature discrète et effacée, mais je crois qu'elle est acculée à la nécessité de faire médiatiser ses thèses. Pour ce faire, elle doit rendre ses actions plus spectaculaires, alors que ses membres ne se sentent pas fait pour le spectacle. C'est un

ÉLECTIONS EN AFRIQUE DU SUD Lettre des évêques

A l'occasion des élections de ce mois de septembre en Afrique du Sud, les évêques catholiques de ce pays ont publié une lettre qui en critique le système électoral actuellement en vigueur et en appelle au changement. Une lettre vigoureuse dont voici quelques extraits.

«Comme nous l'avons déjà montré auparavant, le système électoral est profondément déficient. Premièrement, la constitution qui prévoit ces élections est injuste car elle exclut la majorité de la population (Les Noirs, NDLR). Deuxièmement, même ceux qui peuvent voter, le font en fonction de critères raciaux puisqu'ils votent pour un parlement à trois chambres. Comme par le passé nous condamnons une constitution qui empêche la population de dépasser les barrières raciales et de travailler ensemble dans l'unité et la paix. Troisièmement, à l'intérieur du système tricaméral, ce sont les blancs qui ont le pouvoir. Quatrièmement, nous ne devons pas oublier que nous avons deux systèmes de gouvernement. A côté du parlement nous avons un conseil national de sécurité nationale sur lequel les électeurs n'ont aucun contrôle. (...) De grands changements doivent arriver et vont arriver. (...) Faisons en sorte qu'ils amènent une Afrique du Sud reflétant davantage les trésors du Royaume de Dieu : l'amour, la vérité, la justice, la liberté et la paix.»



dilemme. En outre, son combat a doublé. Elle ne doit pas seulement se battre contre le maldéveloppement et les mille cautions de fait qu'il trouve dans l'opinion, mais contre une manière fautive et même malsaine de venir en aide aux populations du Tiers-Monde. D'où une forte dépense d'énergie pour un résultat limité. Enfin, le mouvement néo-conservateur qui gagne une partie de l'Eglise catholique tend à minimiser l'importance du combat pour la justice. Soit en raison de ses liens parfois avec les pouvoirs en place, soit parce que ce courant insiste sur le spirituel d'une telle façon que l'engagement pour la justice est comme laminé. La COTMEC doit tenir bon face à cela, se faire plus convaincante, expliquer sans relâche les fondements bibliques, ecclésiastiques, pontificaux de son action.»

Un des défis importants dans cette perspective chrétienne est de conjuguer la dénonciation des injustices avec l'annonce de l'espérance promise par les évangiles. Comment vois-tu cela dans l'activité de la COTMEC ?

Pierre Dufresne : «La dénonciation des injustices a un impact négatif lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'une annonce prophétique de temps meilleurs et d'hommes meilleurs. Impact doublement négatif : leur caractère accusateur braque évidemment les milieux accusés mais également les citoyens qui souhaitent garder leur confiance dans ces milieux. D'autre part, l'énormité des injustices dénoncées accable les personnes qui ne sont pas indifférentes aux situations de grande misère de famine, de torture et de mort. Enfin le milieu accusateur risque d'oublier d'avoir le souci de ce que deviennent les oppresseurs et les exploités qui, eux aussi, doivent être sauvés, être amenés autant que possible à cesser de faire souffrir, d'étouffer, d'écraser les autres. Cette problématique paradoxale est très difficile à vivre. Il faut être capables d'espérer contre toute espérance, selon l'expression biblique, mais également de communiquer cette espérance déraisonnable.»

COOPÉRATION et intérêts économiques de la Suisse

Crédits mixtes, aide à la balance des paiements, garantie contre les risques à l'exportation. Ces trois outils de notre politique étrangère sont passés à la loupe dans une récente publication de la Commission nationale suisse Justice et Paix. Son objectif : développer des critères éthiques pour orienter les décisions en la matière. Il s'agit d'éviter que les intérêts économiques seuls l'emportent - comme trop souvent - sur une perspective plus large du «développement intégral» de l'homme, respectant sa dignité et ses droits, ici comme dans le Tiers-Monde.

Brochure de 115 pages disponible à «Justice et Paix», C.P. 6872, 3001 Berne, au prix de 14 francs.

AMÉRIQUE LATINE Le projet «Parole et Vie» vivement controversé

Haïti 1983 : Le Pape Jean-Paul II invite les Latino-Américains à s'engager dans «une nouvelle évangélisation» en vue des 500 ans d'évangélisation du continent qui seront fêtés en 1992. Le Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) est alors chargé d'élaborer un programme de préparation à l'événement. Deux ans plus tard, le CELAM demande à la Confédération latino-américaine des religieux (CLAR) de collaborer à cette préparation. Celle-ci accepte alors de se lancer dans l'entreprise sur la base d'une constante attention à la «Sainte écriture lue à partir des pauvres». Son projet : un programme de formation biblique à destination des religieux et religieuses du continent.

1987 : le département de vie consacrée du CELAM prend connaissance des études préliminaires de ce projet. A Rome, le Cardinal Hamer, préfet pour la Congrégation pour les Religieux et les Instituts séculiers en fait même l'éloge. Juin 1988, le texte définitif du «Projet Parole et Vie» est approuvé par l'assemblée générale de la CLAR. Il est alors édité. Des équipes pastorales se mettent en place pour le concrétiser.

Début 89, arrivent les premières critiques. Des évêques colombiens tout d'abord (c'est à Bogota que se trouve le siège offi-

ciel de la CLAR), puis de diverses conférences épiscopales du continent sud-américain, du CELAM et, enfin, du Vatican. Parmi les accusations les plus dures, celle du CELAM qui considère ce projet biblique comme une «lecture idéologique et réductrice qui ne va certainement pas dans le sens de la nouvelle évangélisation pour laquelle nous a convoqué le Saint-Père». Le projet de la CLAR mettrait notamment trop l'accent sur le versant socio-politique de la libération promise par les écritures. Fin avril 1989, un communiqué conjoint des présidents du CELAM et de la CLAR annonçait la suspension du programme de formation et une réélaboration du sous forme de «Plan Parole et Vie» précisant notamment qu'il devait être axé sur la «dimension libératrice intégrale de l'homme». Au delà des critiques de fond, ce qui crée un profond malaise dans cette polémique, c'est le ton et la manière. Intransigeance, fermeté, censure, attaques personnelles contre certains théologiens de renom comme Carlos Mesters et le Centre œcuménique d'études bibliques dont il fait partie, mise en cause du travail des communautés de base et - encore et toujours - de la théologie de la libération... Tout cela prime apparemment sur la volonté d'un débat ouvert et respectueux du travail accompli par de nombreux religieux latino-américains sur le terrain, avec les plus démunis. Au point que l'on peut se demander si ce n'est pas «l'option préférentielle pour les pauvres» qui est progressivement remise en cause.

Sources : *DIAL, Espérance des Pauvres, l'Actualité religieuse, La Croix.*

COMME DES SOLDATS EN OPÉRATION...

Au cours d'une discussion avec un ami religieux, on en est venu à parler de sa règle de vie dont un article a retenu particulièrement mon attention : il stipule que doit être reconnue, en tout temps, la liberté du soldat engagé en opération (je cite de mémoire).

Ce langage martial, dans la règle d'un ordre religieux peut surprendre. C'était probablement, pour le fondateur, la meilleure façon de faire comprendre cette double fidélité. A l'obéissance - pour le religieux, elle fait l'objet d'un engagement explicite - mais aussi fidélité aux événements qui comportent souvent une part d'imprévisible et qui contraignent parfois à bousculer les règles que l'on s'était fixées.

Rappelez-vous l'épisode évangélique dans lequel des pharisiens reprochent aux disciples de froisser des épis pour se nourrir un jour de sabbat (Luc 6.1). Leur maître va prendre leur défense en choisissant une scène qui rejoint tout à fait notre propos. Il y est question de David, en guerre, qui avait nourri ses hommes avec un pain normalement consacré aux prêtres du Temple. C'est bien la liberté d'un soldat en opération que Jésus va citer en exemple à ses contemporains.

Cette liberté d'appréciation est décisive. C'est elle qui fait des disciples de Jésus non pas des moutons répétant des règlements, mais des hommes et des femmes qui risquent leur liberté pour tenter d'incarner la fidélité à une Parole dans un aujourd'hui porteur de questions toujours inédites. Dans l'enseignement de l'Eglise catholique, cette attitude - répétons-le, parfaitement évangélique et traditionnelle - a-t-elle eu la place qui lui revenait ? Pas sûr...

A propos, avez-vous remarqué la façon avec laquelle Jésus choisit ses références bibliques ? Pour éclairer une question sur le sabbat, ce n'est pas un texte parlant du sabbat qu'il retient (pourant la Bible n'en manque pas...) mais un texte où les protagonistes ont faim; comme ses disciples. Tendancieuse, cette façon de se référer à l'Écriture ? Assurément. Aussi lorsque des théologiens de la valeur de Carlos Mesters se voient reprochés une lecture de la Bible «idéologique et réductrice» alors qu'ils tentent de l'interroger à partir de la souffrance de leurs contemporains, je me dis qu'ils sont probablement en bonne compagnie.

André Fol

DROGUE : overdose de tous côtés

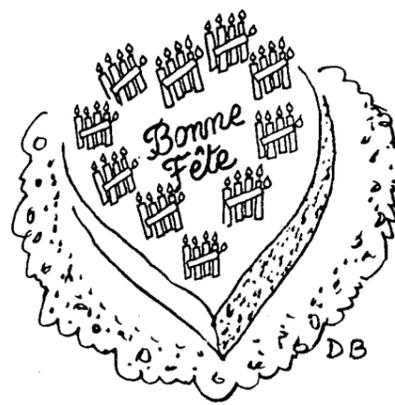
Trop. C'est toujours l'overdose qui apparaît au premier plan de l'actualité, au sens propre comme au figuré. Trop de vies cassées, avec la douleur et les questions qui restent pour les survivants. Trop de non-sens. Trop de violences. Trop de complicités secrètes et de profits scandaleux aux seins des puissants réseaux de narco-trafiquants. Trop pour la tête enfin, car l'ampleur du problème a aussi son côté hallucinant : il ne peut être envisagé qu'à l'échelle planétaire.

Violence d'abord

Les solutions habituellement envisagées pour la lutte anti-drogue n'ont pas non plus grand chose de rassurant : la violence et la répression y occupent la première place. Le fameux plan Bush présenté au début de ce mois est caractéristique à cet égard : lancé comme une déclaration de guerre tous azimuts, il prône la répression aussi bien des trafiquants que des consommateurs et place la prévention en tout dernier. S'il est certes malaisé d'empoigner le problème de la lutte contre les diverses mafias de la drogue - qui, elles, ne se privent pas de l'usage de la violence - il est par contre certain que l'apparente radicalité du langage guerrier évacue bien des questions que l'analyse lucide du problème exige de mettre au premier plan. L'éternelle question des racines de la consommation de drogues, bien sûr. Mais bien d'autres encore qui relèvent plus spécifiquement des rapports entre le Nord et le Sud : la question du lien entre le trafic de la drogue et celui des armes, avec celle du rôle ambigu que jouent les grandes puissances dans l'un et l'autre; la question des liens entre les politiques économiques des pays du Nord à l'égard de ceux du Tiers-Monde et la production de drogue dans ces derniers; la question des alternatives à l'éradication brutale des cultures de drogue (les interventions militaires, l'usage de produits chimiques dangereux pour détruire les cultures ont souvent conduit les petits cultivateurs à s'allier avec les mafias ou les mouvements de guérilla qui contrôlent une part du marché de la drogue !); la question du respect des traditions ancestrales qui ont apprivoisé certaines formes de consommation de drogues ; etc...

Agir autrement

La réflexion et l'information sur le fond du problème «drogue», ainsi que des actions concrètes fondées sur la solidarité. C'est ce que propose une campagne lancée en Europe par des organisations non-gouvernementales. Trois axes prioritaires sont envisagés qui donneront lieu à différents séminaires internationaux : alternatives de développement, implications multiples du trafic de drogues, santé et prévention. Voilà une initiative digne d'intérêt qui a le mérite d'empoigner le problème dans sa globalité pour inventer de nouvelles formes d'action. A suivre donc.



PETITES SOEURS DE JÉSUS Avec vous, le cœur en fête !

Voici 50 ans, petite sœur Magdeleine faisait ses premiers vœux, intimement convaincue que les intuitions de Charles de Foucauld répondaient à ce qu'elle cherchait tout au fond d'elle-même. Aujourd'hui 1350 petites sœurs vivent dans 289 fraternités réparties sur 64 pays du monde. Leur manière d'être au monde est d'abord un cri, sans palabres : l'Evangile vécu, avec humilité, c'est à dire littéralement au ras du sol, sans décoller de «l'humus» dont est faite la réalité de vie des femmes et des hommes qu'elles veulent rejoindre.

Si le mot «inculturation» veut dire quelque chose aujourd'hui, c'est un peu grâce à elles. Elles sont toujours en plein cœur des cultures et des situations humaines. Que ce soit chez nous, en usine, à la plonge du snack, à la blanchisserie, chez les forains, en prison, etc... Ou ailleurs : chez les Inuites ou les Pygmées, au cœur du Sahara ou au fin fond de l'Amazonie, au Vietnam ou en Haïti...

Avec ça, un sens profond de l'Eglise : connaissant intimement une extrême diversité de cultures et de situations humaines, elles expérimentent concrètement les différences et les inégalités qui font le monde d'aujourd'hui. Leur vie de fraternité au-delà des frontières ne serait sans doute pas possible sans une pratique ouverte de l'écoute mutuelle et de solidarité.

C'est aussi cela que l'on voudrait pouvoir apprendre d'elles : le goût de ce qui nous unit en «Jésus-Amour» dans un monde éclaté où l'on a parfois de la peine à se reconnaître frères. Tout bon cinquantenaire à venir, de tout cœur.

Pour en savoir plus dans l'immédiat :

- ▶ - «L'or blanc des pays pauvres» numéro spécial de Croissance des Jeunes Nations / Septembre 1989.
- ▶ - «Drogue, ceux qui la cultivent, ceux qui en vivent, ceux qui en meurent, quelles solutions ?» (Hors série de Témoignage Chrétien / Quatrième trimestre 1989).
- ▶ Deux dossiers que l'on peut obtenir à notre secrétariat.

PHILIPPINES Croissance = paupérisation ?

Dur, le constat : en 1988, la croissance économique des Philippines avoisinait les 7%. Il y a longtemps qu'on n'avait plus eu l'occasion d'enregistrer un si bon résultat. Mais à qui profite la croissance ? On peut se le demander. On remarque en effet conjointement, une dégradation de la situation socio-économique des ménages : selon une enquête de l'Université des Philippines, le salaire minimum légal atteint à peine, en milieu urbain, le tiers de ce qui serait nécessaire à une famille pour vivre. Résultats : il faut augmenter son temps de travail pour survivre, souvent faire travailler les enfants qui subissent des conditions encore pire que les adultes pour un salaire moindre; la proportion de la population condamnée à vivre dans des logements précaires augmente effroyablement (elle est passée de 10 à au moins 30 % à Manille, depuis 4 ans). Et dans les campagnes, la situation est plus grave encore; le revenu minimum légal y est moindre et moins bien défendu, alors que bien des produits alimentaires s'y vendent à un prix aussi élevé qu'en ville en raison du fait que la majeure partie de la production agricole est orientée en fonction des besoins de l'exportation. En outre, en campagne et dans de nombreuses îles du pays, l'insécurité liée à l'omniprésence des milices et aux affrontements entre l'armée et la guérilla font que, malgré tout, nombreux sont ceux qui fuient vers les villes.

Violations des droits de base

Le bilan des violations des droits de l'homme est inquiétant; assassinats et enlèvements restent très nombreux, masqués souvent sous le couvert de la lutte anti-insurrectionnelle. Pendant les 29 premiers mois du régime Aquino, environ 220 personnes ont été officiellement portées disparues, dont une centaine en 1988, malgré la création, en mai 88, de la Commission gouvernementale des droits de l'homme. Sous le règne de Marcos, la moyenne annuelle des disparitions était de 114 par an. On s'attaque, semble-t-il, de plus en plus aux figures les moins connues des organisations de gauche, étudiantes ou syndicales. On évite ainsi la mauvaise publicité internationale qu'attire l'attaque de personnalités en vue!

Bien des observateurs s'accordent à dire que Cory Aquino était sincère dans sa volonté de changement, mais qu'elle est restée prisonnière d'un système politique, économique et militaire dont profite une petite minorité. Son appartenance à une des familles «régnautes» n'a d'ailleurs probablement pas arrangé les choses. Elle a d'ores et déjà assuré qu'elle ne briguerait pas un autre mandat présidentiel en 1991.

Recréer un tissu solidaire

Les Philippines apprennent durement que le départ d'un dictateur honni ne résout

MOI RACISTE ?
De la sensibilisation à la solidarité

Au Louverain, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, Tél. 038 57 16 66

Ecouter ceux qui sont victimes de différentes formes de racisme. Prendre conscience de leurs besoins et de leurs droits. Analyser comment fonctionnent la peur de l'autre, les préjugés racistes. Bouger les responsables de milieux économiques, sociaux et ecclésiastiques pour favoriser des démarches et des actions de solidarité. Le contenu de cete session est préparé par 30 participants de différentes cultures à un séminaire de trois jours précédent ce week-end.

CONSTRUIRE
...La maison Europe

Samedi 4 novembre de 9h. à 17 h. et lundi 13 novembre 1989 de 18h.30 à 22 h. au Centre de Rencontres de Cartigny (21, rue du Temple, 1236 Cartigny).

Encore une idée forte du rassemblement œcuménique de Bâle. Quelle sera notre participation à cette construction : comme habitant de ce pays... ou d'ailleurs, comme membre d'une Eglise... ou non. Avec «ce que je suis»? Des deux extrémités de l'Europe (Portugal et Pologne) des ami(e)s qui partagent cette recherche pour arriver ensemble à des engagements concrets.

LIVRE OUVERT
Sur l'écriture de la vie

«OUVERTURES». Tel est le titre d'un petit livre que Denis Baud, aumônier de l'action catholique de l'enfance, vien de faire paraître aux éditions TRICORNE. Entre titre, morceaux d'Evangelies, dessins et prières ce livre est ouvert sur la Parole et sur la Vie. Avec humour il rappelle que la vie s'écrit à coups d'interpellations et invite à une théologie qui bouge et fait bouger. Suivant la lecture des quatre Evangelies que la liturgie propose sur trois ans, ce livre correspond à la première étape d'une année. On se réjouit de voir la suite.



BRAVO A
L'AGORA et aux paroisses

«Aujourd'hui le centre d'enregistrement de Cointtrin n'a pris en compte qu'une seule demande et nous n'arrivons toujours pas à trouver assez de place pour héberger provisoirement ceux qui attendent». Voilà ce que nous confiait, il y a quelques jours, Sœur Bernadette Porte de l'Aumônerie Genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile. Notre bravo va à tous ceux qui, avec l'AGORA, au jour le jour relèvent des défis apparemment impossibles dans l'accueil des «prérequérants d'asile». Bravo aussi aux paroisses protestantes et catholiques: par leur intermédiaire, l'AGORA a pu trouver à loger 70 prérequérants qui étaient à la rue. Mais que ces braves ne cachent pas notre amertume et notre agacement vis-à-vis des pratiques administratives qui contribuent au pourrissement de la situation : lenteurs dans les démarches, politique des centres de tri, etc.! Tout se passe comme si l'on voulait sciemment en arriver là pour renforcer les réactions xénophobes et épurer les mouvements qui défendent une politique d'asile plus humaine. Cela est inacceptable et ne saurait encore durer !

Comme chaque année vous trouverez, ci-joint, le bulletin de versement qui vous permettra de payer l'abonnement annuel de fr. 10.-; nous pouvons maintenir cette somme, puisque grâce à vos paiements de l'an dernier, les frais concernant COTMEC-Info ont pu être couverts entièrement.

Merci à tous ceux qui, par une somme supérieure, nous permettent d'adresser cet envoi dans les pays du tiers-monde. Merci aussi à tous ceux qui, dans l'espace réservé aux communications, pourraient nous indiquer le nom des personnes qui seraient intéressées par notre publication. Comme de coutume il est bien entendu que cet appel financier ne concerne pas les envois à l'étranger ni les personnes que le prix de l'abonnement mettrait en difficulté.

Quelques nouveaux abonnés se sont vu offrir leur abonnement par des proches; ils reçoivent malgré tout un bulletin de versement : qu'ils veuillent bien ne pas en tenir compte !

ENFANTS TRAVAILLEURS
et convention des droits de l'enfant

Une conférence débat à l'occasion de l'assemblée générale de la Déclaration de Berne-Genève.

Le 8 novembre 1989 à 20 h.30, au centre paroissial de Carouge, 20, r. du Collège, Carouge.

Avec la participation de Mme Marie-Françoise Lucker-Babel, de Défense des Enfants-International, et Michel Bonnet, Consultant sur le Travail des enfants auprès d'organisations internationales. Un repas asiatique ouvre déjà la soirée à 18 h.45. Si l'on désire prendre part à ce dernier, on est prié de s'inscrire auprès de Dominique Seydoux, tél.: 733 09 18.

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551-1
Rédacteur responsable : Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro : Dominique Biedermaann, André Fol, Dominique Froidevaux.

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève



FOI ET SOLIDARITÉ
Agir pour la paix, la justice et la sauvegarde de la création

Rencontre le 8 novembre 1989
de 20 h.30 à 22 h.00 au sous-sol
du 16, bd du Pont d'Arve, Genève

Le rassemblement œcuménique européen «Paix et Justice» de Bâle (mai 89) a constitué une bouffée d'air frais pour beaucoup de chrétiens. Comme si l'on avait pour une fois le sentiment de saisir ensemble, à bras le corps, des enjeux déterminants pour les femmes et les hommes de notre temps. Comment entamer un travail à partir de là ? Quelles perspectives peut-on concrétiser ? Après une information générale que donnera à ce sujet le bureau «Chrétiens pour l'an 2000» (mardi 31 oct. 20 h.30 à la salle St Boniface, 14 av. du Mail), la COTMEC propose une rencontre consacrée aux actions qui sont à notre portée. Avec la participation de Mgr Amédée Grab qui a pu participer au rassemblement de Bâle. La rencontre est ouverte à tous.



Numéro 118

Mensuel

Octobre 1989

Mini dossier : SUISSE SANS ARMÉE ET POLITIQUE GLOBALE DE PAIX

commission tiers-monde de l'église catholique

ARTISANS DE PAIX



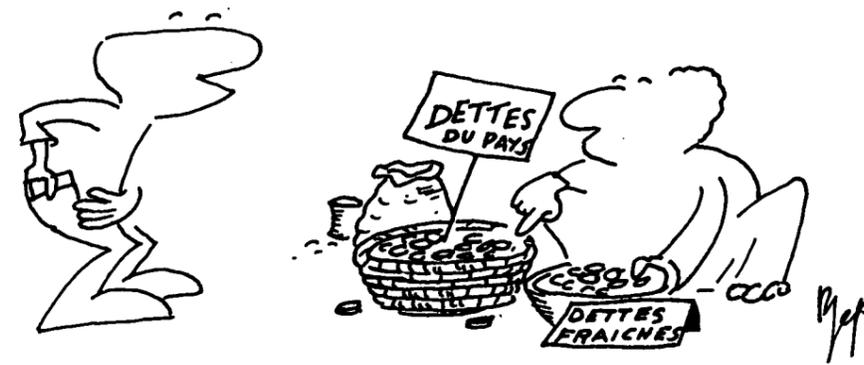
26 novembre prochain: votation sur l'initiative «pour une Suisse sans armée et une politique de paix». Dans ce bulletin: un mini-dossier à ce sujet. Non pas pour donner des consignes de vote. Mais pour présenter quelques outils de réflexion dont chacun pourra se servir à sa manière: quelques éclairages inspirés de la démarche éthique, un communiqué commun des commissions tiers-monde protestante et catholique, des références que l'on peut consulter à la COTMEC. Des outils bien modestes pour un enjeu qui va pourtant bien plus loin que l'échéance du 26 novembre. Car nous sommes, en fait, directement renvoyés à cette exigence évangélique fondamentale: «être des artisans de paix».

Quel que soit le résultat de la votation du 26 novembre, cette exigence restera et nous incitera à des actions concrètes pour la paix. C'est trop facilement que le débat amorcé par cette initiative s'enferme dans l'opposition «idéisme contre réalisme»: «les idéaux généreux OK, c'est bien gentil, mais restons réalistes, la défense ne peut être que militaire et l'armée est un pilier incontournable de notre démocratie». Facile, oui, ce raisonnement ! Parce qu'il évacue le réalisme éprouvé et la nécessité pratique, dans le monde d'aujourd'hui, d'une action en profondeur pour la paix, par des moyens pacifiques. De nombreuses expériences concrètes

d'action non-violente ont montré leur efficacité dans la résolution de divers types de conflits, à tous les niveaux: conflits interpersonnels, sécurité publique, résistance à l'oppression ou à une occupation étrangère. On ne peut sans doute ni absolutiser ni sacraliser cette expérience de la non-violence. Mais on se doit de la prendre au sérieux. Certains états le font déjà puisqu'ils affectent des budgets et des équipes stratégiques spéciales à l'étude et à la promotion de modes non-violents de défense et de résistance, même s'ils maintiennent par ailleurs une défense armée. La Suisse est plutôt à l'arrière-garde en ce domaine. Tout comme dans la promotion d'une véritable politique globale de paix qui nécessiterait un engagement de notre pays sur tous les fronts en faveur d'un monde plus juste. N'est-ce pas réaliste que de vouloir y accorder plus de moyens que nous ne le faisons actuellement ?

Il n'y a pas de paix sans justice ni sans un profond respect pour la création. Cette perspective qui s'impose de plus en plus comme un enjeu majeur de notre temps doit s'ouvrir sur des engagements concrets, avec un horizon d'action aussi large que possible. Quel que soit l'avenir de la Suisse dans le monde, avec ou sans armée.

D.F.



DESENDETTEMENT DU TIERS MONDE
Pétition des œuvres d'entraide suisses

Une situation révoltante

La crise actuelle de l'endettement international inquiète les milieux économiques car elle débouche sur de nombreuses incertitudes. Mais ce sont aussi les nombreuses injustices que recouvre ce phénomène qui méritent d'être relevées. On peut en signaler quelques-unes parmi les plus criantes:

- Il est intolérable que les pays du Sud viennent à devoir financer ceux du Nord. Or cela correspond à une réalité. Les intérêts des dettes des pays du tiers monde et leurs remboursements en capital vont sans cesse croissant. Ces mêmes pays reçoivent de moins en moins de ressources nouvelles du Nord et leurs recettes d'exportation stagnent ou diminuent avec le prix des matières premières qu'ils produisent. Résultat : les transferts monétaires Sud-Nord s'accroissent.

- Il n'est pas non plus tolérable que l'exigence du remboursement des dettes passe avant le pain quotidien, la santé, l'éducation. Or c'est bien ce qui se passe le plus souvent : le paiement du service de la dette exige des restrictions budgétaires, les politiques de réajustement imposées aux pays débiteurs provoquent régulièrement une augmentation du chômage, une hausse des prix des produits de première nécessité, un renforcement des inégalités sociales.

- Il est difficile, enfin, d'accepter que les peuples du Sud doivent rembourser des sommes détournées ou dilapidées par leur élites. Or la fuite des capitaux, les dépenses militaires des dictatures, les opérations économiques douteuses qui ne profitent qu'à des responsables corrompus des pays pauvres ou aux affairistes des pays industrialisés contribuent aussi à augmenter la dette publique des pays du tiers monde.

le désendettement : une question de survie

Tel est le slogan d'une pétition présentée ce mois-ci à Berne par les œuvres d'entraide suisses (Action de carême, Pain pour le prochain, Caritas, l'Entraide protestante suisse, Helvetas, Swissaid). Son objectif: obtenir du Conseil fédéral et du parlement qu'ils constituent un «fonds de désendettement» de 700 millions de francs à l'occasion du 700^e anniversaire

de la Confédération, en 1991. Ce fonds permettrait de racheter à un prix réduit les créances que les banques suisses et les firmes d'exportation détiennent sur les quelques 70 pays les plus pauvres pour créer un fonds de contrepartie en monnaie locale, destiné à des projets de développement gérés sur place par des organisations non gouvernementales au bénéfice des populations les plus démunies. Pour éviter certains pièges que peut comporter un tel fonds de rachat pour le désendettement, ses promoteurs prévoient d'élaborer des critères permettant de considérer certaines dettes comme illégitimes (dettes contractées par des dictatures, dues à l'exploitation de situations de détresse ou à des ventes forcées, etc). Il s'agira aussi d'éviter de racheter à un prix trop élevé certaines créances que les banques ont déjà passé par pertes et profits. Enfin, d'autres mesures sont demandées, telles que la lutte contre la fuite des capitaux en provenance du tiers monde et la promotion de relations commerciales mieux équilibrées entre le Sud et le Nord.

Pas de solution miracle, donc, dans ces diverses propositions. La crise de l'endettement international est un problème grave et complexe qu'on ne sait pas encore bien comment maîtriser. Mais elles

débouchent sur des actions concrètes engageant la responsabilité de notre pays dans cette crise et qui peuvent être un levier d'une large sensibilisation à ce propos. C'est là que nous voyons leur principal intérêt. Cette question du désendettement sera d'ailleurs au centre de la prochaine campagne de carême, pour amorcer une réflexion sur l'exigence criante de plus de justice dans les rapports économiques mondiaux.

Des fondements bibliques

L'idée d'une action concrète à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération s'inspire d'institutions du peuple hébreux évoquées dans la Bible. L'année sabbatique, année du Seigneur: tous les sept ans, une invitation à remettre ses dettes (Deutéronome 15,1). Et l'année du Jubilé qui annonce la libération de tous et propose de redistribuer les terres pour les répartir plus équitablement (Lévitique 25). C'étaient, pour le peuple de la Bible, des moyens pour éviter que la pauvreté ne s'incruste dans la société, pour briser les dépendances et favoriser l'émancipation de chacun. Aujourd'hui, les textes qui nous en parlent constituent de fortes interpellations pour inventer un monde plus solidaire.

FLUX FINANCIER SUISSE-TIERS MONDE

Retour de manivelle

Dans son dernier rapport annuel, la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) à Berne présente le tableau des flux financiers nets de la Suisse vers les pays en voie de développement (voir tableau ci-dessous). L'évolution observée de 1985 à 1987 laisse songeur... En effet, non seulement on assiste à une très forte baisse des flux financiers nets (près de 4 milliards par an), mais ces flux deviennent négatifs en 1987, ce qui signifie qu'il y a plus de fonds qui entrent en Suisse en provenance du tiers monde, que l'inverse. Sachant que les capitaux en fuite ne sont pas compris dans ces chiffres, le diagnostic s'en trouve encore plus catastrophique.

marché financier helvétique. Il s'agit assurément d'une situation paradoxale à un moment où le tiers monde a besoin plus que jamais d'un maximum de ressources pour financer son développement et où la Suisse regorge de liquidités, par exemple dans le cadre des fonds de pension.

Etant donné que la Suisse n'est pas le seul pays à être dans ce cas, il est clair que si la situation actuelle se poursuit dans la même direction, le déséquilibre entre les économies du Nord et du Sud va s'accroître encore davantage. Toutefois un déséquilibre trop important risque fort de conduire à l'effondrement du système financier international (par exemple en cas de non remboursement quasi généralisé de la dette du tiers monde). Il est donc urgent de songer à de nouvelles solutions où la solidarité jouera inévitablement le rôle principal. Plus précisément, une solidarité du secteur public (aide publique au développement, dons, etc...) devra nécessairement s'accompagner d'une solidarité du secteur privé, bancaire notamment. Y sommes-nous prêts ?

Flux financiers nets de la Suisse vers les pays en voie de développement (en millions de francs)

	1985	1986	1987
Aide publique au développement	681	718	767
Dons des organismes privés	132	119	140
Autres apports du secteur public	-12	-13	-14
Flux de capitaux privés	5291	1629	-3101
Total	6092	2454	-2208

TIMOR ORIENTAL menacé d'oubli

Timor oriental: un morceau d'île de 18'600 km², une population estimée entre 600'000 et 700'000 habitants. Située au nord de l'Australie, aux confins de l'archipel indonésien, cette ancienne colonie portugaise a connu un développement linguistique, culturel et religieux distinct de celui des îles voisines qui appartenaient à l'empire colonial néerlandais et qui font maintenant partie du territoire indonésien. 1974, suite à la révolution des œillets au Portugal, une lutte pour l'indépendance s'engage. Celle-ci est proclamée en novembre 1975. Le mois suivant, les troupes indonésiennes envahissent l'île. L'annexion de fait déclenche une résistance nationaliste violemment réprimée.

Une situation embrouillée

Les Timorais sont, dans leur grande majorité, catholiques. L'Indonésie, avec près de 90 % de sa population musulmane, serait le premier pays islamique du monde (sa population totale est de 180 millions d'habitants). Bien sûr, christianisme et islam restent encore, avec des degrés variables, imprégnés par les religions traditionnelles: animisme, bouddhisme, etc. Mais on conçoit bien que l'identité religieuse interfère fortement dans le débat politique sur l'indépendance de l'île. Par ailleurs l'Eglise catholique du Timor constitue la seule force organisée de ce territoire, en dehors des maquisards du FRETILIN (le Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor). Elle n'accepte pas d'être intégrée à l'Eglise indonésienne et trouve peu d'appui chez cette dernière qui est probablement piégée par sa situation minoritaire. Sur le plan international, les Nations Unies considèrent que le Timor oriental est toujours sous souveraineté portugaise. Il figure d'ailleurs encore sur la liste des territoires à décoloniser. La position du Vatican a toujours été de se ranger aux décisions de l'ONU. Quant à l'Indonésie, apparemment, elle n'envisage aucune autre solution d'avenir que la reconnaissance de sa souveraineté sur l'île.

Récupération manquée

Dans un pareil contexte, la récente visite-éclair du pape ne pouvait que susciter de nombreuses attentes de tous bords. D'aucun auraient même préféré qu'elle n'ait pas lieu. Le pape a quant à lui maintenu son cap: pas de prise de position politique, mais des appels à un respect des droits fondamentaux et à une reconnaissance des identités culturelles. Côté indonésien on a en revanche multiplié les signes évoquant l'annexion de fait du Timor oriental, tout en procédant à des arrestations massives dans les milieux nationalistes. Avec ce sommet dans la provocation: l'emplacement choisi pour la célébration de l'eucharistie était un endroit réputé pour avoir servi à l'exécution de nombreux Timorais par les militaires indonésiens. Est-ce que la récupération de cette visite a pour autant été un succès? Probable que non. Cela a plutôt donné l'occasion de parler du Timor aux quatre coins du monde. L'essentiel est maintenant de ne pas perdre de vue ce qui se passe dans ce petit coin de terre isolé.

Mini dossier : SUISSE SANS ARMÉE ET POLITIQUE GLOBALE DE PAIX

Eléments pour une approche éthique

Et si l'on essayait d'évaluer la question qui nous est posée par l'initiative au moyen de la grille de réflexion éthique ?

1. Approche du réel.

S'interroger sur le maintien de l'armée, c'est d'abord l'interroger elle-même sur ses objectifs, sur ses coûts (je ne pense pas seulement au budget militaire.) Enquête à faire le plus objectivement possible avec les vérifications qui s'imposent. En respectant les solutions trouvées dans le passé mais en évitant que ce respect n'érouse la lucidité de notre regard actuel.

Cette recherche devra prendre en compte les mutations géopolitiques - la construction de l'Europe par exemple - sans tomber dans un progressisme béat. On ne fera pas l'économie de recenser, dans les dernières années, les exemples où l'armée a été utilisée contre un ennemi extérieur (Afghanistan, Nicaragua...) et ceux où l'armée a servi à réprimer le peuple lui-même (Uruguay, Brésil...).

2. Eclairage biblique.

Ce réel, il importe de l'éclairer au moyen de la Parole de Dieu. Seconde étape qui n'est pas plus facile que la précédente: la Bible est vaste et il est si tentant de n'y chercher que les textes qui nous arrangent ou qui semblent évidents! Le «tu ne tueras pas» du Décalogue, par exemple, n'éclaire pas tellement notre recherche car sa vraie traduction est «tu n'assassineras pas». En revanche il faut entendre avec quelle insistance le «shalom» - la paix dans un sens très large - est promis; ce «shalom» dont sont appelés «bienheureux» ceux qui s'en font les artisans. La Bible nous dit aussi que, dès son début, la création est habitée par la violence. Cette affirmation n'annule pas la précédente mais lui impose son exigence de réalisme. Ajoutons: si la Bible ne nous promet pas que la violence va progressivement disparaître de la terre, elle nous parle en revanche du Fils de l'Homme qui a choisi de se laisser détruire par cette violence plutôt que de la retourner contre les autres.

Aux éclairages bibliques, on ajoutera les enseignements des Eglises. Elles ont, depuis longtemps, réfléchi à ces questions et accumulé des trésors de réflexion. Il faut y puiser; avec discernement cependant. Le mot «guerre» utilisé dans un texte médiéval ne ressemble en rien au même mot lorsqu'il sert à décrire ce qui s'est passé au Viet Nam.

3. Le temps de la décision

On n'aura peut-être pas fini notre enquête sur les deux premiers points lorsque le 26 novembre arrivera. «Les chrétiens n'ont pas une vie pour chercher la vérité et une autre pour la mettre en pratique» nous a

avertis Ozanam. Il faudra trancher et glisser un bulletin dans l'urne... et poursuivre dans la direction entrevue quel que soit le résultat obtenu lors de la consultation.

Ce n'est là bien sûr qu'une esquisse; souhaitons qu'elle permette de saisir ce qu'on entend par démarche «éthique». On la trouvera onéreuse? C'est vrai. De plus elle ne nous garantit pas l'infaillibilité. Plus modestement, elle nous aide à faire notre métier d'homme ce qui n'exclut pas, au passage, une expérience spirituelle. S'il est vrai que nous sommes créés à l'image de Dieu, quand expérimentons-nous le plus cette dignité que lorsque nous tentons de poser un choix? Est-il un acte libre que n'habite l'Esprit?

A.F.



Ce que l'on peut consulter à la COTMEC

- Une série d'ouvrages, dont:
 - **Chemins bibliques de la non-violence** A. Schenker, Ed. CLD, 1987.
 - **Instaurer la paix, garantir la paix.** Institut d'Ethique sociale de la FEPS, 1983.
 - **Lexique de la non-violence**, J.-M. Muller, Alternatives non-violentes, 1988.
 - **La non-violence après Gandhi**, No spécial de MISSI, février 1988.
 - **Lutter autrement. Pour une action non-violente responsable et efficace.** Ouvrage collectif, Ed. Nouvelle Cité, 1989.
 - **Pour une spiritualité de la paix.** Pax Christi International, Ed. OMEGA, 1983.
 - **Quelle paix? Un débat essentiel au sein des Eglises.** F. Solms et M. Reuver, CETIM, 1986.
 - **Recherche pour la paix en Suisse. Un inventaire critique.** S. Keller et le GERP, 1989.

- Des documents, articles, coupures de presse sous divers mots-clés.

L'avis des commissions tiers monde protestante et catholique

Avec l'armée, nos aînés entendaient défendre leur indépendance et leur sécurité. Aujourd'hui, celles-ci nous semblent moins menacées par une éventuelle agression militaire contre notre territoire que par d'autres dangers:

- La misère et l'oppression de trop de populations du tiers monde - comme de certains pays de l'Europe de l'Est - source de désordres et de violence ainsi que de vastes mouvements migratoires;

- Les perturbations climatiques, la désertification, la destruction des ressources naturelles et les pollutions provoquées par un système économique qui incite à l'hyperconsommation et au gaspillage.

A l'évidence, l'armée n'est pas le moyen adéquat de lutte contre ces périls réels et actuels. Au contraire, par les ressources qu'elle utilise comme la pollution qu'elle provoque, elle contribue à leur aggravation. La nécessité d'exporter des armes, notamment dans le tiers monde, qu'implique son existence va dans le même sens. Au niveau mondial les dépenses annuelles pour l'armement s'élèvent à un montant à peu près équivalent à celui de l'endettement global des pays du tiers monde envers les pays industrialisés*. La Suisse ne peut ignorer ni le processus de désarmement amorcé au niveau mondial ni la nécessité d'une politique plus généreuse de solidarité internationale.

Le maintien d'une armée suisse est-il néanmoins encore nécessaire pour dissuader un ennemi potentiel ou faire face à une tentative d'invasion? Nous ne pensons pas pouvoir trouver dans la Bible une réponse claire à une telle question et les membres des Eglises y répondent de manière différente. Les commissions tiers monde protestante et catholique de Genève ne prennent ainsi pas position pour le oui ou pour le non en vue de la votation du 26 novembre. Elles invitent cependant chaque citoyen à élargir son regard à l'ensemble de la planète avant de participer à cet important scrutin.

* Les dépenses militaires mondiales étaient estimées à 1000 milliards de dollars pour la seule année 1987 (chiffre cité par J.M. Lavielle in «Construire la paix-1», Ed. Chronique sociale, Lyon 1988, p. 139) et l'endettement global des pays du tiers monde envers les pays industrialisés, produit d'un long processus s'étalant sur plusieurs années, était estimé à 1240 milliards de dollars en 1988 (chiffre de l'OCDE cité dans le Monde du 6 septembre 1989, p.35).

- Les revues de divers mouvements pour la paix tels que le **Mouvement pour une alternative non-violente (MAN)**, le **Mouvement international de la réconciliation (MIR)**, **Pax Christi**.

DÉMOCRATIE AU CHILI Ne pas légaliser le mensonge !

Après seize années de dictature, le Chili devrait retrouver la démocratie à l'issue des élections du 14 décembre prochain. Tout ne sera pas réglé, bien loin de là. A propos des défis que devra relever ce pays, d'importantes informations nous parviennent d'une délégation des commissions Justice et Paix d'Europe qui s'est rendue sur place en mai dernier. Dans leur rapport les délégués soulignent que l'instauration de la démocratie ne peut être réalisée sur le sol mouvant des délits et des mensonges même s'ils sont légalisés. Les victimes de violations des Droits de l'Homme souhaitent en effet que les auteurs de ces dernières soient jugés par les tribunaux civils. A l'avantage d'autres pays d'Amérique latine, des dossiers existent sur les violations commises par le régime militaire du Chili. Ils sont détenus en grande partie par l'Eglise catholique. Son autorité morale est donc d'un grand poids. Elle préconise la «réconciliation par la vérité et la justice». Mais tout va se jouer dans la mise en pratique de cette orientation. Le futur gouvernement devra trouver un équilibre entre deux exigences; celle de la vérité et celle de la stabilité politique. Tout le monde est bien conscient du pouvoir que les militaires détiendront encore après les élections; ils conserveront un droit de contrôle et de veto sur la Constitution. Des appuis extérieurs seront donc sans aucun doute nécessaires pour soutenir les mouvements de défense des droits de l'homme agissant sur place et le nouveau gouvernement s'il s'engage à juger les militaires. En outre, le Chili aura d'énormes défis à relever sur le plan économique et social: la politique néo-libérale du régime actuel a effectivement entraîné une dégradation de l'Etat social. La majorité des travailleurs vivent sans aucune protection sociale, le sous-emploi et le chômage endémiques. Sur ce plan aussi, il faudra veiller à ce que l'aide internationale et les négociations pour le rééchelonnement de la dette se développent dans des conditions favorisant la justice sociale et la démocratie.

Une version française du rapport de la délégation «Justice et Paix» au Chili est disponible auprès de la Commission Justice et Paix, case postale 6872, 3001 Berne, au prix de 4.-.

FORMATION POUR MANDATAIRES

A toutes les étapes de la procédure de demande d'asile, le requérant a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix. Celle-ci deviendra son mandataire. Elle pourra l'accompagner dans ses nombreuses démarches et veiller avec lui à ce que ses droits au cours de la procé-

LA TONTINE : Un système financier alternatif

Dans les pays en voie de développement, le système bancaire traditionnel ne s'adresse la plupart du temps qu'à une minorité de personnes. En Afrique en particulier, on estime que moins de 40% de la population y a accès. Pourtant la monétisation des échanges s'est imposée jusqu'aux confins de la brousse. Ces caractéristiques ont conduit au développement d'un système financier informel riche en leçons: la tontine.

Une tontine est une association (non réglementée par les pouvoirs publics) qui rassemble habituellement une vingtaine de personnes. On se réunit une fois par semaine ou par mois pour verser chacun sa cotisation; celle-ci peut aller de quelques francs à plusieurs centaines de francs. La somme ainsi récoltée va, en général à tour de rôle, à l'un des membres. Celui-ci pourra ainsi toucher d'un coup une grosse somme lui permettant d'acquiescer un vélo, d'ouvrir un atelier, de monter une petite entreprise, etc. L'une des originalités de la tontine réside dans la nécessaire confiance qui règne entre ses membres. En effet, le manquement aux engagements pris à l'intérieur d'une tontine prive son auteur de tout respect: «celui-là n'est pas un homme, il "échoue" à la tontine». Au Cameroun, pays où le système de la tontine est très répandu, on estime que près de la moitié de la population active participe à un tel système d'épargne alternatif, alors que seul 15% de ces personnes ont accès aux banques.

Du point de vue économique, la tontine apparaît comme un outil financier particulièrement intéressant. Il permet notamment à des personnes ayant peu de garanties (et qui n'obtiendraient de ce fait jamais un prêt bancaire) de trouver un capital nécessaire au démarrage d'une petite entreprise, souvent informelle. Par ailleurs, la tontine présente l'étonnante particularité d'être un système financier fonctionnant... sans paiement d'intérêts!

dure soient garantis. Une seule condition pour devenir mandataire: être citoyen suisse. Toute personne intéressée à fonctionner comme mandataire peut envoyer une carte avec ses coordonnées à ELISA, case postale 108, 1211 Genève 9 ou téléphoner à C. Magnenat (Tél. 45.94.73) ou M. Ottet (tél. 734.03.92).



J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève

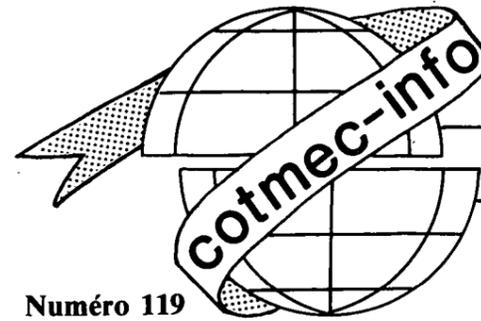
Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551-1
Rédacteur responsable: Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro: Dominique Biedermann, André Fol, Dominique Froidevaux.

TÉLÉPHONE POUR LE TIBET Une action originale

Le comité de soutien au peuple tibétain a lancé au début de ce mois une opération qui vise à harceler les ambassades, missions et consulats chinois d'appels téléphoniques pour les amener à réagir sur la politique menée par la Chine au Tibet. Un moyen pour sensibiliser l'opinion sur la situation actuelle du Tibet et pour que l'occupation de ce pays apparaisse toujours plus comme une épine dans le pied aux yeux du pouvoir chinois. L'opération se veut de nature tout à fait pacifique, dans la tradition du peuple tibétain. Pour y participer le plus efficacement possible - et se sensibiliser soi-même au problème tibétain - on peut se procurer un petit «guide» à notre secrétariat.

«Depuis quelque quarante ans, nous les Tibétains, nous traversons la période la plus douloureuse de notre longue histoire. Pendant ces années, plus d'un million de nos compatriotes ont péri et plus de six mille monastères, dépositaires de notre culture pacifique, ont été détruits. Aucune famille, ni au Tibet ni en exil, n'a été épargnée. Cependant, la détermination de notre peuple et son engagement vis-à-vis des valeurs spirituelles et de la pratique de la non-violence restent intacts».

Extrait du discours prononcé par le Dalai-Lama, le 5 octobre 1989, jour où lui a été remis le prix Nobel de la Paix.



Numéro 119

Mini dossier: SOLIDAIRES CONTRE L'APARTHEID

commission tiers-monde de l'église catholique

Mensuel

Novembre 1989

APRÈS UN MASSACRE

Le 16 novembre, six jésuites et deux de leurs collaboratrices étaient massacrés à San Salvador: huit morts parmi des milliers d'autres dans ce pays ensanglanté; mais - comme l'avait été l'assassinat de Mgr Romero - ces huit morts sont terriblement révélatrices d'un régime qui écrase tout germe de justice. Ce fait est à l'origine de la lettre reproduite ci-dessous.

A l'intention de:

- Mgr Rivera y Damas, archevêque de San Salvador
- des membres de Diaconia (œcuménique)
- du Rd Père Tejeira, Provincial des Jésuites, Salvador

«C'est l'heure du témoignage et de la foi des saints»; cette phrase du livre de l'Apocalypse nous revient en mémoire en évoquant les souffrances actuelles du peuple salvadorien.

Depuis 10 ans, au sein des communautés chrétiennes, vous durez dans le témoignage de la justice, en payant pour cela un prix incroyablement élevé: un évêque - Mgr Romero - mais aussi des pasteurs, prêtres, religieux, religieuses et catéchistes par dizaines.

Face à l'arrogance armée d'une minorité qui ne consent à perdre aucun de ses privilèges, ceux qui ne veulent pas prendre le chemin de la riposte violente ne semblent avoir le choix qu'entre la fuite et le massacre.

Le témoignage - nous nous rappelons que c'est l'origine du mot «martyre» - donné par la mort des six jésuites et des deux femmes qui collaboraient avec eux, nous paraît illustrer dramatiquement ce qui se passe lorsque, dans un pays, une parole de justice et de paix n'est plus supportée et doit être étouffée à n'importe quel prix.

Si, pour vous, c'est l'heure du témoignage c'est pour nous, celle de la compassion. Que pouvons-nous faire d'autre, en effet, que de vous accorder une place dans nos préoccupations et de vous nommer dans notre prière au Dieu de l'espérance, à Celui qui peut donner le «Souffle» pour tenir dans

l'épreuve? Vous dire que votre souffrance est un peu la nôtre mais aussi que vous êtes pour nous motif de fierté, tant vous donnez d'éclat au nom de «chrétien»: voilà ce que cette lettre voulait vous exprimer, ainsi que notre détermination à faire notre possible pour enrayer les expulsions projetées par les autorités de votre pays et visant les organisations humanitaires.

Les commissions tiers-monde des Eglises protestante et catholique à Genève.

Merci...

...à tous ceux qui ont déjà fait bon usage de leur bulletin de versement.

Ce mois-ci, vous avez reçu en plus du bulletin un envoi spécial contenant des propositions pour une action de solidarité contre l'apartheid. Notre mini-dossier apporte quelques informations complémentaires sur ce sujet.

voir en page 3

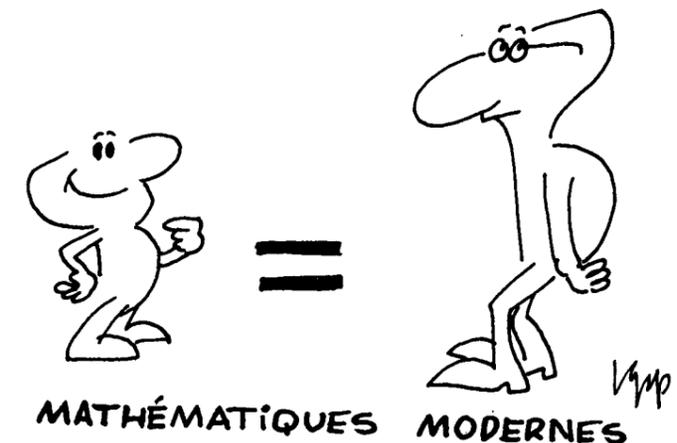
DROITS DES ENFANTS L'envers et l'en-droit

20 novembre 1989: la Convention internationale des droits de l'enfant est adoptée par acclamation par les pays membres des Nations Unies réunis en assemblée générale. Elle complète, actualise et renforce la déclaration de droits de l'enfant de 1959. Il aura fallu dix ans de travaux pour que les représentants des nations s'accordent sur chacun des articles. Chaque pays aura maintenant jusqu'à fin décembre pour signer cette convention et deux ans pour proposer des mesures concrètes d'application.

A lire dans les deux sens

Quels sont les enjeux majeurs de ce texte? Pour bien le comprendre il faut peut-être en faire une lecture dans les deux sens: à l'envers et à l'endroit. C'est à l'envers qu'elle est la plus difficile: s'il est en effet nécessaire de codifier les droits de l'enfant, c'est qu'ils sont

bafoués, violés quotidiennement. «Tout enfant a droit à la vie et les Etats ont le devoir de lui assurer la survie et le développement». Lisez: le droit à la survie n'est pas garanti pour plus de 35000 enfants qui meurent chaque jour des conséquences de la faim et de la misère, cela veut dire pour au moins 150 millions d'ici la fin du siècle... Les chiffres sont archiconnus, il est à chaque fois cruel de se les remémorer. Et il faut continuer la lecture: oui des enfants sont «arrêtés ou détenus arbitrairement, torturés, punis de la peine capitale ou de l'emprisonnement à vie», sans quoi la convention ne devrait pas enjoindre les Etats à veiller à ce que cela ne se reproduise plus. Oui, des enfants sont condamnés à des travaux dégradants qui mettent en péril leur santé; oui d'autres sont voués à la prostitution, sont vendus, enlevés. D'autres encore forcés de participer à des conflits armés. Les enfants réfugiés n'ont pas toujours droit à la protection qu'ils mériteraient. Et que dire du droit à l'éducation (même pour les



enfants d'immigrés, de clandestins), du droit à la liberté d'expression, d'association, la liberté de conscience et de religion... Il n'y a pas un pays au monde qui pourra simplement classer au fond d'un tiroir une telle convention !

Des droits qui ne vont pas de soi

Et justement, il faut aussi lire ce texte à l'endroit; dans le sens d'une promotion des droits fondamentaux de l'être humain. Aussi étonnant que cela paraisse, l'enfant était en effet totalement absent des textes définissant les droits de l'homme et du citoyen. C'est dire que ses droits ne vont pas de soi. La nouvelle convention qui les rend explicites est plus contraignante pour les Etats que la simple déclaration qui la précédait. Dans certains cas, elle relève des compromis réducteurs; dans le domaine des conflits armés, notamment: les Etats-Unis et les pays arabes ont fait pression pour abaisser à quinze ans l'âge minimal à partir duquel on peut enrôler un enfant dans les forces armées; officiellement, il s'agissait de tenir compte de la présence des enfants dans les écoles militaires ! Mais au-delà de telles imperfections inévitables au niveau d'un texte qui doit impliquer un maximum d'Etats, cette convention devrait pouvoir devenir un instrument de travail. Et à ce niveau, beaucoup reste encore à faire. Le texte de la convention devrait pouvoir être traduit dans un langage plus parlant pour qu'il porte mieux. C'est la condition d'une diffusion aussi large que possible auprès des adultes comme auprès des enfants. Car, finalement, le plus gros enjeu est qu'il devienne un outil appropriable par ces derniers. Un outil pour faire valoir leurs droits à être écoutés et respectés. Et pour se découvrir toujours plus responsables du monde dans lequel ils vivent.

UN PRÊTRE AU PANTHÉON

Redoutable mémoire : si fidèle à ses heures et si infidèle à d'autres. Le mois prochain, les cendres de l'abbé Grégoire seront déposées au Panthéon. Qui a entendu parler de ce prêtre jusqu'à ces temps derniers ?

Né en 1750 en Lorraine et ordonné en 1775, l'abbé Grégoire est d'abord un prêtre ; «prêtre jusqu'au bout des ongles» dira de lui un de ses collègues député peu suspect de cléricisme. Seulement ce prêtre ne se contente pas de sauver des âmes. A titre d'exemple il dote sa paroisse d'une bibliothèque, et y place à côté d'ouvrages religieux, d'autres sur l'hygiène, l'agriculture, la mécanique...

Au moment où éclate la révolution, il perçoit vite les changements qu'elle pourrait entraîner pour la condition des pauvres. C'est assez pour qu'il y entre avec ardeur et l'accompagne dans toutes ses étapes.

Entrer en révolution, c'est se placer au cœur d'un cyclone. Qui peut assurer d'y garder son cap ? Et pourtant il semble bien que l'abbé Grégoire n'ait jamais fait de concession sur l'essentiel. Les droits des exclus d'abord, les femmes, et aussi les Juifs et l'esclavage des Noirs mais tout autant la liberté religieuse sont pour lui l'objet d'un combat incessant. Il en est de même de l'instruction publique et de l'extension du droit de vote.

Cet homme qui milite pour une autre Eglise dans une autre société sera rejeté par l'une et par l'autre.

Sous la Terreur, sa tête sera mise à prix et, plus tard, en 1819, il sera déclaré d'indignité nationale après une campagne accusant de régicide celui qui fut un opposant résolu de la peine de mort et qui, au moment de l'exécution de Louis XVI, était en province.

L'Eglise, quant à elle, ne lui pardonnera pas d'avoir soutenu la Constitution civile du clergé. Il semble bien qu'il l'ait fait sans enthousiasme et même y ait apporté un amendement. Mais pour le fond, il n'y voit rien qui «puisse blesser les vérités que nous devons croire et enseigner». Pas une cause suffisante à ses yeux, de divorce entre Eglise et Révolution. Pourtant lorsqu'il sera élu évêque de Blois, il précisera haut et fort que son autorité ne lui vient en rien de ce vote et fera preuve d'un souci pastoral peu courant à l'époque. Quant à son rattachement à Rome, jamais il ne le remettra en question.

En 1831, atteint d'un cancer et abandonné de tous, il se prépare à la mort, mais l'archevêque de Paris lui refuse les sacrements. Et l'abbé Guillon, en se rendant tout de même au chevet du mourant, y perdra la mitre qu'on lui avait destinée. Sans révolte mais dans la souffrance, l'abbé Grégoire dira alors : «La haine coloniale et la haine sacerdotale sont les plus exaspérées et les plus cruelles».

En faisant entrer au Panthéon l'abbé Grégoire l'Etat français comble un trou de mémoire. Il ne semble pas, en revanche, que l'actuel archevêque de Paris répondra à l'invitation...

Il est regrettable de ne pas reconnaître les prophètes de leur vivant, mais il serait coupable de persister à les ignorer : on priverait l'Eglise d'un témoignage dont elle a grand besoin pour discerner son chemin dans le présent.

A n'en pas douter, ce Lorrain «trop révolutionnaire pour les religieux et trop religieux pour les révolutionnaires» a encore beaucoup à dire à tous ceux que préoccupe le lien entre la foi et la politique. «C'est en étant d'abord des chrétiens que nous serons des citoyens» continue-t-il à nous exhorter.

A.F.

ÇA BOUGE AU PAYS DE L'APARTHEID

6 septembre 1989 : élection sur fond de violences en Afrique du Sud. Le parti national au pouvoir depuis 1948 remportait alors une courte victoire; il conservait la majorité absolue mais cédait du terrain aussi bien au parti conservateur, dénonciateur virulent du «péril noir», qu'au parti démocrate, adversaire déclaré de la ségrégation raciale. Les élections aux Chambres indiennes et métisses (créées par une réforme constitutionnelle en 1983) avaient lieu pour la première fois en même temps que les élections réservées aux blancs. Elles ont connu une forte abstention. Les 28 millions de noirs qui représentent plus des trois quarts de la population sud-africaine ont été exclus du processus électoral. Leur manière de dire leur point de vue : une grève générale massivement suivie, et des manifestations auxquelles participaient également de nombreux blancs, indiens et métisses qui refusent un système parlementaire fondé sur des critères raciaux. La répression fut des plus violentes; des dizaines de morts, des centaines de blessés. Le 14 septembre M. Frédéric de Klerk, chef du parti national, était élu président de la république par un collège restreint de députés. Il affirmait sa volonté de s'engager activement dans la voie des réformes et du dialogue.

L'écorce du système est déjà entamée

Cette voie des réformes, cela fait bientôt douze ans qu'elle est engagée, il ne faut pas l'oublier. Elle s'est amorcée au moment de la venue au pouvoir de P.W. Botha. Elle est toujours rendue plus urgente par la pression conjuguée de l'opinion internationale et de l'insurrection dans les banlieues noires. Une des évolutions les plus marquantes en fut certainement la réforme constitutionnelle de 1983, confirmée et affinée en 1986. Elle a accordé un parlement aux indiens et aux métis ainsi qu'une autonomie administrative pour les noirs, au niveau local. Elle a débouché également sur une meilleure participation aux responsabilités régionales pour les différents groupes raciaux. Depuis, des métis et des indiens ont pu participer au Conseil du Président. Il pourrait en être de même bientôt pour certains noirs. Cette évolution traduit bien l'esprit des réformes engagées : on aménage le système, on en gratte l'écorce, mais ses fondements sont maintenus. C'est encore et toujours le principe racial qui est sensé régir le pays. Parallèlement, durant ces dernières années, l'appareil répressif de l'Etat s'est modernisé et renforcé : l'armée, la police et l'administration civile ont été amenées à collaborer toujours plus étroitement au sein du «conseil national de sécurité» qui échappe à tout contrôle démocratique, même de la part de la minorité blanche; l'état

d'urgence introduit en 1985, pour quelques mois, a été reconduit d'année en année depuis juin 1986. La logique de la séparation des groupes raciaux conduit inmanquablement au développement d'un état sécuritaire.

Quand le noyau dur éclatera-t-il ?

Depuis l'arrivée de M. de Klerk au pouvoir, il y a certainement du nouveau. En premier lieu, des signes bienvenus d'une plus grande tolérance de la part du pouvoir; de grandes manifestations ont pu être organisées sans les habituelles provocations policières, malgré le maintien de l'état d'urgence. Les principaux mouvements d'opposition qui restent interdits (comme l'African National Congress ou le Parti communiste sud-africain) ont pu se manifester à visage découvert; quelques-uns de leurs dirigeants ont été libérés. Apparaît ainsi une volonté de continuer le démantèlement de certaines lois marginales du système d'apartheid; ainsi, la loi sur la ségrégation dans les lieux publics (plages, terrains de sport, parcs et bibliothèques) devrait être abolie «le plus tôt possible dès 1990». Après l'abolition des lois qui interdisaient les relations sexuelles et les mariages interraciaux (1985) et la suppression des passeports spéciaux obligatoires pour les noirs (1986), ce sont de nouveaux pans importants du racisme au quotidien qui se retrouveront privés de base légale. A chaque fois, il faut pourtant le souligner, le pouvoir n'a pu que se résoudre à abroger des lois rendues caduques par les multiples transgressions volontaires dont elles faisaient l'objet sous la pression de mouvements non violents de désobéissance civile organisés par les opposants à l'apartheid. Restent encore les autres lois en vigueur qui imposent la ségrégation dans les hôpitaux, dans les transports publics, dans les écoles et le lieu de résidence. Reste surtout le noyau dur de la politique d'apartheid qui est fondé sur la classification de la population sud-africaine en fonction des différentes races et qui paralyse toute émancipation des noirs aussi bien sur le plan politique qu'économique. Reste enfin la doctrine sécuritaire qui permet que l'on utilise encore régulièrement la peine de mort et l'emprisonnement parfois sans jugement pour les opposants politiques. Le gouvernement de M. de Klerk est-il prêt à démanteler ce système ? Il semble condamné à entretenir un certain flou sur son projet politique à long terme pour ménager les susceptibilités politiques sur sa droite. Cela dit il a toujours prôné une forme de séparation remodelée «préservant l'identité de chaque communauté». La «fin de la domination blanche» qu'il a promis devrait consister en un élargissement progressif des non-blancs, sans pour autant aller jusqu'au suffrage universel. Il n'a jamais caché qu'il était pour le maintien des

zones d'habitations et d'écoles séparées et d'un dispositif assurant «la sécurité des groupes». C'est précisément cette logique fondée sur la discrimination des groupes ethniques séparés qui devrait pouvoir voler en éclat dans le programme gouvernemental. Les Eglises réunies au sein du Conseil des Eglises d'Afrique du Sud et l'Eglise catholique de ce pays ont très clairement condamné une telle logique comme injustifiable et intolérable. Il ne suffit pas d'aménager le système d'apartheid pour le rendre plus viable, il faut l'abolir. Il est vital pour l'Afrique du Sud que ceux qui luttent pour y dépasser les barrières raciales et y construire l'unité et la paix puissent compter sur notre appui et notre solidarité.

LES SANCTIONS

Principal atout d'un combat non-violent

Avec ses différentes administrations parallèles, l'apartheid coûte cher. L'entretien d'un lourd appareil militaire et policier aussi. Cela amène actuellement le gouvernement sud-africain à orienter son économie prioritairement en fonction des dépenses qu'exige le maintien de l'ensemble de ce système ruineux. Les sanctions économiques contribuent à affaiblir la puissance économique et militaire du gouvernement et à faire pression sur lui. De la sorte, elles peuvent renforcer le pouvoir de négociation des opposants à l'apartheid et celui des états voisins de l'Afrique du Sud, sans cesse menacés par la politique de déstabilisation que mène cette dernière à leur égard. Les sanctions sont ainsi le principal atout d'un combat non-violent. C'est pourquoi, malgré leurs répercussions sur le niveau de vie de l'ensemble du peuple sud-africain, elles sont appuyées par la majorité de la population noire et par les principales Eglises, dont l'Eglise catholique.

Des pressions pour quoi ?

Le but à atteindre par les pressions est la mise en route d'un processus de négociations en vue de l'élaboration d'une constitution non-raciale et démocratique. Aujourd'hui, les principaux acteurs de l'opposition anti-apartheid (les porte parole des Eglises, des syndicats, le Congrès National Africain (ANC), etc.) demandent que les conditions minimales suivantes soient satisfaites pour que de réelles négociations puissent avoir lieu : libération inconditionnelle de tous les prisonniers politiques et détenus; abrogation de l'état d'urgence et de la législation répressive; levée de l'interdiction de toutes les organisations anti-apartheid et des mesures telles que les bannissements frappant des centaines d'activistes anti-

apartheid; retrait de l'armée des townships (banlieues noires); arrêt des procès politiques et des exécutions.

Le rôle des banques suisses

Les grandes banques suisses jouent un rôle non-négligeable dans le détournement des sanctions économiques décidées par la plupart des Etats du Commonwealth, les Etats-Unis et les Etats de l'Organisation de l'Unité Africaine pour faire pression contre l'apartheid. Selon un rapport du Conseil économique et social de l'ONU, le rôle des banques suisses est déterminant en particulier en ce qui concerne les transactions sur l'or qui se sont développées chez nous depuis que d'autres pays boycottent l'Afrique du Sud. On peut lire dans ce rapport que, depuis le milieu des années 80, «les crédits croisés or et les prêts or des banques suisses ont fourni à l'économie sud-africaine le ballon d'oxygène dont elles avaient besoin à des moments particulièrement critiques». Les grandes banques de notre pays viennent par ailleurs de conclure avec l'Afrique du Sud un accord de rééchelonnement de sa dette sans aucune condition politique en vue de l'abolition de l'apartheid, alors même que des représentants des Eglises suisses avaient entamé un dialogue avec elles pour les inciter à aller dans ce sens. Le pouvoir économique des grandes banques est tel qu'elles ont une énorme responsabilité tant vis à vis du peuple suisse que de la communauté internationale. En retirant leur soutien à l'Afrique du Sud elles pourraient contribuer à promouvoir rapidement un changement dans ce pays par des voies pacifiques.

Ce que l'on peut obtenir à la COTMEC :

- **Défis à l'Eglise**, commentaire théologique sur la crise politique en Afrique du Sud (Document Kairos) 1985, 27 p.
- **Notre responsabilité envers l'Afrique du Sud**, Justice et Paix, 1986, 130 p.
- **Prendre parti**, Albert Nolan OP, 11 p.
- **Chrétiens solidaires avec les victimes de l'apartheid**, Groupe Kairos, 1989, 40 p.

SOIRÉE ANTI-APARTHEID

Le samedi 9 décembre à l'USINE (Genève) dès 17 h. Avec la participation d'artistes sud-africains et genevois; Tina SHOUW; le groupe NTSIKANE; l'atelier WEST COAST; BLACK CITRON; AN DJIGUI. Organisation : le Mouvement anti-apartheid de Suisse et Etat d'Urgence.

CORÉE DU SUD

Grèves de la faim, démocratie et réunification

C'est le 8 novembre 1989 que 19 prêtres de l'Association des prêtres pour la justice ont entamé une grève de la faim dans le Centre catholique de Myongdong à Séoul. Ils demandent, en vue d'une future réunification du pays, l'abrogation de la loi dite de Sécurité nationale, qui interdit tout contact avec la Corée du Nord. Ils demandent encore, entre autres, la démocratisation du gouvernement, la levée des «lois iniques», l'autorisation de créer un syndicat d'enseignants, la satisfaction des revendications paysannes, etc. Ils reprochent aussi au Président M. Roh Tae Wu de n'avoir pas tenu les promesses de sa campagne électorale en ce qui concerne l'héritage social et politique du régime précédent, ni fait toute la lumière sur le massacre de Kwangju de 1980.

Le 13 novembre, ils ont été rejoints dans leur mouvement par 24 autres prêtres du diocèse de Chong-Ju, qui se sont installés dans le Centre catholique de cette ville. Ce même jour s'est ouvert en effet à Séoul le procès du Père Moon Kyu Hyun, originaire de leur diocèse, et dont ils demandent la libération. La première séance du tribunal s'est déroulée dans une atmosphère assez tendue puisque le tribunal était entouré par les troupes anti-émeutes. Le prêtre avait été arrêté en même temps que l'étudiante Susana Im Su Kyung en août dernier alors qu'ils revenaient de Corée du Nord après un voyage «illégal». Ils risquent tous les deux de fortes peines de prison. Deux autres prêtres - les PP Nam Kuk Hyon et Park Pyong Jun - sont eux aussi toujours en prison pour cette affaire : ils sont accusés d'avoir organisé le voyage du P. Moon. Le procès du premier nommé s'est ouvert le 20 novembre : le procureur a demandé une peine de 3 ans de prison. Un quatrième prêtre, le P. Ku Il Mo a, lui, été libéré il y a quelques semaines : il se serait «repenti».

Le 13 novembre encore, une centaine d'étudiants ont forcé le cordon de police qui entoure le Centre catholique de Myongdong, pour aller soutenir les prêtres grévistes de la faim à l'intérieur du bâtiment. A l'issue de la manifestation, 15 d'entre eux ont décidé de rester pour s'associer à la grève de la faim.

Quelques jours auparavant, le samedi 4 novembre, toujours à Séoul, plus de 1700 personnes, dont 421 prêtres et deux évêques, NN.SS. Youn Kong Mi, archevêque de Kwangju et Daniel Tji Hak Soun, de Wonju, avaient formé un Comité catholique pour l'abrogation de la loi de Sécurité nationale, pour laquelle la Corée du Nord est un pays ennemi.

La campagne pour la réunification de la Corée, qui avait commencé avant le Congrès eucharistique et la visite du Pape, semble donc se durcir à l'intérieur de l'Eglise catholique, sous l'impulsion de

l'Association des prêtres pour la justice, et malgré le manque d'enthousiasme d'une partie au moins de la hiérarchie, ou même l'opposition des milieux conservateurs de l'Eglise. Le «Catholic Shinmun», dans son numéro du 19 novembre, considère en effet que le mouvement de grève de la faim pourrait rapidement s'étendre aux prêtres des autres diocèses, à la manière d'une grève «tour-nante», un diocèse prenant chaque fois la relève du précédent.

Néanmoins, il n'est pas sûr, estiment certains, que le mouvement puisse prendre beaucoup d'ampleur. Si une grande majorité de la population est en effet favorable tant à l'abrogation de la loi de Sécurité nationale qu'à la réunification, il n'en reste pas moins que certains membres de l'Association des prêtres pour la justice semblent très liés aux milieux activistes étudiants et ouvriers les plus radicaux, dont la stratégie ne se démarque guère de celle de Corée du Nord. Ceux-ci ont beaucoup perdu du soutien populaire dont ils jouissaient au moment de la transition de l'ancien au nouveau régime; l'audience de l'Association, dans la population, en est probablement limitée d'autant.

Source: Eglises d'Asie

A vos agendas

Il n'est pas trop tôt pour prendre note de deux rencontres importantes

Judi 8 février 1990 à 16 h. et 20 h.15, à St Boniface, 14, av. du Mail.

Présentation du matériel de la Campagne de Carême par les responsables de Pain pour le Prochain et de l'Action de Carême qui viennent de Lausanne. A répercuter dans les paroisses et communautés.

«LA DETTE OU LA VIE»

Un week end à recommander vivement

Il faut saluer avec grand intérêt l'idée d'organiser un week-end œcuménique d'introduction à la Campagne de Carême.

La rencontre aura lieu à Notre-Dame de la Route à Fribourg du samedi 6 janvier à 14 h.15 au dimanche après le repas de midi.

Ce thème de «la dette ou la vie» sera abordé par Gabrielle Nanchen et, sur le plan biblique, par Jacques Matthey. En plus des exposés, un travail d'atelier et des échanges d'expériences et d'informations trouveront également leur place.

Pour tout renseignement : secrétariat romand de l'Action de Carême. Tél. 021 27.88.81.

Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique à Genève
16, bd du Pont d'Arve - 1205 Genève - Tél.: 29.26.81 - CCP 12-21551-1
Rédacteur responsable : Dominique Froidevaux. Ont collaboré à ce numéro : Michel Bavarel, Dominique Biedermann, André Fol, Dominique Froidevaux.

Judi 8 mars 1990, à 20 h.15 à l'Auditoire Rouiller (Uni II)

Conférence publique de Mme Suzan George. Mme George, originaire des Etats-Unis, est une économiste et vulgarisatrice renommée, auteur de nombreux livres, dont un sur l'endettement.

Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur la Campagne de Carême. En effet son thème est la pétition sur l'endettement qui lui est associée est au cœur des préoccupations d'une commission comme la nôtre. Nous sommes donc bien résolus à y apporter toutes nos forces.

Le centre catholique romand de formation permanente (CCRFP) organise à Lausanne, 19, bd de Grancy, les 9 et 10 janvier de 9 h.45 à 17 h. :

Deux jours de rencontres et de réflexion avec le Père Richard Friedli, dominicain, directeur de l'Institut de missiologie de l'université de Fribourg. Le thème retenu est le titre du livre qu'il vient de publier :

«Le Christ dans les cultures»

Penser notre foi chrétienne plus largement que dans la culture occidentale qui lui a servi de berceau : voilà un défi majeur des chrétiens de notre temps auquel les lecteurs de ce Bulletin ne sont sûrement pas insensibles.

Pour plus de renseignements :CCRFP Tél. (021) 27.31.57

J.A. 1231 CONCHES
Changement d'adresse
16, bd du Pont-d'Arve
1205 Genève



Numéro 120

Mini dossier : SOLIDAIRES AVEC L'AMÉRIQUE CENTRALE

commission tiers-monde de l'église catholique

Mensuel

Décembre 1989

UN AIR DE CONTE DE NOËL

Il y a peu, j'ai eu l'occasion de rencontrer une Petite Soeur de Jésus venant d'un pays de l'Est. Je lui ai demandé la façon dont elle avait fait connaissance de sa famille religieuse dans son pays, et cela en une période où la perestroïka n'était pas encore de saison... «Par l'intermédiaire de la police» me répondit-elle avec un sourire rayonnant.

Elle faisait partie d'un groupe de chrétiens qui se réunissait régulièrement, ce qui valait d'incessantes convocations à la police pour interrogatoire. La hantise de cette dernière : les feuillets dactylographiés - de spiritualité notamment - qui circulaient sous le manteau.

Un jour, l'inspecteur de service mit sous les yeux de la future religieuse un texte pour connaître à tout prix le nom de celui qui l'avait tapé. Elle l'ignorait, mais elle eut, au passage, le temps de voir que le texte était fort intéressant et rencontrait en elle un écho profond. De retour chez elle, elle se mit en quête du livre en question : il s'agissait de la vie de Charles de Foucauld de Bazin. A l'intérieur de ce livre, une adresse pour contacter la fraternité. Ecrire une lettre, c'était tomber à coup sûr dans les filets de la censure : elle préféra donc utiliser une carte postale pour acheminer sa demande de renseignements complémentaires. Et c'est ainsi que le contact a pu s'établir...

Ne trouvez-vous pas que cette histoire, dont je garantis l'authenticité, a comme un air d'histoire de Noël ? «Vous trouverez un nouveau-né couché dans un mangeoire». Cette indication, à l'intention des bergers qui se mettent à la recherche du «Sauveur, le Christ Seigneur» (Lc2.11), valait son poids d'insolite; mais le fait de découvrir un chemin de vie religieuse dans un commissariat d'un régime athée n'est-il pas un peu de la même veine?

Le combat pour la solidarité est une tâche rigoureuse qui mérite toute notre attention. Mais lorsqu'on aura fait tout notre possible, gardons-nous d'oublier l'action de Celui qui «souffle où il veut, quand il veut». Celui qu'à ce jour aucune idéologie - de droite comme de gauche, et malgré des efforts incessants - n'est encore arrivée à assigner à résidence.

A.F.

C'est appuyé sur une telle espérance que toute la Commission vous souhaite, amis lecteurs, une heureuse année.

Tous nos vœux pour les fêtes de fin d'année et nos remerciements aux jeunes du Centre d'intégration socio-professionnelle qui, mois après mois, assurent le pliage et l'étiquetage de Cotmec-Info.

PHILIPPINES Putsch, sixième !

Quand après la chute de Ferdinand Marcos, Cory Aquino a pris le pouvoir, le 25 février 1986, un immense espoir souleva le peuple philippin. Bientôt quatre ans et six tentatives de coup d'Etat plus tard, que reste-t-il de cet espoir ?

Cory Aquino essaya d'abord de négocier avec la guérilla communiste. Ne parvenant pas à ses fins, elle décréta «la guerre totale». Depuis, on assiste à un conflit dit «de basse intensité» entre l'armée philippine et la «Nouvelle Armée du Peuple». Militaires et groupes para-militaires d'extrême-droite ne font guère la différence entre les insurgés et les membres des organisations populaires - souvent nées dans le giron de l'Eglise - qui luttent pour plus de justice. Et les violations des droits de l'homme se sont multipliées. Par ailleurs, dans le sud, la rébellion musulmane se perpétue - une forme d'autonomie vient d'être rejetée par la population.

Dans les campagnes, l'on attendait avec impatience une nécessaire réforme agraire. Cory Aquino n'a pas osé la promulguer sans la soumettre au Parlement, dominé par les grand propriétaires. Qui ont su faire prévaloir leurs intérêts. Si l'on a enregistré une certaine reprise économique, les pauvres n'en ont guère profité. Au contraire, ils sont frappés durement par l'inflation. L'annonce d'une forte hausse des carburants a précédé de peu la dernière tentative de coup d'Etat. Par ailleurs, la présidente est accusée de laisser sa parenté et son entourage s'enrichir outrageusement. Et la corruption fleurit à nouveau dans les allées du pouvoir.

C'est donc à une Cory Aquino qui a passablement perdu de sa popularité que se sont attaqués une nouvelle fois, au début du mois de décembre, des militaires rebelles. Sans doute avec pour ambition de poursuivre à leur profit le pillage du pays, comme au bon temps de Marcos. La présidente l'a encore emporté, mais elle a dû pour cela faire appel aux Américains. Ce qui n'ajoutera rien à sa gloire.

Qu'il est difficile de sortir d'une longue dictature ! Cory Aquino a essayé, peut-être sincèrement, de réformer le système en place. En conservant, pour l'essentiel, les mêmes cadres administratifs et militaires. Une révolution aurait fait table rase. Le sort du peuple philippin serait-il meilleur aujourd'hui ? Cela reste à prouver. «Ce qui importe, soulignait un ex-ministre de Cory Aquino, c'est l'action des organisations populaires qui ont un espace pour travailler depuis la chute de Marcos». Seulement cette action prend du temps, beaucoup de temps.



Rome co-invitant à Séoul C'EST NON

Le 8 novembre dernier, lors de la rencontre «foi et solidarité» que la Cotmec organise chaque trimestre, Mgr Grab a su exprimer, avec force et chaleur, la façon dont il a vécu «la Rencontre de Bâle»; il s'agit rappelons-le, de ce grand rassemblement qui avait donné, en mai dernier, l'occasion aux Eglises de toute l'Europe de se mettre en prière et en réflexion devant leurs responsabilités, face à la «Justice, la Paix et la Sauvegarde de la Création». Au cours de cette même soirée, la question a été posée si, lors du rassemblement de Séoul qui prolongera Bâle au niveau mondial cette fois, l'Eglise catholique allait être à nouveau co-invitant avec le Conseil œcuménique des Eglises.

La réponse est arrivée au COE par une lettre du 18 novembre : c'est non. Reprenons la chronologie. Dès janvier 1987, le COE avait invité l'Eglise catholique romaine à s'associer à lui, sur un pied d'égalité, pour convoquer l'assemblée de Séoul. En décembre de la même année, premier refus de Rome qui exprimait toutefois l'intention de collaborer, autant que possible, à la réussite de la conférence. Le 25 septembre 1988, le COE revenait à la charge en proposant à l'Eglise catholique de nommer 50 participants, l'Eglise catholique n'enverra que 20 «consultants».

Il ne nous appartient pas de juger cette décision mais, à tout le moins, nous pouvons la regretter amèrement; Bâle nous avait fait entrevoir une perspective extrêmement féconde : une Eglise catholique descendant de sa tour d'ivoire et joignant ses forces, l'espace d'une conférence, à celles du COE. Et les résultats, dépassant toute prévision, ont montré la dynamique que cette conjonction d'efforts pouvait engendrer. Or voilà que cette porte se referme; avec les politesses d'usage mais non moins fermement.

Certes, cette décision n'empêchera aucune communauté ou paroisse d'investir des forces dans «l'après-Bâle», et des pistes intéressantes leurs sont proposées à cet effet. Mais il est permis de se poser la question : pourquoi les signes d'un œcuménisme en acte, au-delà de déclarations toujours sujettes à caution, ne viendraient-ils pas une fois des instances romaines ? Ou bien faut-il croire Marcel Légaut quant il écrit : «Je ne pense pas que Vatican II ait changé quelque chose d'important dans l'Eglise romaine. Même si cela a pu donner l'impression quelques courtes années?»

Puisqu'un cadeau est affaire d'intention et de sens plus que de sous...

Pourquoi ne pas offrir à vos amis un abonnement à Cotmec-info? (Une année: 10 francs.)

AIDE MULTILATERALE AU DÉVELOPPEMENT : Le strapontin ou le fauteuil

Depuis le rejet populaire de l'entrée de la Suisse à l'ONU, il s'est avéré qu'un important travail de sensibilisation concernant les enjeux de la participation de la Suisse aux organismes multilatéraux de développement restait encore à effectuer. Dans ce cadre, relevons d'une part le numéro réalisé par «Domaine public» intitulé «le dossier 153» et concernant la question de l'adhésion de la Suisse (comme 153ème membre) à la Banque Mondiale (BM) et au Fonds Monétaire International (FMI) et, d'autre part, les travaux de la Commission nationale «Justice et Paix» qui déboucheront prochainement sur une publication sur le sujet.

Il est possible de distinguer trois principaux types d'organismes multilatéraux de développement :

* **les institutions financières** : BM, FMI, Association internationale de développement (IDA), banques régionales de développement, etc.

* **les plate-formes de négociations** : Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) et Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

* **les organisations de coopération technique et d'aide humanitaire** : Organismes gravitant généralement autour de l'ONU, par exemple Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Actuellement la Suisse, uniquement membre observateur de l'ONU (c'est-à-dire sans droit de vote), cofinance et participe déjà à la majeure partie des organismes techniques affiliés au système des Nations-Unies. Elle prend également part aux négociations de la CNUCED et du GATT. Quant à sa position au sein des institutions financières multinationales, elle est ambiguë : non membre de la BM et du FMI, la Suisse participe et contribue tout de même aux principaux instruments financiers de ces organismes. Cela est notamment le cas pour le système de «Facilité d'ajustement structurel renforcé» du FMI qui accorde des prêts sans intérêt remboursable en 10 ans à des pays en difficulté de balance des paiements, ainsi que pour les «Accords généraux d'emprunts» qui mettent à disposition du FMI d'importants moyens financiers. La Suisse a également accordé des fonds à l'Association internationale de développement (IDA), organisme complémentaire à la BM et qui accorde des prêts sans intérêts sur 50 ans; de plus, notre pays a adhéré il y a quelques années aux banques régionales de développement (africaine, asiatique et interaméricaine).

Alors pourquoi ne pas entrer carrément au FMI et à la BM, d'autant plus que l'argument de la neutralité ne peut plus être avancé comme pour l'adhésion au Marché commun ou même dans une certaine mesure à l'ONU ?

Les principales critiques sont de deux ordres. Premièrement, une partie des mouvements tiers-mondistes ne voient dans le FMI et la BM que des organismes à la solde des pays riches qui, en contrepartie de prêts, «saignent» les populations les plus pauvres en leur imposant des conditions de restructuration économique draconiennes. Deuxièmement, pour certains milieux économiques, la forme actuelle de la participation helvétique est entièrement suffisante puisque la Suisse a réussi, en ne participant pas tout en s'associant, à se faire une place privilégiée où ses entreprises obtiennent de 1 à 2 milliards de francs par an de commandes de la BM.

Nous livrons ici une réponse suggérée dans le «dossier 153» : «La politique générale est la résultante de l'engagement de ceux qui sont présents. Ne pas participer parce que tous les participants ne sont pas de bonne compagnie, c'est commettre un péché d'orgueil (...) On ne peut se contenter de «nos» bonnes œuvres. Il faut obtenir nos droits civiques internationaux.»

Marcher en silence pour les disparus.

En paraissant les tous derniers jours du mois, il est malaisé pour notre bulletin d'annoncer les manifestations en faveur des disparus qui ont lieu tous les derniers jeudis.

Pourtant ces marches qui, dans le silence, veulent empêcher l'oubli de recouvrir les disparitions pratiquées dans un passé récent et, dans certains pays encore actuellement, sont d'une grande importance.

Rappelons que ces manifestations silencieuses ont lieu de 12 à 13 heures près du Plaza (1, rue Chantepoulet) le dernier jeudi de chaque mois sur des thèmes différents. Il s'agira par exemple au mois de janvier, des étudiants disparus, au mois de février, des défenseurs des droits de l'homme.

Si ce Bulletin vous parvient assez tôt, notez que, pour le mois de décembre, la manifestation aura lieu exceptionnellement le jeudi 21 et sera centrée sur les enfants disparus.

Mini dossier : SOLIDAIRES AVEC L'AMÉRIQUE CENTRALE

Un séminaire à Genève

Organisé par le nouveau secrétariat romand pour l'Amérique centrale, un séminaire a eu lieu les 1 et 2 décembre à Genève. Il a permis à quelque deux cents participants de prendre du temps pour faire le point sur la nécessaire solidarité avec l'Amérique centrale. Et cela à partir de témoignages - des ressortissants du Salvador, du Nicaragua et du Guatemala étaient présents - et d'ateliers sur des thèmes proposés. Relevons quelques points d'attention.

El Salvador

A propos du Salvador, il a été rappelé que l'offensive actuelle de la guérilla (F.M.L.N.) a fait suite au non respect des accords de paix de Tela. L'attitude de l'armée et les bombardements de civils ainsi que la pratique des escadrons de la mort ont été vivement dénoncés ainsi que l'aide américaine qui fournit au gouvernement salvadorien les moyens de ces exactions (on évalue cette aide à 1'400'000 dollars par jour.)

Nicaragua

Le Nicaragua, lui, est en période pré-électorale, comme il s'y est engagé par les mêmes accords de Tela. Moment difficile car, en Amérique du Nord notamment, les efforts s'amplifient pour délégitimer le régime nicaraguayen en général, et les prochaines élections en particulier. Pourtant, le fait que malgré des difficultés économiques écrasantes le régime de Managua ait évité le piège d'un durcissement politique, devrait être mis à son actif.

Dans le cas du Nicaragua aussi a été relevée l'importance du travail de solidarité, en Amérique du Nord d'abord, mais aussi en Europe. C'est probablement grâce à lui, qu'hier, le gouvernement Reagan a été privé de toute légitimation dans une éventuelle invasion; c'est grâce à la solidarité aussi, qu'aujourd'hui, par un incessant travail d'information, le processus électoral aura la reconnaissance nécessaire. A cet effet, il a été décidé d'envoyer au Nicaragua une délégation de notre pays en février prochain.

Réancrer la solidarité

Aux dire des participants, ce séminaire a été important pour mieux connaître la situation de chacun des pays d'Amérique centrale et cela, notamment, par l'écoute de témoins directs. Les connaître mieux dans ce qu'ils ont de commun - les mêmes aspirations à la justice - mais aussi dans leur diversité et leur revendication d'indépendance et d'autodétermination.

«Kairos» : un document qui interroge les croyants

Dans le cadre de ce séminaire, il a été demandé à la Cotmec d'animer un atelier

sur la théologie de la libération. Pour ce faire, notre commission s'était assurée de la collaboration du Père Hofstetter, dominicain, qui suit de près la situation des chrétiens en Amérique centrale. Le point de départ choisi était la présentation d'un document produit en avril 1988 intitulé «Kairos centre-américain». Ce document reprend le titre et l'intention d'une publication parue en Afrique du Sud et que nous avons largement présentée dans ces colonnes en son temps. L'ambition du «Kairos centre-américain» est de poser la question de la foi et de l'annonce de l'Évangile dans le contexte de la situation actuelle en Amérique centrale.

Rappelons que «Kairos», est un mot biblique qui signifie : «le moment favorable», «l'occasion à saisir». Ci-dessous, un court extrait de ce document. Nous le ferons parvenir avec plaisir aux personnes qui nous en feront la demande.

«Présence du salut dans le mouvement de libération

Nos peuples vivent un mouvement de libération. Nous voyons notre combat comme un recours ultime, comme notre seule issue pour survivre, pour sauver historiquement notre dignité de fils de Dieu, pour collaborer avec Dieu dans son dessein salvifique. La guerre centro-américaine est une guerre de libération : nous défendons notre droit à la paix face à une agression séculaire. L'absurde, en toute cette violence, c'est qu'elle est avant tout l'expression de la volonté des puissants d'empêcher que les peuples soient libres.

La foi nous dit que l'histoire du Dieu incarné va de pair avec l'histoire des hommes, que l'histoire du salut est l'histoire de notre libération totale. C'est pourquoi, même s'il faut distinguer soigneusement entre progrès temporel et connaissance du Royaume de Dieu, il n'en faut pas moins affirmer que le progrès temporel comme les avancées de la libération intéressent hautement le Royaume de Dieu. A l'égal d'Israël qui a été libéré de l'oppression d'Égypte, nous ne pouvons pas nous aussi ne pas reconnaître le passage du Seigneur qui sauve, quand nous passons à des conditions de vie plus humaines, quand la paix et la vie viennent à notre rencontre, quand nous faisons un pas - aussi petit soit-il - vers la libération en plénitude.

Nous n'identifions pas libération historique et salut eschatologique, mais nous ne les séparons pas non plus indûment. Nous ne les séparons ni ne les confondons. Il y a une présence du Royaume - mystérieuse, objet de la foi - dans les avancées du mouvement de libération du peuple, même si ce mouvement possède son autonomie et sa méthodologie propres. Tout

ce déversement d'espoirs et de générosité de la part de nos peuples ne peut se perdre dans l'abîme de la mort : il est écrit en lettres de sang dans le livre de la vie et il appartient au Royaume définitif qui est mystérieusement en train de grandir et de triompher jour après jour dans notre histoire en marche vers sa plénitude. (...)

C'est ainsi que sont pour nous un vrai péché contre l'Esprit-Saint la théologie et la pastorale qui continuent la tradition théologique de légitimation de la conquête et du génocide, de la domination et de l'oppression, en justifiant aujourd'hui les atteintes à la souveraineté de nos peuples, le capitalisme monopoliste et transnational qui nous exploite, l'impérialisme qui nous opprime, les gouvernements fantoches et les façades démocratiques qui cachent au monde notre vraie réalité.

SAN SALVADOR La répression des religieux continue

Dans le précédent Bulletin, nous avions évoqué ce qui était arrivé aux jésuites et à leurs employés. Ci-dessous nous poursuivons cette sinistre chronique en évoquant les mesures dont les dominicains ont fait l'objet. Rappelons-le : si nous évoquons le sort des religieux, ce n'est pas pour faire l'impasse sur les souffrances du peuple salvadorien, plus exposé souvent. Rappeler le sort des jésuites puis des dominicains, deux ordres qui chez nous jouissent d'une grande estime et d'un large rayonnement, nous semble plus approprié, pour faire percevoir à quelle démesure dans l'horreur en est arrivé le régime du Président Cristiani et quelle responsabilité prennent ceux qui directement ou indirectement lui apportent leur soutien.

Le 17 novembre, lendemain du massacre des Jésuites, deux dominicains, (Miguel Andueza, espagnol, et un confrère nord-américain), en poste dans la paroisse El Rosario du Barrio Crediza à San Salvador, sont arrêtés par la Polizia de Hacienda, celle qui - selon toute vraisemblance - avait donné ordre d'assassiner les six Jésuites et leurs deux collaboratrices; après interventions de l'Ambassade d'Espagne et du Roi en personne, ils sont relâchés et immédiatement expulsés du pays.

Le 30 novembre au soir, la police revient dans la paroisse et, après une fouille des locaux, arrête à nouveau deux religieux, l'Espagnol Carlos Diez Rojo et un Américain du nord, tous deux Dominicains, ainsi que trois collaborateurs laïques, Salvadoriens. Alors que les religieux ont été également expulsés - suite à une nouvelle intervention de l'Ambassade, les trois Salvadoriens sont toujours en détention.

Source: M.E., dominicain.

4

Hongkong qui affirme, lui, que la plupart des machines n'ont pas encore été installées et que l'imprimerie ne sera pas opérationnelle dans un avenir proche.

On sait qu'une imprimerie protestante existe déjà à Nanjing; elle a publié sa millionième bible en octobre de cette année (10)

(10) EDA 53, pp.2-3

1 COREE DU SUD

2 Grèves de la faim, démocratie et réunification

C'est le 8 novembre 1989 que 19 prêtres de l'Association des prêtres pour la justice ont entamé une grève de la faim dans le Centre catholique de Myongdong à Séoul. Ils demandent, en vue d'une future réunification du pays, l'abrogation de la loi dite de Sécurité nationale, qui interdit tout contact avec la Corée du Nord. Ils demandent encore, entre autres, la démocratisation du gouvernement, la levée des "lois iniques", l'autorisation de créer un syndicat d'enseignants, la satisfaction des revendications paysannes, etc. Ils reprochent aussi au Président M.Roh Tae Wu de n'avoir pas tenu les promesses de sa campagne électorale en ce qui concerne l'héritage social et politique du régime précédent, ni fait toute la lumière sur le massacre de Kwangju de 1980.

Le 13 novembre, ils ont été rejoints dans leur mouvement par 24 autres prêtres du diocèse de Chon-Ju, qui se sont installés dans le Centre catholique de cette ville. Ce même jour s'est ouvert en effet à Séoul le procès du Père Moon Kyu Hyun, originaire de leur diocèse, et dont ils demandent la libération. La première séance du tribunal s'est déroulée dans une atmosphère assez tendue puisque le tribunal était entouré par les troupes antiémeutes. Le prêtre avait été arrêté en même temps que l'étudiante Susana Im Su Kyung en août dernier alors qu'ils revenaient de Corée du Nord après un voyage "illégal" (~~11~~). Ils risquent tous les deux de fortes peines de prison. Deux autres prêtres - les PP.Nam Kuk Hyon et Park Pyong Jun - sont eux aussi toujours en prison pour cette affaire: ils sont accusés d'avoir organisé le voyage du P.Moon. Le procès du premier nommé s'est ouvert le 20 novembre: le procureur a demandé une peine de 3 ans de prison. Un quatrième prêtre, le P.Ku Il Mo.a, lui, a été libéré il y a quelques semaines: il se serait "repenti".

Le 13 novembre encore, une centaine d'étudiants ont forcé le cordon de police qui entoure le Centre catholique de Myongdong, pour aller soutenir les prêtres grévistes de la faim à l'intérieur du bâtiment. A l'issue de la manifestation, 15 d'entre eux ont décidé de rester pour s'associer à la grève de la faim.

Quelques jours auparavant, le samedi 4 novembre, toujours à Séoul, plus de 1 700 personnes, dont 421 prêtres et deux évêques, NN.SS. Youn Kong Mi, archevêque de Kwangju et Daniel Tji Hak Soun, de Wonju, avaient formé un Comité catholique pour l'abrogation de la loi de Sécurité nationale, pour laquelle la Corée du Nord est un pays ennemi.

La campagne pour la réunification de la Corée, qui avait commencé avant le Congrès eucharistique et la visite du Pape, semble donc se durcir à l'intérieur de l'Eglise catholique, sous l'impulsion de l'Association des prêtres pour la justice, et malgré le manque d'enthousiasme d'une partie au moins de la hiérarchie, ou même l'opposition des milieux conservateurs de l'Eglise (~~12~~). Le "Catholic Shinmun", dans son numéro du 19 novembre, considère en effet que le mouvement de grève de la faim

pourrait s'étendre rapidement aux prêtres des autres diocèses, à la manière d'une grève "tournante", un diocèse prenant chaque fois la relève du précédent.

Néanmoins, il n'est pas sûr, estiment certains, que le mouvement puisse prendre beaucoup d'ampleur. Si une grande majorité de la population est en effet favorable tant à l'abrogation de la loi de Sécurité nationale qu'à la réunification, il n'en reste pas moins que certains membres de l'Association des prêtres pour la justice semblent très liée aux milieux activistes étudiants et ouvriers les plus radicaux, dont la stratégie ne se démarque guère de celle de Corée du Nord. Ceux-ci ont beaucoup perdu du soutien populaire dont ils jouissaient au moment de la transition de l'ancien au nouveau régime; l'audience de l'Association, dans la population, en est probablement limitée d'autant.

Récemment, M.Soh Kyung Suk, militant chrétien et syndicaliste, qui n'est guère suspect de complaisance vis-à-vis du régime de M.Roh - ni de compromission avec l'ancien régime puisqu'il a été emprisonné à trois reprises dans le passé pour ses activités - a publiquement pris ses distances par rapport à ces milieux activistes radicaux en déclarant: "Le mouvement est trop loin devant le peuple. Le vrai problème des gens n'est pas de savoir s'il faut ou non aller à Pyongyang pour promouvoir la réunification. Les vrais problèmes sont ceux de la terre et ceux du logement." M.Soh est directeur de l'Institut chrétien pour l'étude de la justice et de la démocratie; il a fondé récemment une Association des citoyens pour la justice économique, qui refuse la violence, et veut être un groupe de pression "légaliste".

(11) EDA 69 et 70, chaque fois pp.3-4
 (12) EDA 70 pp.3-4

HONGKONG

"Boat people": vers un rapatriement forcé

Tout laisse croire que la première étape du rapatriement forcé des "boat people" de Hongkong (13), classés dans la catégorie des "migrants illégaux" et rejetés en appel, a déjà commencé. Le public et la presse de Hongkong ont été renforcés dans cette opinion par une très brutale opération de police dont la divulgation embarrasse fort les autorités.

A l'aube du 31 octobre, 100 à 200 agents des forces de sécurité de Hongkong ont pénétré dans le camp de détention de Chimawan, sur l'île de Lang Tau, à l'ouest de Hongkong, lequel abrite de nombreux "boat people" classés comme "immigrants illégaux". Après avoir coupé l'électricité, ils se sont emparés de 48 pensionnaires de ce camp. Les intéressés opposant une vive résistance, les policiers qui, selon les renseignements reçus par le Haut-Commissariat pour les Réfugiés, appartenaient à la brigade antiémeute, ont utilisé de brutales techniques de combat pour maîtriser les femmes et les enfants et tabasser les hommes: 47 d'entre eux - sur 48 - ont ensuite été transférés à l'ancienne prison de "Phoenix House" où ils sont maintenant incarcérés. Malgré les dénégations du gouvernement de Hongkong qui ne voit dans cette affaire qu'une "échauffourée ayant provoqué quelques égratignures", il semble bien que plusieurs victimes de cette opération souffrent de très sérieuses blessures et traumatismes. Les renseignements reçus par le H.C.R. font état de 10 adultes et 6 enfants blessés par des prises de "kung-fu" destinées à les paralyser.



Le désendettement:

une question

de survie

- La dette du Tiers Monde menace des millions de vies humaines. Les pays pauvres sont contraints de rembourser des milliards. Leur développement est étouffé.
- La dette accentue l'injustice: le Sud pauvre rembourse davantage au Nord riche qu'il ne reçoit sous forme de nouveaux crédits et d'aide au développement. L'aide s'enlise dans la dette.

Il est donc urgent de prendre des mesures de désendettement du Tiers Monde, des pays les plus pauvres en particulier.

Nous demandons au Conseil fédéral et au Parlement de constituer, pour le 700^e anniversaire de la Confédération, un fonds d'au moins 700 millions de francs destiné au désendettement des pays les plus pauvres.

- Ce Fonds de désendettement endossera les créances suisses sur les pays en développement les plus pauvres. Il en négociera le prix de rachat avec les créanciers (Confédération, banques, exportateurs), en tenant compte du prix réduit de ces créances sur le marché et de la part de responsabilité des créanciers dans la crise de l'endettement.
- Les dettes rachetées par le Fonds seront effacées. En général, les gouvernements des pays en développement seront cependant tenus d'affecter une partie de la somme libérée, en monnaie nationale, à des actions de développement (par exemple dans le cadre d'un «Fonds de contrepartie»).
- Le financement du Fonds de désendettement devra provenir en premier lieu de l'impôt anticipé sur les dépôts bancaires originaires du Tiers Monde.

Le Fonds de désendettement ne doit pas rester une mesure isolée. D'autres démarches doivent suivre:

Nous demandons aux créanciers d'accorder, d'ici à la constitution du Fonds de désendettement, un moratoire aux pays les plus pauvres et d'octroyer aussi des allègements à d'autres pays débiteurs.

Nous demandons au Conseil fédéral et au Parlement d'user de toute leur influence pour promouvoir un désendettement global sur le plan international et pour instaurer des relations économiques équitables avec le Tiers Monde. En Suisse, des mesures empêchant l'entrée de capitaux en fuite doivent être prises au plus vite.

Tout le monde peut signer, quels que soient l'âge ou la nationalité

Nom et prénom	Rue	NPA	Lieu
1			
2			
3			
4			

Pétition «Le désendettement: une question de survie»

Tout le monde peut signer, quels que soient l'âge ou la nationalité

Nom et prénom	Rue	NPA	Lieu
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			

Si vous souhaitez obtenir des feuilles supplémentaires, des prospectus de pétition ou un dossier d'information, veuillez vous adresser à une des organisations suivantes:

feuilles de pétition _____

prospectus de pétition _____

dossier d'information _____

Action de Carême
7, rue Voltaire
1000 Lausanne 13
Tél. 021/27 88 81

Caritas Suisse
Löwenstr. 3
6002 Lucerne
Tél. 041/50 11 50

Swissaid
49, Rue de Bourg
1003 Lausanne
Tél. 021/20 37 30

Helvetas
38, Av. de la Gare
1001 Lausanne
Tél. 021/23 33 73

Pain pour le Prochain (Terre Nouvelle)
3, Ch. du Bois
1004 Lausanne
Tél. 021/37 17 34

Pétition «Le désendettement: une question de survie»
49, Rue de Bourg, 1003 Lausanne
Tél. 021/20 37 30

Organisations qui soutiennent la pétition

InterTEAM / Solidarmed / Vereinigung Dritte-Welt-Läden / Brücke der Bruderhilfe / Ligue suisse de femmes catholiques / Association romande des Magasins du Monde / Fondation MISSIO-OPM de la Conférence des évêques suisses / Conseil missionnaire catholique suisse et Groupe de coopération missionnaire en Suisse romande / Département missionnaire des Eglises protestantes de la Suisse romande / Institut d'éthique sociale de la FEPS / Commission nationale suisse Justitia et Pax / Missionsgesellschaft Bethlehem / Coopération Eglises et Missions en Suisse alémanique KEM / OS3 / Frères sans frontières / Schweizer Kolpingwerk / Comité oecum. suisse pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création / Féd. suisse des femmes protestantes

DISPARUS SAHRAOUI Rompre le silence

La pratique qui consiste à faire disparaître sans trace des opposants politiques ou leurs proches semble se répandre dangereusement sous toutes les latitudes. Aucun gouvernement en place ne veut reconnaître l'existence de telles pratiques comme siennes; ce sont la plupart du temps des services parallèles qui organisent les enlèvements, la détention et, trop souvent, l'élimination des personnes disparues. Aussi, il n'est pas possible de savoir ce qui leur est reproché, ni où ils sont, ni s'ils vivent encore. L'oubli, le silence, l'incertitude sont la pire horreur pour les familles concernées. Un cas parmi d'autres : celui du Sahara occidental. Dans les zones de cette contrée occupée par le Maroc depuis 1975, la pratique est devenue méchamment courante; la nouvelle association de familles de prisonniers et disparus sahraouis, constituée depuis l'été passé, en a recensé plus de 800 ! Surtout des personnes âgées, des femmes et, même si cela peut paraître absurde, aussi des enfants arrêtés avec leurs parents. La plupart des hommes ont en effet rejoint les rangs des combattants sahraouis. Parmi les familles qui se sont réfugiées dans les camps établis en Algérie, il n'en est pratiquement pas une qui ne compte un membre disparu. Et si l'on savait encore pourquoi. Mais il n'y a jamais de faits concrets, ni de délits punissables à l'origine des disparitions. Les membres de l'association pensent que le motif principal est l'appartenance au peuple sahraoui ou une opinion : la volonté d'indépendance. Il est vrai que le Maroc s'est engagé dans une politique d'assimilation forcée des populations restées dans les territoires sahraouis qu'il contrôle; il n'est pas question, de son point de vue, d'une quelconque indépendance. La dérive du régime marocain actuel qui se montre de moins en moins respectueux des droits de l'homme est d'ailleurs confirmée par le dernier rapport d'Amnesty International. Quoi que donnerait à croire l'image touristique d'un pays coloré, chaleureux pour des vacances idylliques et pas cher...

L'association des familles de prisonniers et disparus sahraouis a lancé une campagne d'adoption symbolique de disparus sahraouis au niveau européen. Une possibilité concrète de manifester notre solidarité. Une trentaine de sahraouis ont ainsi déjà reçu un soutien depuis la Suisse.

HALTE AUX ESSAIS NUCLÉAIRES tous azimuts

Ils sont : source d'injustice, menace pour la paix et signe de mépris de la création. La communauté non-violente de l'Arche à Grenoble appelle à jeûner entre le 5 et le 13 mars, chacun selon ses possibilités, pour interpeller les Eglises et les gouvernements. Par ce jeûne coordonné au niveau international, un soutien peut être

Pour plus de renseignements :

Comité suisse de soutien au peuple sahraoui, 14, rue du Village Suisse, C. P. 177, 1211 Genève 8

Signalons que ce comité vient de publier un dossier très intéressant sur la question dans le dernier numéro de son bulletin : «Nouvelles sahraouies» No 55.

Pour en savoir plus sur les conditions de vie, les combats et les espoirs des familles sahraouies réfugiées en Algérie on peut recommander le très beau livre que C. Perregaux vient de faire paraître aux éditions de l'Harmattan : «Femmes sahraouies, femmes du désert».

Le collectif «jusqu'à ce qu'on les retrouve» lutte pour faire reconnaître la disparition forcée comme un crime contre l'humanité. Rappelons qu'il organise tous les derniers jeudis du mois des manifestations silencieuses en des lieux symboliques à Genève (Chantepoulet 1), Neuchâtel (Fontaine de Justice) et Berne (Heiliggeistkirche). Voici les prochains thèmes retenus :

- 29 mars : Fonctionnaires internationaux disparus
- 26 avril : Journalistes disparus
- 31 mai : Enseignants disparus
- 28 juin : Syndicalistes disparus
- 26 juillet : Indiens et paysans disparus
- 30 août : Personnel de la santé disparu
- 27 sept. : Disparus pour leur croyance religieuse



«Nous ne voulons pas la guerre, Tout mon espoir c'est de vite arriver au jour de la paix. Alors nous rentrerons chez nous. Dites aux femmes que vous rencontrez que nous avons besoin d'elles. De leur appui, de leur compréhension. Une mère ne devrait jamais laisser une autre mère souffrir. Toutes les mères du monde devraient lutter ensemble contre toutes les guerres.»

Hjeiba, femme médecin du désert,
réfugiée en Algérie
Parole recueillie par C. Perregaux.

apporté au rassemblement mondial du Conseil œcuménique à Séoul pour la Justice, la Paix et la Sauvegarde de la Création (5-13 mars) et le Rassemblement de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, à Genève (6-9 mars). On peut signaler sa participation à Michel Monod (56, av. du Lignon, 1219 Le Lignon). Il portera aussi les requêtes des participants à la Conférence du désarmement à l'ONU, laquelle reprend ses travaux en février.

Mini dossier ENDETTEMENT INTERNATIONAL : UNE QUESTION DE SURVIE

Que ton frère puisse survivre à tes côtés

«Si ton frère a des dettes et s'avère défail-
lant à ton égard, tu le soutiendras, qu'il
soit un émigré ou un hôte, afin qu'il
puisse survivre à tes côtés. Ne retire de lui
ni intérêt ni profit; c'est ainsi que tu auras
la crainte de ton Dieu, et que ton frère
pourra survivre à tes côtés. Tu ne lui don-
neras pas ton argent pour en toucher un
intérêt, tu ne lui donneras pas de ta nour-
riture pour en toucher un profit. C'est
moi, le Seigneur, votre Dieu, qui vous ai
fait sortir du pays d'Egypte pour vous
donner le pays de Canaan, afin que, pour
vous, je sois Dieu.» (Lv 25,37)

Dans ce passage du Lévitique, il est aisé
de repérer la préoccupation du rédacteur :
il faut que le frère puisse «survivre à tes
côtés». Sans quoi Dieu, qui l'aime aussi,
ne peut pas «être Dieu pour lui». Nous
sommes bien loin d'une morale philan-
thropique. C'est la possibilité pour Dieu
d'être présent à son peuple qui est en
cause.

Extrait de la brochure COTMEC «Un
regard chrétien sur l'épargne».

En matière d'endettement international
c'est aussi la question de survie qui doit
être placée au premier plan ainsi que la
promesse de libération pour tout homme
qui est au coeur du message biblique.

Il n'est pas exagéré de dire que le désen-
dettement du Tiers Monde est
aujourd'hui une question de survie. Le
dernier rapport de l'UNICEF sur la situa-
tion des enfants dans le monde propose
un simple chiffre qui incite à ne pas pren-
dre les choses à la légère : on estime qu'en
1988, au moins 500000 enfants (un demi
million) sont morts dans le Tiers Monde
des conséquences de la crise de l'endette-
ment et de l'appauvrissement croissant qui
l'accompagne. Cela veut dire concrète-
ment que les exigences du remboursement
des dettes sont passées avant les droits les
plus essentiels : le droit de manger, d'être
soigné, de vivre dans des conditions
dignes d'un être humain.

C'est un indice parmi d'autres d'une
situation complexe, que nous ne saurions
élucider en quelques lignes. Quoi qu'il en
soit, il s'agit d'une situation qui ne peut
nous laisser indifférents. Mais comment
est-elle perçue dans le Tiers Monde ?

Nous vous proposons dans ce mini-
dossier divers textes de la Conférence des
évêques brésiliens dans lesquels elle prend
position sur le sujet. Une parole qui se
veut axée sur l'éthique chrétienne et sou-
cieuse de cerner les responsabilités de la
crise actuelle.

Une parole qui nous aide à nous interro-
ger à partir du point de vue des acteurs
concernés dans un pays du Tiers Monde
particulièrement touché par ce problème.

Les évêques brésiliens et la dette

Un problème éthique difficile

«La dette extérieure est aujourd'hui sans
aucun doute la cause principale de la
situation d'injustice dans laquelle vivent
nos ouvriers et de l'appauvrissement
croissant et inacceptable de la population.
Elle représente une forme moderne du tri-
but que les métropoles recevaient autre-
fois de leurs colonies. Les milliards de
dollars qui chaque année sont exportés en
devises, en remboursement des créances,
correspondent à ce que le pays devrait
investir pour sortir la population de sa
misère et pour créer des emplois pour la
nouvelle génération» (...)

«L'indépendance et l'égalité des peuples
devraient s'exercer au plan international
dans la solidarité et non dans l'exploita-
tion des plus faibles par les pays riches.
La dette extérieure qui devait soi-disant
contribuer au développement des pays
pauvres, s'est transformée en un méca-
nisme anti-productif et représente un obs-
tacle qui dans bien des cas accentue
encore plus le sous-développement,
comme le constate le pape dans son ency-
clique *Sollicitudo rei socialis*. La dette
extérieure représente en elle-même un
problème éthique difficile, car elle empire
et rend plus critiques encore les causes de
la pauvreté pour la population endettée.
Le règlement de la dette extérieure est
assuré à l'heure actuelle par une exporta-
tion de devises en dollars dont la plus
grande partie proviennent de la vente à
l'exportation d'une quantité énorme de
matières premières à bas prix : il devrait
être ajourné au profit du maintien de la
souveraineté et des conditions de vie du
peuple endetté. Ce qui devrait peser
aujourd'hui dans la balance ce ne sont
pas les comptes des bailleurs de fonds
internationaux mais bien la vie des mil-
lions d'êtres humains qui n'auraient plus
à vivre sous la pression permanente de la
récession économique, de l'inflation et du
chômage, dont les conséquences sont la
misère et la mort. On ne peut cependant
pas ôter au gouvernement toute responsa-
bilité car il a encore alourdi la situation
par de nouveaux emprunts, pour des usi-
nes nucléaires par exemple, ou pour la

ligne de chemin de fer de l'acier, et
d'autres choses encore ; en effet les finan-
ces doivent être subordonnées à l'éthi-
que».

Des responsabilités partagées

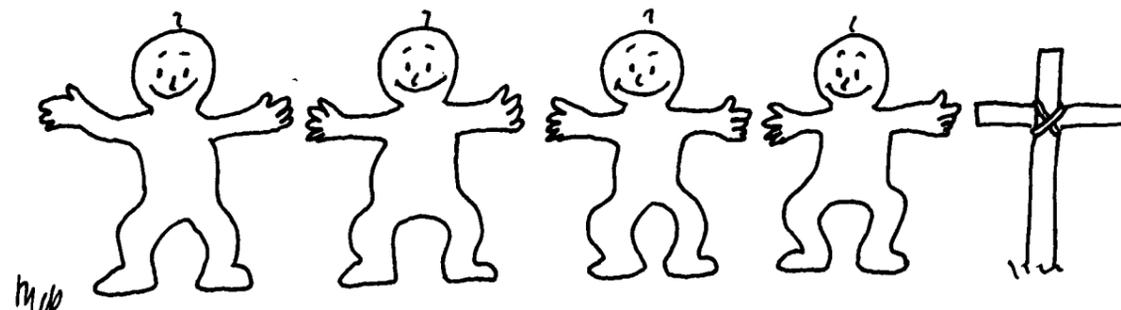
Les pays industrialisés sont co-
responsables de la dette du tiers-monde,
parce que leurs banques ont facilité
l'accès au crédit des pays pauvres, mais
ensuite elles ont élevé les taux d'intérêt
par des mesures de prévention et ont
empêché les pays endettés d'avoir accès à
leurs marchés intérieurs par des mesures
protectionnistes. Elles les ont laissé faire
des emprunts pour des projets qui
n'avaient aucune utilité pour la popula-
tion et que voulaient accomplir des gou-
vernements n'ayant pas été élus légale-
ment.

Bien entendu les gouvernements des pays
endettés sont également co-responsables,
car ils ont contracté des emprunts de
façon irresponsable. Il y a de plus une
entente entre l'élite économique et politi-
que de ces pays et l'élite des pays créan-
ciers qui ne fait que prolonger la corrup-
tion établie depuis des siècles, le manque
de mesures de prévention, une bureaucra-
tie incompétente et même bien souvent
encore des structures féodales.

Propositions

«C'est pourquoi nous proposons que la
dette extérieure soit soumise à une
enquête publique avec participation de
l'Etat et d'organismes représentatifs de la
société, afin que l'on puisse identifier le
véritable agencement de cette dette, à
commencer par la responsabilité pour son
utilisation et pour son existence même. A
partir de cette enquête et de l'ensemble de
la somme déjà remboursée, la lumière
devrait se faire sur la légitimité du poids
de cette dette. De toutes façons l'Eglise
maintient son principe selon lequel l'éco-
nomie doit être soumise à l'éthique; il est
donc inadmissible que la dette soit payée
au prix de la famine, de la misère et du
sous-développement de notre peuple».

Textes tirés des conclusions d'un séminaire
œcuménique auquel la Conférence des évê-
ques brésiliens a participé à Bonn, en 1988 et
d'un document pastoral de cette même confé-
rence, intitulés : «Eglise, communion et mis-
sion dans l'évangélisation des peuples, dans le
monde du travail, dans la politique et dans la
culture» (document n° 40, 1988).



Au Brésil, dans le Nord-Est, on estime que la mortalité infantile a augmenté de 20% au milieu des années '80, quand le pays s'est engagé dans un programme d'ajustement structurel provoquant notamment une baisse des prestations de l'Etat en matière de santé, une forte récession économique et un renchérissement des biens de première nécessité. Les nourissons sont morts par manque de soins ou parce que leurs mères ne pouvaient plus se nourrir correctement.

Le Brésil : un gros débiteur

Le montant de sa dette est en effet de 120
milliards de dollars, ce qui représente
40% de son Produit National Brut et
430% de la valeur de ses exportations
annuelles.

De plus, 80% de ses créanciers sont privés
(banques commerciales, multinationales),
beaucoup moins enclins à faire des con-
cessions que les créanciers publics (gou-
vernements, Fonds monétaire internatio-
nal, Banque Mondiale, etc...).

Autre élément important pour compren-
dre les prises de position des évêques bré-
siliens : l'essentiel de cette dette a été con-
tractée sous la dictature militaire qui
n'avait aucune légitimité politique et qui
ne rendait compte de ses actes à aucune
instance. Selon certains spécialistes, seule
la moitié, voire un tiers de cette dette cor-
respondrait à des montants réellement
investis au Brésil !

Dette et justice

Dans le cadre du rassemblement œcumé-
nique mondial de Séoul pour la Justice, la
Paix et la Sauvegarde de la Création (5 au
12 mars) la question de la dette du Tiers-
Monde sera au centre des préoccupations.
Un intéressant dossier préparatoire nous
a été transmis à ce sujet. Renseignements
à notre secrétariat.



Notre prochaine émission sur Radio-
Cité : «Regards africains sur la dette». Le
mercredi 7 mars (8h15 et 22h15).

Nous joignons à cet envoi des formulaires
de la pétition pour le désendettement lan-
cée cet automne par les oeuvres
d'entraide. Faites-la circuler autour de
vous : c'est à la fois un moyen d'action
politique et un outil de sensibilisation.